

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION
**Guerre de libération :
il est indispensable
de consigner les
témoignages oraux sur
la Révolution (historien)**

P. 24

WILAYA DE DJELFA
**Le Président de la République
décide un programme
de développement
complémentaire pour la wilaya
(ministre de l'Intérieur)**

P. 24

EN VISITE DANS LA 3^{ÈME} RÉGION MILITAIRE
**Le Général d'Armée
Saïd Chanagriha
inaugure de nouvelles
infrastructures
Militaires**

P. 24

25^{ÈME} SALON BATIMATEC À ALGER

Les matériaux de construction innovants à l'honneur

Le Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics "Batimatec", s'est distingué, pour sa 25^e édition, par la qualité des produits et des équipements présentés, ainsi qu'à travers des solutions innovantes développées localement, suscitant un véritable intérêt aussi bien des professionnels que du grand public. Considéré comme le rendez-vous "incontournable" des professionnels du secteur du bâtiment et de la construction, le salon, qui a pris fin jeudi au Palais des expositions, a été une occasion pour de nombreux participants de mettre en valeur des matériaux et des équipements innovants fabriqués localement par des entreprises algériennes ou des sociétés mixtes avec des compagnies étrangères de renom. Il s'agit de fabricants intervenant dans les domaines de production de peintures, du plâtre, de céramiques, de briques, de verre et d'aluminium qui ont réussi le défi de rehausser le niveau de la production nationale et d'investir dans des matériaux innovants et intelligents, alliant entre l'économie, le confort, la rapidité et la simplicité d'exécution, avec des performances énergétiques et environnementales, a constaté l'APS lors d'une tournée à travers les différents stands de ce salon, ouvert dimanche dernier.

P. 6



ALGÉRIE-UGANDA

Le renforcement de la coopération dans le domaine de l'énergie et des mines au cœur de l'audience accordée par le président Museveni à M. Arkab

P. 4

FINANCES

M. Faïd prend part aux Assemblées annuelles de la Banque Islamique de Développement à Djeddah

P. 6

SENSIBILISATION CONTRE LA DROGUE ET LES PSYCHOTROPES

Lancement prochain d'une caravane nationale (ministre)

P. 10

SANTÉ

**FROID
C'est bon ou mauvais pour l'organisme ?**

P. 12-13

F T B A L L

LIGUE 1 MOBILIS
(20^{ÈME} JOURNÉE/MISE À JOUR)

La JSK domine le MCEB (3-1) et sort de la zone rouge

P. 22



OPÉRA D'ALGER
BOUALEM-BESSAÏH

Le Ballet "Igor-Moïseïev" de la Fédération de Russie enchante le public

P. 16

TRANSPORT MARITIME

Ouverture de nouvelles lignes et affrètement d'un nouveau navire (ENTMV)

P. 2

ANCIEN PRÉSIDENT DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL Tayeb Belaiz n'est plus



L'ancien président du Conseil constitutionnel, Tayeb Belaiz est décédé samedi à Oran, à l'âge de 75 ans, a-t-on appris de ses proches.

Né en 1948 à Maghnia (Tlemcen), feu Belaiz a débuté sa carrière au ministère des Affaires étrangères, avant de rejoindre le corps judiciaire où il évoluera pendant plus de 25 ans, occupant plusieurs postes dont celui de président des cours d'Oran et de Sidi Bel Abbes ainsi que Conseiller à la Cour suprême.

En 2002, le défunt s'est vu confier le ministère de l'Emploi et de la Solidarité nationale, puis le ministère de la Justice (2003) et celui de l'Intérieur et des Collectivités locales (2013-2015), avant sa nomination ministre d'Etat, conseiller du Président de la République.

De février à avril 2019, feu Belaiz était président du Conseil constitutionnel, un poste qu'il avait déjà occupé entre 2012 et 2013.

Le défunt sera inhumé ce samedi après la prière d'El Asr, au cimetière d'Ain El Baida (Oran).

PAIEMENT DES FRAIS DU HADJ 2023 Les guichets de la Banque d'Algérie ouverts 7/7

La Banque d'Algérie (BA) a indiqué, jeudi dans un communiqué, que les guichets de ses succursales à travers le territoire national étaient ouverts les vendredis et samedis, en plus des jours de semaine pour réceptionner les hadjis en vue du paiement des frais du hadj (saison 2023/1444 de l'hégire).

"La BA tient à rappeler aux hadjis souhaitant régler les frais du hadj pour cette saison (2023/1444) que les guichets des succursales de la banque à travers le territoire national sont ouverts les vendredis et samedis, en plus des jours de semaine, de 09:00 à 20:00", lit-on dans le communiqué.

Et d'ajouter que "tous les moyens sont réunis pour accueillir les hadjis dans les meilleures conditions, et ce jusqu'à la fin de l'opération prévue le 15 mai à 20:00".

Le dossier de paiement du coût du hadj est composé d'un passeport biométrique d'une validité de plus de six (6) mois, d'une attestation de succès au tirage du sort, d'un livret du hadj, d'un certificat de bonne santé ou un carnet de santé, et d'un montant de 770.000 Da, conclut la source.

TRANSPORT MARITIME Ouverture de nouvelles lignes et affrètement d'un nouveau navire (ENTMV)

L'Entreprise nationale de transport maritime des voyageurs (ENTMV) a programmé pour cet été plusieurs traversées reliant les ports algériens à ceux d'Europe, en ouvrant de nouvelles lignes, ainsi que l'affrètement d'un nouveau navire, a-t-elle indiqué jeudi dans un communiqué.

"En vue de couvrir la demande exprimée de la part de notre communauté établie à l'étranger durant la saison estivale pour pouvoir se rendre au pays, l'ENTMV a tenu à programmer plusieurs traversées reliant les ports algériens à ceux d'Europe", souligne la même source.

L'Entreprise a également procédé à l'ouverture de nouvelles lignes maritimes pour satisfaire la demande croissante à savoir : Barcelone-Alger, Barcelone-Oran, Sète (France)-Oran, Alger-Gènes et Annaba-Gènes", a-t-elle fait savoir.

Toujours dans le cadre de ce programme, ajoute le communiqué, l'ENTMV vient d'affréter un navire italien, le "Camomilla", en vue de renforcer sa flotte durant cette saison estivale.

APN

Les étudiants de l'Ecole supérieure de journalisme en visite au siège



Un groupe d'étudiants en master de l'Ecole nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information (ENSJSI), a effectué, jeudi, une visite pédagogique au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN), indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Lors de cette visite, les étudiants ont reçu un exposé sur la composition et le rôle de l'institution constitutionnelle, avant de visiter les sièges des commissions de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, et des Affaires économiques de l'APN, où ils ont écouté des explications fournies par les présidents de ces commissions visant à faire connaître les commissions, leur rôle et leurs domaines de compétences, précise le communiqué.

Ils ont également visité les sièges des groupes parlementaires du Rassemblement national démocratique (RND), du Front El Moustakbal et du Mouvement de la société pour la paix (MSP).

FONDS DE FINANCEMENT DES START-UP Près de 900 millions DA investis

Le Fonds de financement des start-up a investi près de 900 millions DA dans des start-up labellisées à travers le territoire national, depuis son entrée en service en 2021, a indiqué jeudi à Constantine le directeur général du Fonds, Okba Hachani.

S'exprimant en marge d'une cérémonie de remise d'attestations de domiciliation au profit de 10 start-up au niveau du pôle d'innovation (techno-pôle colline Constantine) situé à l'université Salah Boubnider Constantine-3, le même responsable a précisé que le Fonds, considéré comme une société de capital investissement dédiée au financement des start-up et des projets innovants, reçoit mensuellement entre 30 à 40 demandes de financement.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 7 morts et 402 blessés en 48 heures

Sept (7) personnes ont trouvé la mort et 402 autres ont été blessées dans 329 accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs régions du pays, selon un bilan rendu public samedi par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Naâma avec 5 morts et un blessé, suite à une collision entre un véhicule et un camion sur la RN 06, commune d'El-Bayoudh, daïra d'El Machria, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile de la wilaya d'Oum El Bouaghi sont intervenus, durant la même période, pour l'évacuation de 2 personnes décédées par asphyxie au monoxyde de carbone émanant du moteur d'un véhicule parké dans le garage du domicile familial, dans la commune et daïra d'Oum El-Bouaghi. Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, les secours de la Protection civile ont repêché une (1) personne âgée de 59 ans, noyée dans une retenue d'eau, dans la daïra de Bouzeguène. Selon le même bilan, suite aux fortes chutes des pluies qui se sont abattues ces dernières heures, les secours de la Protection civile ont procédé à l'épuisement ent des eaux pluviales à l'intérieur d'habitations dans les wilayas de Oum El-Bouaghi, Constantine, et Souk-Ahras, ainsi que de la Route nationale N03, commune d'El-Khroub, (Constantine).

RELIZANE

Démantèlement d'un réseau criminel et saisie de plus de 8.100 comprimés de psychotropes

Les services de police de Relizane ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogues et saisi 8.140 comprimés de psychotropes, a-t-on appris, jeudi auprès de la sûreté de wilaya.

La cellule de communication et des relations publiques a précisé que l'opération a été menée par la brigade de lutte contre les stupéfiants, relevant du service de wilaya de la police judiciaire, suite à

l'exploitation d'informations faisant état de l'existence d'une activité suspecte de quelques individus en vue de transporter une quantité de psychotropes à bord d'une voiture.

Un plan a été élaboré par les mêmes services, permettant l'identification des suspects et leur arrestation, ainsi que la localisation du lieu de leur activité et les méthodes utilisées dans le trafic, le trans-

port et la dissimulation des stupéfiants. Les investigations ont permis l'arrestation des deux individus et la saisie de 8.140 comprimés de psychotropes, soigneusement dissimulés dans une voiture, selon la même source, indiquant qu'une procédure judiciaire a été engagée contre les suspects, qui ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Relizane.

ORAN

Ouverture du 2^e Salon national du safran avec la participation de producteurs de 12 wilayas

La deuxième édition du Salon national du safran s'est ouverte jeudi à Oran avec la participation de producteurs de 12 wilayas pour faire la promotion de ce produit appelé "or rouge".

L'objectif de cette manifestation, placée sous le patronage du ministère de l'Agriculture et du Développement rural et de la wilaya d'Oran, est de faire connaître davantage la culture du safran et les capacités de production de cette filière en Algérie, a souligné la directrice des services agricoles (DSA), Karima Amrani à l'ouverture de ce salon.

Le Salon de trois jours permet aux exposants d'échanger les expériences et les connaissances techniques et professionnelles dans la perspective de développer la culture du safran, en plus d'œuvrer à la création de postes d'emploi à travers de micro-entreprises et des startups spécialisées dans le domaine de la production et de la commercialisation de ce produit, a ajouté Mme Amrani.

EAU

La 16^{ème} édition du SIEE Pollutec du 16 au 18 mai à Alger

La 18ème édition du salon international des équipements, des technologies et des services de l'eau "SIEE Pollutec 2023" aura lieu du 16 au 18 mai courant au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger, a annoncé, samedi, un communiqué des organisateurs.

L'événement mettra en relation les acteurs "clés", algériens et internationaux, du secteur de l'Eau en Algérie, explique la même source, ajoutant que l'offre locale est "très dynamique", cette année, avec 60% de sociétés algériennes, principalement "des leaders du marché".

Le Salon verra également la participation de nombreuses entreprises internationales, représentant 12 pays, à savoir : Turquie, France, Chine, Portugal, Italie, Allemagne, Russie, Brésil, Suisse, Etats-Unis, Emirats Arabes Unis et Pays-Bas, à fait savoir le document.

OUM EL BOUAGHI

Ouverture prochaine de trois nouveaux établissements hôteliers

Le parc hôtelier de la wilaya d'Oum El Bouaghi sera renforcé courant 2023 par la mise en service de trois (3) nouveaux hôtels, a appris l'APS, jeudi, auprès du directeur du Tourisme et de l'artisanat, Yacine Ababsa.

Ce responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'ils s'agit de deux hôtels à Ain Fakroun et d'un troisième à Ain Milila.

Ces établissements, dont le taux d'avancement des travaux avoisine les 90 %, "devraient être classés entre 2 et 3 étoiles", a indiqué M.

Ababsa, précisant que ces deux établissements renforceraient les capacités d'accueil de 270 lits supplémentaires.

Le même responsable a ajouté que deux hôtels de 2 étoiles ont été ouverts, depuis le début de l'année en cours, dans la commune d'Ain M'lila, totalisant 138 lits, tandis que pas moins de 20 établissements hôteliers sont en construction, avec des taux d'avancement de 5 à 65 %, dans plusieurs communes, à l'instar de Fkirina, Ksar Sbaïh et Bir Chouhada.

La wilaya d'Oum El Bouaghi totalise 20 établissements hôteliers classés de une à quatre étoiles, répartis à travers sept communes.

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

Guerre de libération : il est indispensable de consigner les témoignages oraux sur la Révolution (historien)

Il est indispensable de consigner les témoignages oraux sur la guerre de libération nationale, faits par ceux qui l'ont vécue, a affirmé jeudi l'historien-chercheur Mohamed Lamine Belgeith.

Dans une communication sur "l'écriture de l'histoire de la Révolution entre témoignages et documents d'archive" à l'occasion de la commémoration du 66ème anniversaire de la bataille d'Oued Zegar (11 mai 1957) à Ain Kechra (Ouest de Skikda), l'historien a indiqué que "les témoignages de moudjahidine et personnes ayant vécu les événements de la Révolution doivent être consignés et enregistrés car ils représentent un trésor de la Mémoire historique et leur perte sera grave". "Une fois enregistrés, ces témoignages constitueront des archives que les chercheurs et historiens auront à étudier", a-t-il ajouté, recommandant d'éviter l'exploitation d'un

quelconque document historique sans en connaître le contexte de son écriture. Selon des moudjahidine présents à l'occasion, la bataille d'Oued Zegar est une des plus importantes qu'ait connues la wilaya II historique au regard de la victoire fulgurante obtenue par les moudjahidine et son impact sur l'armée française.

En date du 11 mai 1957, les chefs du bataillon de la wilaya II historique qui sont Messaoud Bouali, Mokhtar Dekheli surnommé "El Baraka", Rabah Beloucif et Aïssa Abdelouahab décident de tendre une embuscade à une caravane de l'armée française venant de Skikda et chargée de munitions. Ils ont mobilisé, pour cela, plus de 300



moudjahidine armés de fusils de chasse et autres armes de guerre.

Les moudjahidine parviennent à surprendre et encercler l'ennemi dans la région de Oued Zegar et, en 20 minutes, l'opération militaire est exécutée avec un flagrant succès sans aucune perte du côté des moudjahidine, tandis que de l'autre côté, la caravane française a été entièrement détruite, 90 soldats français sont tués et d'importantes armes et munitions sont récupérées. Les autorités locales, accompagnées de la famille révolutionnaire, se sont recueillis à la mémoire des chouchaba devant la stèle commémorative de la bataille et la Fatiha du Saint Coran a été lue à l'occasion.

La commémoration des étapes historiques est une nécessité au vu de leur importance à faire face aux stratagèmes ciblant l'Algérie (ministre)

La commémoration des étapes historiques de l'Algérie "est une nécessité" au vu de leur importance dans "la cohésion du peuple pour affronter les stratagèmes ciblant notre histoire, les valeurs de notre société et le caractère national", a indiqué jeudi à Oran le ministre des Moudjahidine et Ayants droit Laïd Rebigua lors d'un séminaire sur la journée nationale de la mémoire commémorant les massacres du 8 mai 1945. Dans un message, à l'occasion de la journée nationale de la mémoire, organisée à Oran par l'Association nationale des grands invalides de la guerre de libération nationale sous le slogan "Crime sans jugement ni châtement", lu en son nom par l'Inspecteur général du ministère, Bensaïdallah Ameur, le ministre a mis l'accent sur l'obligation de "commémorer les massacres du 8 mai 1945 et les autres étapes historiques de l'Algérie, en raison de leur importance dans la cohésion du peuple à faire face aux crises, aux

épreuves, aux tribulations du temps et à tous les stratagèmes qui visent notre histoire ou les valeurs de notre société et le caractère national", affirmant que "la cohésion autour de notre richesse nationale est la forteresse imprenable écrite par les glorieux Chouhada et les braves et nobles moudjahidine". Et d'ajouter: "Nous valorisons hautement de tels événements qui immortalisent l'histoire nationale, soutiennent les contributions sérieuses dans son écriture, sa promotion et sa transmission aux générations et dynamisent les chercheurs et les étudiants œuvrant pour renforcer le système des valeurs et construire le caractère national", ajoutant que "nous nous lançons vers un avenir prospère où la détermination est plus forte pour la réussite, surtout que notre pays a démarré dans une Algérie nouvelle, sécurisée et unie, avec son aspect majestueux dans lequel nous devons nous soutenir et renforcer le tissu social". Le ministre

des Moudjahidine a également appelé, dans son message, à "consolider ces valeurs chez nos enfants, car ce pays a tracé ses frontières et son unité avec le sang pur (des martyrs) qui s'est mêlé aux douleurs, aux gémissements et aux cris de torture dans les prisons (coloniales)". Les massacres du 8 mai 1945, a-t-il dit, "ont été le prélude d'un autre style de résistance, après les promesses fallacieuses et vaines du colonisateur français. La marche pacifique, lancée à partir de Sétif, Guelma et Kherrata pour se propager à l'ensemble du pays, était le début d'une nouvelle mobilisation adoptée par la guerre de libération, en plus de la force de frappe du Front et de l'Armée de libération nationale". Le ministre des Moudjahidine et Ayants droit a relevé que les manifestations du 8 mai 1945 "ont révélé le véritable visage haineux du colonisateur qui a répondu aux exigences du peuple algérien en vidant les fusils de la haine et des

bombes mortelles sur la poitrine d'hommes, de femmes et d'enfants innocents et sans défense, faisant 45.000 martyrs". Laïd Rebigua a souligné que son département ministériel a mobilisé tous les efforts et différents moyens et supports au service de la mémoire de la nation en la hissant et en l'immuni-

sant. A noter que cette rencontre, organisée par l'Association nationale des grands invalides de la guerre de libération, à laquelle ont pris part les autorités locales et la famille révolutionnaire, a permis d'honorer plusieurs moudjahidine invalides de la guerre de libération nationale.

Conseil supérieur de la jeunesse : la résolution est une immixtion flagrante dans les affaires intérieures de l'Algérie

Le Conseil supérieur de la jeunesse a affirmé dans un communiqué, vendredi, que la résolution du Parlement européen (PE) sur la situation des droits de l'homme en Algérie, qui repose sur des "informations et lectures erronées" constituait une "immixtion flagrante dans les affaires intérieures de l'Algérie" qui a su "construire une expérience démocratique réfractaire aux agendas immondes".

"Alors que l'Algérie est sur la voie de la consécration de la démocratie, de la transparence et de la liberté d'expression, à la faveur des mécanismes juridiques et des pratiques politiques qui ont fait de l'Algérie post-Hirak béni un pays jouissant de stabilité dans une ère nouvelle confortée par les acquis démocratiques introduits par la Constitution de 2020, dont la création du Conseil supérieur de la Jeunesse, un des instruments les plus importants qui ont favorisé la participation des jeunes à la prise de décision et leur a permis d'exprimer librement leurs opinions, voilà que le Parlement européen, montre à nouveau, par sa dernière résolution, son sombre visage, en usant de la politique des deux poids deux mesures, renonçant ainsi au peu de crédibilité qui lui restait au profit de parties douteuses qui s'obstinent à ne pas voir la vérité et à répandre des contrevérités pour induire en erreur l'opinion publique mondiale et nuire à la réputation d'un pays déterminé à rester fidèle à ses valeurs et principes", lit-on dans le communiqué du Conseil supérieur de la jeunesse.

L'Algérie "a su durant cette période construire une expérience démocratique réfractaire aux agendas immondes dans lesquels plusieurs parties se targuant de démocratie tentent de l'entraîner. Elles n'ont aucune chance d'y parvenir, d'autres avant eux l'ont appris à leurs dépens", a soutenu la même source. Ainsi, "le bureau du conseil rejette catégoriquement l'ingérence flagrante et manifeste du Parlement européen dans les affaires internes de l'Algérie, étayée par des informations et des lectures erronées et sans aucun fondement", ajoute le communiqué. "L'acharnement du Parlement européen contre l'Algérie ne fera que renforcer son attachement au processus de changement, où elle a franchi des pas importants que seuls les ignorants peuvent nier car frappés de cécité par leurs intérêts étroits et les agendas des réseaux de corruption qui les empêchent d'observer le bond remarquable réalisé par l'Algérie en matière de renforcement des libertés et des droits de l'homme, de promotion de la liberté de la presse et de l'information pour assurer leur professionnalisme et leur pluralité. L'Algérie œuvre à la consécration de cette démarche en instaurant les règles de la liberté d'expression saine, en garantissant l'exercice sans restriction des libertés, y compris la liberté d'information et de la presse", poursuit le bureau. Le bureau s'est interrogé en outre sur le "silence du Parlement européen face à de nombreuses causes justes à travers le monde, dans lesquelles les principes du droit international et des droits de l'homme sont violés ouvertement, sans réagir, alors qu'il se précipite dans des tentatives vaines pour attaquer un pays dont le peuple est en parfaite cohésion avec ses dirigeants, et qui demeure fidèle au legs historique national et aux aspirations de ses jeunes, sa force créatrice", conclut le communiqué.

RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN (PE) SUR LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME EN ALGÉRIE

Les acteurs de la société civile dénoncent la résolution

Les acteurs de la société civile ont dénoncé dans un communiqué, vendredi, la résolution du Parlement européen sur l'Algérie, la qualifiant d'"immixtion flagrante" dans les affaires intérieures de l'Algérie et de violation manifeste de la souveraineté nationale et des règles régissant les relations internationales. "Les acteurs de la société civile dénoncent l'immixtion flagrante du Parlement européen dans les affaires intérieures de l'Algérie et qualifient ses rapports hostiles de violation manifeste de la souveraineté algérienne, de la volonté populaire et des règles régissant les relations internationales", lit-on dans le communiqué. "Ce parlement a pris l'habitude de s'immiscer dans nos affaires intérieures et de tout faire pour plonger notre pays dans le chaos et l'insécurité et faire tomber les institutions nationales", ajoute la même source. "L'Algérie est une terre sacrée qu'Allah a comblée d'une position géographique privilégiée, de ressources inépuisables et d'un peuple exceptionnel épris de liberté connu pour sa lutte acharnée pour préserver sa terre et son honneur et son militantisme en faveur de la liberté, de la justice et de l'égalité pour qu'il puisse vivre fièrement et dignement dans son pays souverain", ajoute le communiqué. Le peuple algérien "fait face et résiste farouchement à toutes les formes d'invasion étrangère tout au long de son histoire ancienne et contemporaine et ses enfants continuent, de tenir tête face à toutes les formes d'ingérences éhontées dans ses affaires intérieures, avec la même détermination que leurs aïeux", selon la même source. "Le rapport du Parlement européen sur la liberté de la presse en Algérie est décevant et manque de crédibilité, car basé sur des contrevérités",

ont estimé les acteurs de la société civile qui ont souligné que "cela démontre le maintien par cette instance européenne de son approche hautaine et paternaliste envers l'Algérie, en se basant sur des mensonges, et se veut une ingérence flagrante dans les affaires intérieures du pays, contraire à toutes les chartes onusiennes et aux droits internationaux". "Ce rapport intervient pour confirmer encore une fois que ce Parlement (européen) est une tribune de prise de parole, d'échange de vues et d'expression de positions et d'intentions envers les pays qui n'acceptent pas leurs positions et leurs opinions provocatrices. Ainsi, nous, acteurs de la société civile, invitons les intellectuels, historiens, chercheurs et Moudjahidine, ainsi que le mouvement associatif, politique et médiatique, à prendre conscience des visées de ces manœuvres qui ciblent notre unité nationale et les institutions de l'Etat", lit-on dans le texte. Dans ce cadre, les acteurs de la société civile ont appelé à "la nécessité de s'unir pour protéger notre pays", car "tout un chacun sait que le scénario est clair aujourd'hui, notamment après que l'Algérie a repris, après l'élection de M. Abdelmadjid Tebboune à la tête de l'Etat, son rôle pionnier sur les scènes régionale et internationale, ce qui a dérangé certaines parties qui nourrissent une hostilité permanente envers notre pays", ont-ils soutenu. Les acteurs de la société civile "condamnent avec les termes les plus forts ce comportement puériel à l'égard de l'Algérie, peuple et Gouvernement", appelant à la nécessité de "traiter le Parlement européen avec fermeté et de le remettre à sa place, et de saluer toutes les positions que notre pays a prises ou prendra à cet effet".

COMMUNICATION

Appel à l'instauration d'un système de la communication institutionnelle solide (participants)

L'instauration d'un système de la communication institutionnelle solide pour faire face à la rumeur a été mise en avant par les participants à la 6ème session de formation sur la communication institutionnelle, ouverte, jeudi à Ghardaïa.

Les intervenants, des universitaires, experts en information et des professionnels de la presse, ont souligné l'importance d'instaurer un système de la communication institutionnelle solide pour contrer la rumeur et éviter ses retombées négatives sur la société, notamment à l'ère du foisonnement des technologies modernes.

Dans ce contexte, l'intervenant, Babaoua Omar Abderrahmane, de l'université de Ghardaïa, a, dans sa communication intitulée "Médias institutionnels... notions et significations", a souligné que "les normes de la pertinence communicationnelle réside dans la présentation d'une image de marque auprès des destinataires", et qu'il faut ne conséquence, a-t-il ajouté, dynamiser les représentants des institutions, et des cellules de communication au niveau des organismes administratifs et entreprises publiques de manière à fournir des informations crédibles, fiables susceptible de conquérir la confiance du citoyen.

Le conférencier a, à ce titre, passé en revue les réformes du cadre juridique, le droit du citoyen à l'information, le droit du journaliste à l'accès aux sources d'information, des droits, a-t-il dit, "consacrés par la législation et la loi organique de l'information". "La mise en œuvre effective des textes juridiques est le moyen idéal permettant au journaliste et au chercheur d'obtenir des données et fournir ainsi une information fiable au public, ce qui contribue à la consécration de la crédibilité de l'institution", a soutenu le même conférencier.

Dans son exposé sur les techniques de communication, M. Fwzi Cherayti, de la même institution universitaire, a, de son côté, mis l'accent sur "la compétence et le professionnalisme des chargés de l'information, représentants des médias, chargés des cellules de communication des organismes et administratifs et entreprises publiques, pour accéder aux sources d'information en vue de fournir une information fiable et persuasive".

"La compétence des chargés de communication est un facteur clé pour faire passer le message, état de fait ne peut être atteint que par le respect de la trilogie "crédibilité, objectivité et neutralité", a-t-il estimé.

Ouverte à l'université de Ghardaïa par le ministre de la communication, Mohamed Bouslimani, en présence des autorités locales, cette session (11-12 mai) prévoit l'animation, par des universitaires, d'une série de thèmes afférents notamment à "la communication institutionnelle concepts et significations", "Eléments de base de la communication institutionnelle", "Le rôle de la presse locale dans la promotion des politiques publiques", en sus de l'animation des ateliers, ont indiqué les organisateurs.

Inscrite au titre de la dynamisation du plan opérationnel du ministère de la Communication et en concrétisation de la stratégie de communication du gouvernement et le développement de la presse de proximité, cette session, organisée par le ministère de tutelle avec le concours des ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire (MICALAT) et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS), regroupes des journalistes des médias publics, des responsables des cellules de communication des wilayas de Ghardaïa, El Oued, Biskra, Laghouat, Ouargla, Touggourt, El-Méniaâ, Djelfa, El-Meghaier et Oued-Djellal.

ALGÉRIE - NIGERIA

Une délégation de l'INEPS en visite en Algérie

Une importante délégation de l'Institut national des études politiques et stratégiques (INEPS) de Nigeria effectuera à partir de demain dimanche 14 mai et jusqu'au 21 mai, une visite en Algérie, avec au menu la visite d'infrastructures et projets dans plusieurs wilayas du pays et des conférences sur des thèmes liés à l'industrie, l'énergie et l'environnement, a-t-on appris de l'Institut National d'Etudes de Stratégie Globales (INESG).

La délégation nigérienne se rendra, dans ce cadre, dans plus de 40 sites répartis sur 11 wilayas (Alger, Oran, Laghouat, Timi-

moun, Ouargla, Constantine, Skikda, Annaba, Sétif, Ghardaïa et Bejaïa), afin de visiter différentes infrastructures et projets industriels et énergétiques, des sites relevant du domaine de l'agriculture et de l'industrie pharmaceutique, mais aussi des instituts de formation et autres centres de recherche.

Cette visite, qui constitue une opportunité idoine d'échange de vues et d'expériences entre la délégation nigérienne et les responsables et experts algériens, entre dans le cadre du renforcement de la coopération entre les deux pays, marquée par d'importants projets initiés conjointement. Il s'agit

ALGÉRIE - OUGANDA

Le renforcement de la coopération dans le domaine de l'énergie et des mines au cœur de l'audience accordée par le président Museveni à M. Arkab

Le renforcement de la coopération entre l'Algérie et l'Ouganda dans les domaines de l'énergie et des mines a été au centre de l'audience accordée jeudi à Kampala par le président ougandais Yoweri Museveni au ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab.

S'exprimant à la presse au sortir de cette audience qui s'est déroulée au palais présidentiel ougandais en présence des présidents directeur généraux des groupes Sonatrach et Sonelgaz, du côté algérien, et la ministre ougandaise de l'Energie et des Mines, Ruth Nankabirwa, M. Arkab a indiqué que les discussions ont porté sur la coopération entre l'Algérie et l'Ouganda dans les domaines de l'énergie et des mines et les perspectives de leur renforcement. Cette rencontre a permis de passer en revue les principaux axes arrêtés avec son homologue sur les modalités et moyens de mise en œuvre du mémorandum d'entente signé à Alger lors de la visite d'Etat effectué par le président ougandais le 11 mars dernier, a précisé le ministre. Les deux parties, poursuit M. Arkab, ont convenu de plusieurs axes de partenariat dans les différents domaines de l'énergie et des mines, ainsi que l'élaboration d'un plan



de travail comprenant la visite d'experts algériens en Ouganda en juin prochain en vue de concrétiser les projets de coopération bilatérale convenus, ajoute M. Arkab.

Pour sa part, la ministre ougandaise de l'Energie et des Mines a souligné, dans une déclaration à la presse, la volonté de son pays de coopérer

avec les entreprises algériennes, notamment pour le développement du réseau de transport de l'électricité en Ouganda et la région, y compris au niveau des sites de production d'électricité.

Elle a mis en avant l'expérience des entreprises algériennes dans le domaine de l'énergie, notamment en ce

qui concerne le renforcement du réseau de transport et de distribution de l'électricité.

L'audience accordée à M. Arkab par le président ougandais intervient dans le cadre de la visite de travail qu'il effectue à Kampala sur instruction du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Une feuille de route pour concrétiser des projets bilatéraux dans les domaines des hydrocarbures et de l'électricité

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a convenu, lors de ces entretiens jeudi à Kampala avec la ministre ougandaise de l'Energie et des Mines, Ruth Nankabirwa, de la mise en place d'une feuille de route pour la concrétisation de plusieurs projets bilatéraux dans les domaines des hydrocarbures et de l'électricité.

Les entretiens entre les deux ministres ont porté sur le renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine énergétique, les opportunités d'investissement, l'échange d'expériences et la formation, notamment les domaines de la prospection, de l'exploration, de la production et du transport des hydrocarbures, outre le raffinage, les pétrochimies à travers l'examen des possibilités de déploiement de Sonatrach en Ouganda.

La rencontre a permis également d'examiner les opportunités de partenariat et d'investissement dans le domaine du transport et de la distribution de l'électricité, outre le renforcement et la maintenance du réseau électrique, la formation et le transfert des connaissances et de l'expérience algérienne

dans ce domaine. Les opportunités d'investissement dans les énergies renouvelables et la distribution des produits pétroliers en Ouganda ont également été évoqués. Lors de cette rencontre, les deux ministres ont convenu en outre de la mise en place d'un plan d'action pour la concrétisation de plusieurs projets dans ces domaines, et de préparer, à cet effet, une visite d'experts de Sonatrach et de Sonelgaz en Ouganda en juin prochain.

Ces démarches s'inscrivent dans le cadre de la volonté de l'Algérie d'intensifier les échanges avec les pays africains, notamment au titre de la stratégie de développement des groupes Sonatrach et Sonelgaz visant leur ouverture sur le marché africain. Les entretiens entre M. Arkab et son homologue ougandaise se sont déroulés en présence des P-dg des groupes Sonatrach et Sonelgaz et la présidente de la compagnie ougandaise des hydrocarbures et de cadres du ministère ougandais de l'Energie.

Ces entretiens interviennent dans le cadre de la visite de travail qu'effectue M. Arkab à Kampala, en application

des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la tête d'une importante délégation du secteur.

Dans le cadre de cette visite, le ministre de l'Energie et des Mines a été reçu au Palais présidentiel à Kampala par le président ougandais, Yoweri Museveni avec lequel il a évoqué les moyens de renforcer la coopération entre l'Algérie et l'Ouganda dans les domaines de l'énergie et des mines.

Lors de la rencontre, M. Arkab a transmis les salutations fraternelles et les sincères condoléances du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune suite aux inondations qui ont touché l'Ouganda récemment.

Le ministre a passé en revue, lors de sa rencontre avec le Président Museveni, les grandes lignes de ce qui a été convenu avec son homologue ougandaise sur les moyens de coopération bilatérale dans les domaines de l'énergie et des mines, notamment la participation des experts des groupes Sonatrach et Sonelgaz aux projets de développement décidés par les deux parties.

térale largement excédentaire pour l'Algérie, portant sur divers produits échangés, dont le pétrole raffiné, les dérivés du pétrole, les engrais, les produits chimiques et métalliques et les produits agroalimentaires.

Des échanges appelés à progresser davantage après la création, en novembre 2022, du conseil d'affaires algéro-nigérien, renforçant les perspectives de l'Algérie d'élargir ses exportations vers le Nigeria, notamment pour ce qui est des produits agricoles, industriels, pharmaceutiques et textiles.

TIZI-OUZOU 40 maisons d'édition au 8^e Salon du livre de Boudjima

La 8^e édition du Salon du livre de Boudjima (25 km au nord-est de Tizi Ouzou) s'est ouvert, jeudi, à la Bibliothèque communale, avec la participation de pas moins de 150 auteurs et 40 maisons d'éditions.

Cet événement livresque qui grandit d'année en année, investit de nouveau les salles de la Bibliothèque "Abdallah Mohia" du 11 au 13 mai.

Pas moins de 150 auteurs représentant une quarantaine de maisons d'éditions sont venus de différentes régions du pays pour présenter leurs œuvres au grand bonheur des passionnés de la littérature, des férus de poésie et des amateurs d'aventures.

Un hommage a été réservé au romancier algérien, Tahar Djaout à l'occasion du 30^e anniversaire de sa mort dans un attentat terroriste le 26 mai 1993.

Le public entendra des témoignages sur le parcours et les œuvres de l'écrivain.

Le programme comporte également des ventes-dédicaces et des ateliers d'écriture, de dessin, de tournois d'échecs, mais aussi des compétitions entre lycéens et des rencontres autour de différentes thématiques telles que le développement personnel.

Ét puis que cette nouvelle édition coïncide avec le mois du patrimoine (18 avril-18 mai), diverses activités cultu-



relles et artistiques mettant en exergue le patrimoine matériel et immatériel de la wilaya, sont prévues pour cet événement.

Des conférenciers transporteront le public dans un voyage à travers l'espace et le temps jusqu'à l'époque gréco-romaine. Ils parleront d'histoire, de patrimoine et de productions culturelles.

Pour la directrice de la Culture et des arts, Nabila Goumeziane, présente à l'ouverture du Salon, l'objectif de sa direction qui participe pour la première fois à cet événement en tant que partenaire,

était de créer à l'échelle des communes et des daïras, des salons, sinon des événements culturels et des lieux de partage pour "pérenniser ce foisonnement qui est présent finalement dans chaque village et pour permettre aux nouvelles générations de s'imprégner de notre culture et notre histoire".

La wilaya de Tizi-Ouzou, d'après Mme Goumeziane, compte une quinzaine d'événements du genre, entre ceux qui existent déjà et ceux qui sont en prévision, en plus d'une centaine de bibliothèques communales et sec-

torielles. Ce concept de proximité se veut, explique-t-elle, un moyen d'accompagner tout le mouvement associatif, les comités des villages et toutes les bonnes initiatives.

"Nous travaillons sur la décentralisation de l'action et l'activité culturelle à travers le territoire de la wilaya vu le potentiel humain intellectuel et associatif qu'elle recèle", dit-elle. La croissance du rendez-vous a donné aussi des idées aux organisateurs d'initier des sorties culturelles sur notamment le site Garoura comportant des peintures rupestres et des inscriptions libyques. Le site situé dans le village Tarihant, fait l'objet d'une réflexion sur son classement engagé par la direction de la Culture de Tizi-Ouzou, selon les organisateurs.

La nouvelle édition du salon du livre de Boudjima est organisée à l'initiative de l'Assemblée populaire communale de Boudjima, en collaboration avec l'Assemblée populaire de wilaya, de la direction de la Culture, les Associations Idles nagh et la Ligue des arts cinématographiques et dramatiques.

ORAN Relogement de 113 familles à Oued Tlelat (wilaya)



Pas moins de 113 familles, qui vivaient dans des constructions illicites dans la commune d'Aïn El-Turck (Oran), ont été relogées dans des habitations neuves dans la commune de Oued Tlelat, a-t-on appris, vendredi, des services de la wilaya.

Les services de la daïra d'Aïn El-Turck, en coordination avec les services communaux, ont procédé, jeudi soir, au relogement à Oued Tlelat de ces familles qui vivaient dans des habitations illicites à Sidi Tarek, dans la commune d'Aïn El-Turck.

Tous les moyens ont été mobilisés pour le bon déroulement de l'opération, selon la même source, qui a indiqué que toutes les habitations illicites ont été démolies, immédiatement après l'achèvement de l'opération de relogement.

Selon la même source, cette opération se poursuivra jusqu'à l'éradication de ce type d'habitations et des constructions illicites, après les procédures d'enquêtes sociales et foncières en consultant le fichier national du logement.

Pour rappel, plus de 130 familles, qui vivaient dans des habitations illicites dans la ville d'Oran, ainsi que dans les communes de Bir El Djir et Es-Senia, ont été relogées dans de nouvelles habitations, dans la commune d'Oued Tlelat.

ANNABA Affluence remarquable sur une exposition consacrée au patrimoine algérien et ses prolongements africains

Une exposition qui se tient depuis jeudi au musée Hippone d'Annaba, consacrée au patrimoine algérien et ses prolongements africains, connaît une affluence remarquable de jeunes et de familles.

Le nombre de visiteurs est estimé, depuis l'ouverture de cette manifestation culturelle, à plus de 500 personnes, des jeunes, en particulier, qui se sont longuement attardés devant les pavillons dédiés à l'habillement et à l'artisanat traditionnels propres aux régions sahariennes de Tamanrasset, de Djanet et de Timimoun.

Lors de leurs passages devant les différentes ailes de cette exposition, les visiteurs reçoivent, de la part des expo-

sants, des explications sur les symboles, les couleurs et les formes géométriques des modèles traditionnels qui ornent les vêtements et les outils artisanaux des habitants du Sud du pays.

Selon le directeur du musée Hippone, Khalil Azzouni, les visiteurs ont été fortement attirés par le pavillon abritant un moulin en pierre pour les céréales, et par l'aile réservée à la gravure sur bois. Organisée par la Direction de la Culture et des arts d'Annaba, en collaboration avec le musée Hippone et l'Association pour la promotion des activités de jeunesse, l'exposition vise à mettre en lumière les prolongements africains du patrimoine algérien.

Le riche patrimoine de l'Algérie est

mis en valeur par l'exposition à travers des costumes traditionnels et des objets artisanaux reflétant les modes de vie partagés par les peuples de la région, a expliqué M. Azzouni.

En marge de cette exposition d'une semaine, plusieurs activités culturelles et de divertissement seront organisées, parmi lesquelles des concours du meilleur plat et du meilleur costume traditionnel. Des étudiants d'Afrique subsaharienne, inscrits à l'Université Badji Mokhtar d'Annaba participeront à ces concours auxquels s'ajoute un jeu éducatif intitulé "La recherche du trésor d'Hippone" qui aura pour théâtre le site archéologique romain de la ville, a-t-on souligné.

BORDJ BOU ARRERIDJ Journée d'étude sur l'assurance Takaful



Une journée d'étude sur l'assurance Takaful a été organisée jeudi à Bordj Bou Arreridj à l'intention des opérateurs économiques conjointement par la chambre du commerce et de l'industrie (CCI-Biban) et la compagnie GAM Assurances.

Selon El Kheir Benderadj, directeur de la CCI-Biban, la rencontre vise à présenter aux acteurs économiques des explications sur ces contrats d'assurance mutualiste islamique basés sur les contributions financières d'un groupe de participants à un fonds orienté vers la gestion des sinistres et l'aide des entreprises en difficulté à parachever leurs projets.

Il a également relevé que la chambre œuvre à être "un trait d'union entre les opérateurs économiques et les multiples organismes, outre le soutien et l'accompagnement des opérateurs dans la promotion de leurs produits et, partant, la promotion de la production et la réduction de la facture des importations".

De son côté, Pr. Mohamed Boudjellal, membre du Haut conseil islamique (HCI) et expert en finances islamiques, a estimé que l'assurance mutuelle "est conforme à la chariâa en vertu de quoi le décret exécutif 21-81 du 23 février 2011 a été promulgué stipulant la possibilité de créer des compagnies d'assurance mutuelle complémentaire au rôle des banques".

Il a également relevé que l'Etat algérien a tenu compte de la conformité à la jurisprudence islamique créant pour cela l'autorité charaïque de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique au sein du HCI.

Cette autorité vérifie la conformité à la chariâa des contrats des banques, des sociétés d'assurance et de la bourse d'Alger, a expliqué Pr. Boudjellal.

MOSTAGANEM Le rôle de la société civile et sa réponse efficace lors des crises souligné (participants)

Les participants à une rencontre sur le thème "la société civile, un médiateur pour répondre aux crises dans un monde post-Corona (Covid-19)", organisée à partir de vendredi à Mostaganem, ont mis l'accent sur le rôle de la société civile et sa réponse efficace lors des crises.

Le coordinateur du forum et professeur de sociologie à l'université "Abdelhamid Ibn Badis" à Mostaganem, Radjei Mustapha, a souligné que la société civile a démontré son "rôle fort" pendant la crise de la pandémie de Coronavirus (Covid-19) et a montré sa réponse rapide et efficace pour faire face à cette crise sanitaire, notamment dans les zones d'ombre. Le même intervenant a ajouté que cette réponse, qui fait de la société

civile un "médiateur et partenaire" des instances officielles, révèle les capacités, les expériences et le savoir transmis dans la société, démontrant la nécessité d'une réflexion collective et d'une action participative pour développer les institutions sociales et approfondir leur rôle. Au cours de cette rencontre, plusieurs expériences et modèles du rôle de la société civile en tant que médiateur dans la gestion des crises ont été présentées, soulignant la contribution de l'Emir Abdelkader dans la résolution de nombreuses crises en Syrie, a relevé Issam Toualbi, Directeur de la Chaire Unesco Emir Abdelkader pour les Droits de l'Homme et la Culture de la Paix. De son côté, le professeur Bouzid Boume-

diene de l'université d'Oran 2 "Mohamed Ben Ahmed" a appelé à tirer parti du patrimoine culturel religieux algérien, notamment les valeurs de patience, de solidarité et de co-existence, pour développer des réponses qualitatives aux institutions sociales et religieuses, en plus de leurs rôles dans la résolution des crises, la solidarité sociale et l'éducation.

Cet effort, selon le même intervenant, nécessite qu'un travail soit fait dans le cadre des institutions pour transformer ces valeurs en projets à la mesure de l'époque actuelle et s'adapter aux besoins des nouvelles générations et de la jeunesse.

Quatre ateliers ont été programmés, dans le cadre de ce forum de deux jours, pour

présenter les bonnes pratiques de la société civile et les défis auxquels elle est confrontée, le rôle des institutions traditionnelles des wakfs, ainsi que la manière de développer les institutions des wakfs privées et assier l'idée d'une institution communautaire comme futur médiateur. Ce tte rencontre est organisée à l'initiative de la Fondation méditerranéenne pour le développement durable "Djanatou El Arif" de Mostaganem et des zaouïas Alaouiya et Tidjania, ainsi que l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture "UNESCO" à l'occasion de la célébration de la Journée Internationale du Vivre Ensemble en Paix, célébrée le 16 mai de chaque année.

FINANCES

M. Faïd prend part aux Assemblées annuelles de la Banque Islamique de Développement à Djeddah

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd prend part aux Assemblées annuelles du groupe de la Banque Islamique de Développement (BID), qui se déroulent à Djeddah (Royaume d'Arabie Saoudite) du 11 au 13 mai, a indiqué vendredi un communiqué du ministère.

Dédiée au thème "Des partenariats pour faire face aux crises", l'édition 2023 des Assemblées de la BID regroupe les ministres des Finances et de l'Economie des 57 pays membres de la BID et connaît la participation de plusieurs représentants d'institutions financières internationales et régionales.

Ces assises ont constitué une occasion pour les hauts responsables spécialisés dans le secteur économique et financier issus des pays membres de la BID, "d'échanger sur les questions d'actualité et les défis de développement auxquels font face leurs pays, notamment dans un contexte mondial marqué par une inflation accrue et des crises multiformes", explique le communiqué. Dans ce cadre, il a été souligné que "les répercussions de la pandémie de la Covid-19, des changements climatiques ainsi que des perturbations géopolitiques ont engendré de lourds impacts sur les processus de développement des pays, risquant de causer un creu-

sement des inégalités, une aggravation de la pauvreté, un accroissement de l'insécurité alimentaire et une hausse du chômage", a fait savoir le ministère.

"Les Gouverneurs de la BID, ont convenu de renforcer la coopération Sud-Sud en tant qu'outil promoteur de développement pour la région, en mettant l'accent sur les avantages socio-économiques qu'elle apporte à travers le commerce intra-régional et l'échange d'expériences pour faire face aux défis actuels", ajoute le communiqué. Ils ont, sur cette base, "appelé la BID à jouer un rôle plus marqué dans le développement des relations de coopération liant leurs pays respectifs et ce, en mettant en place des mécanismes innovants à même de booster ce type de collaboration, afin de combler les gaps en matière de développement socio-économiques de la région et d'asseoir les bases d'une croissance durable et plus résiliente". Ces réunions ont permis également d'examiner les activités



de la BID et de ses filiales, notamment l'adoption des rapports annuels, des activités financières, comptes de clôture, budgets administratifs et la nomination des commissaires aux comptes. Elles ont, en outre, offert une opportunité pour les Gouverneurs de la BID d'échanger sur les perspectives stratégiques de la Banque. Sur le plan bilatéral, M. Faïd a rencontré un nombre de ses homologues, en

particulier, celui du Pakistan, avec lequel, il a échangé sur les éventuelles mesures à prendre au niveau des organes décisionnels au niveau de la BID, à l'effet de renforcer le fonctionnement de cette institution et maximiser les profits tirés de ses interventions dans ses pays membres. Il a également rencontré son homologue Libyen et le ministre de la Planification de l'Egypte, avec lesquels, il a échangé sur l'état ac-

tuelle et les voies et moyens de consolider davantage les relations avec ces pays. M. Faïd s'est aussi, entretenu avec plusieurs responsables de certaines institutions multilatérales de développement, à l'instar du Fonds de l'OPEP pour le Développement International (OFID), la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Banque Africaine d'Import-Export (Afreximbank). Les discussions ont principalement porté sur "la promotion du commerce intra-africain et de l'accompagnement des opérateurs algériens à renforcer leur présence sur le marché continental ainsi que la consolidation de l'action régionale pour relever les défis climatiques".

Enfin, le ministre a assuré la présidence de la 23^{ème} réunion du Haut Conseil des Fonds d'El-Aqsa et d'El-Qods, lors de laquelle il a eu à examiner l'état d'avancement des différents projets financés par ces Fonds et a adopté les rapports d'activités et financier y afférents.

25^{ÈME} SALON BATIMATEC

Les matériaux de construction innovants à l'honneur (REPORTAGE)

Le Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics "Batimatec", s'est distingué, pour sa 25^e édition, par la qualité des produits et des équipements présentés, ainsi qu'à travers des solutions innovantes développées localement, suscitant un véritable intérêt aussi bien des professionnels que du grand public.

Considéré comme le rendez-vous "incontournable" des professionnels du secteur du bâtiment et de la construction, le salon, qui a pris fin jeudi au Palais des expositions, a été une occasion pour de nombreux participants de mettre en valeur des matériaux et des équipements innovants fabriqués localement par des entreprises algériennes ou des sociétés mixtes avec des compagnies étrangères de renom.

Il s'agit de fabricants intervenant dans les domaines de production de peintures, du plâtre, de céramiques, de briques, de verre et d'aluminium qui ont réussi le défi de relever le niveau de la production nationale et d'investir dans des matériaux innovants et intelligents, alliant entre l'économie, le confort, la rapidité et la simplicité d'exécution, avec des performances énergétiques et environnementales, a constaté l'APS lors d'une tournée à travers les différents stands de ce salon, ouvert dimanche dernier.

Dans ce sillage, le groupe Hasnaoui a pré-

senté de nouvelles solutions pour la réalisation des cloisons intérieures de séparation avec des panneaux en plâtre dit "Panoplatre" renforcés en fibre de verre et vissés sur une structure métallique en acier galvanisé.

Salon Cherif Alleg, cadre commercial au sein de cette entreprise, ces panneaux en plâtre renforcé, fabriqués au niveau d'une usine située à Sidi Bel Abbès, sont destinés à tous les types de construction, neufs ou en rénovation, permettant de réaliser des murs intérieurs en "un temps record et avec une qualité meilleure, ainsi qu'à réduire considérablement les charges pour les constructeurs".

Ces panneaux ont été soumis, a-t-il mentionné à des tests concluants en matière d'hygiène, de sécurité et d'acoustique, et sont adaptés à plusieurs domaines d'utilisation notamment dans les projets de construction de logements individuels, collectifs, bâtiments industriels, commerciaux et établissements scolaires et salles de spectacles. Des solutions innovantes en matière de construction ont été également présentées par des entreprises spécialisées dans le domaine de la peinture, de la décoration intérieure et le revêtement des façades extérieures.

Dans ce domaine, l'entreprise Semin Algérie, créée en partenariat, a mis à l'honneur son enduit en poutre à base de ciment développé

pour le traitement des supports dégradés par l'humidité en intérieur et en extérieur. Ce produit permet, selon le représentant de cette société basée à Béjaïa, de bloquer l'humidité permanente des constructions et il est fortement perméable à la vapeur d'eau.

En activité en Algérie depuis l'année 2007, cette entreprise compte ouvrir sa première usine de production d'ici le mois de juin prochain pour assurer une production 100% algérienne, a-t-on précisé. Toujours dans le domaine de la peinture et des enduits, l'entreprise Colortek a présenté des revêtements spéciaux pour les sols et des murs avec un design innovant et élégant basé sur des effets de couleurs et différentes finitions, suscitant un vif intérêt chez les visiteurs.

Ces peintures durables à base d'eau sont conçues notamment pour les cuisines, les salles de bain, les sous-sols et les espaces intérieurs, empêchent la croissance des bactéries et des champignons. Elles sont aussi adaptées aux problèmes d'allergie causés aux personnes vivant dans des endroits humides, ont fait savoir les représentants de cette marque internationale en activité depuis plusieurs années en Algérie.

Le secteur des matériaux de construction est investi également par des producteurs locaux de colles et de mastics pour l'étanchéité, les joints

d'étanchéité et les travaux de collages élastiques avec des produits alliant qualité/prix, à l'instar de la Sarl Nacico (North Africa Chemicals Industries Company).

Cette entreprise employant 150 salariés a inauguré une usine de fabrication locale à Chelghoum Laid, dans la wilaya de Mila, en décembre dernier, et dispose de capacités de production pouvant répondre aux besoins du marché national, a indiqué Bilal Chermat, cadre commercial. Elle fournit des mastics colles multi-usages (sanitaires, PVC, automobiles, mur, jointure collage) pour tous les supports qui résistent à l'eau, à la chaleur et à l'humidité, a précisé M. Chermat. D'autres entreprises ont profité de la tenue de ce salon pour exposer des matériaux innovants en matière d'isolation, de menuiserie de bâtiments en bois et en aluminium, de fenêtres et de grillage, ainsi que la transformation du verre plat et miroiterie à usage industriel, professionnel ou domestique, à l'exemple de la société "Afriline". De l'avis de nombreux participants à cette 25^{ème} édition du Salon Batimatec, l'Algérie dispose aujourd'hui d'un secteur des matériaux de construction et du bâtiment très large et développé, comprenant des entreprises spécialisées ayant des capacités pour satisfaire le marché local et d'aller sereinement vers des marchés internationaux.

APS

DOMAINES NATIONALES

Nécessité d'accélérer la numérisation des services des domaines, du cadastre et de la conservation foncière (DGDN)

Le directeur général du domaine national, Abderrahmane Kheddi, a insisté jeudi à Sétif sur "la nécessité d'accélérer la numérisation des services des domaines, du cadastre et de la conservation foncière".

Présidant l'ouverture d'une rencontre régionale à l'institut national spécialisé de formation et d'enseignement professionnel au quartier Thinet (est de Sétif) ayant réuni des directeurs régionaux et de wilayas des zones de Sétif, d'Alger, d'Annaba, de Constantine, de Ouargla et de Biskra, M. Kheddi a affirmé que l'objectif de la direction générale du domaine national est de constituer une base nationale de données "précises, réelles et actualisées" qui sert d'outil de gouvernance et de décision.

"Pour se hisser au rang des administrations efficaces, il faudrait s'engager dans la démarche de numérisation des services du domaine national, du cadastre et de la conservation foncière", a ajouté le même responsable, estimant que "tous doivent s'impliquer dans ce processus et déployer les efforts nécessaires en direction des divers secteurs pour que les services du domaine national soient en avant, présents avec efficacité et d'une manière positive".

Selon M. Kheddi, "les services du domaine national doivent valoriser leurs ressources et veiller au recouvrement et à la préservation

des biens privés et publics de l'Etat et moderniser leurs méthodes de gestion". Cela, a-t-il ajouté, exige "la conjugaison des efforts de tous par le recours à un nouveau mode de gestion basé sur les objectifs, la planification et le suivi".

Il a également préconisé d'assainir les situations en suspens au niveau des bureaux des domaines de l'Etat, du cadastre et de la conservation foncière à travers notamment l'élaboration de plan de travail et le recensement précis de ces situations. L'objectif de la rencontre est de mettre en œuvre la feuille de route axée sur le parachèvement de la numérisation des services des domaines de l'Etat, du cadastre et de la conservation foncière et l'élimination de la bureaucratie, a indiqué de son côté le directeur régional du domaine national de Sétif, Mohamed Yazid Kadi. Tenue en présence de représentants de la chambre nationale des notaires et du bureau national des géomètres-experts fonciers, la rencontre a abordé l'accélération des opérations foncières, l'amélioration des performances et de la transparence du travail administratif, la définition des prérogatives des structures décentralisées de la nouvelle organisation du domaine national, la définition des tâches à travers l'élaboration de la fiche de poste et la moralisation de la profession, est-il noté.

MARCHÉS BOURSIERS

La Bourse de Tokyo au plus haut depuis fin 2021, soutenue par des résultats d'entreprises

La Bourse de Tokyo a été encouragée vendredi par des résultats d'entreprises japonaises souvent positifs qui ont éclipsé le regain d'inquiétudes sur les banques régionales américaines, tandis que la Bourse de Hong Kong poursuivait son repli.

À Tokyo, l'indice vedette Nikkei a pris 0,9% à 29.388,30 points (+0,8% sur l'ensemble de la semaine écoulée), son plus haut niveau de clôture depuis novembre 2021. L'indice élargi Topix a gagné 0,64% à 2.096,39 points. Cependant, à Hong Kong l'indice Hang Seng se dirigeait vers une quatrième séance de baisse d'affilée (-0,67% après 06H00 GMT), lesté par des signes de faiblesse persistante de l'économie chinoise et des inquiétudes concernant l'économie américaine.

La banque californienne PacWest s'est effondrée jeudi à Wall Street après avoir révélé que beaucoup de ses clients avaient retiré leurs dépôts début mai, ce qui a tiré vers le bas les actions d'autres banques régionales américaines.

Les inscriptions hebdomadaires au chômage aux Etats-Unis ont par ailleurs grimpé pour une troisième semaine d'affilée et ont atteint leur plus haut niveau depuis 2021, ce qui suggère que le marché de l'emploi américain commence à ralentir. Du côté des valeurs, les constructeurs automobiles japonais Nissan (+5,27% à 332,5 yens) et Honda (+4,43% à 3.741 yens) ont dévoilé jeudi des



prévisions optimistes pour leurs prochains résultats annuels, malgré des vents contraires persistants. Nissan a aussi relevé son dividende et Honda a annoncé un plan de rachat de ses propres actions pour 200 milliards de yens maximum.

Le titre SoftBank Group a perdu 3,67% à 4.949 yens. Malgré la vente d'une portion conséquente de ses actions Alibaba l'été dernier, le géant japonais des investissements dans les nouvelles technologies a de nouveau accusé une énorme perte nette sur son exercice écoulé 2022/23, équivalente à 6,6 milliards d'euros, sur

fond de débandade des valorisations dans la tech. Du côté des devises et du pétrole, la monnaie japonaise reculait légèrement par rapport au dollar, qui valait 134,79 yens vers 06H15 GMT contre 134,53 yens jeudi à 21H00 GMT. Le yen baissait plus fortement face à l'euro, qui se négociait pour 147,24 yens contre 146,85 yens la veille. Et l'euro cotait à 1,0925 dollar, contre 1,0916 dollar jeudi à 21H00 GMT. Sur le marché du pétrole, le baril de WTI américain cédait 0,35% à 70,62 dollars vers 06H10 GMT et le baril de Brent de la mer du Nord se repliait de 0,4% à 74,68 dollars.

La Bourse de Tokyo bien orientée malgré les craintes bancaires aux Etats-Unis

La Bourse de Tokyo démarrait vendredi dans le vert, encouragée par des résultats d'entreprises japonaises souvent positifs, et faisait ainsi fi du regain d'inquiétudes sur les banques régionales américaines qui a miné la confiance à Wall Street la veille. L'indice vedette Nikkei prenait 0,72% à 29.337,08 points vers 01H15 GMT et l'indice élargi Topix gagnait 0,58% à 2.095,18 points. Le titre de la banque californienne PacWest s'est effondré jeudi à Wall Street après avoir révélé que beaucoup de ses clients avaient retiré leurs dépôts début mai, ce qui a tiré vers le bas les actions d'autres banques régionales américaines. Du côté des valeurs, les constructeurs automobiles Nissan (+4,58% à 529 yens) et Honda (+4% à 3.725 yens) ont dévoilé jeudi des prévisions pleines d'optimisme pour leurs prochains résultats annuels, malgré des vents contraires qui persistent. Nissan a aussi relevé son dividende et Honda a annoncé un plan de rachat de ses propres actions

pour 200 milliards de yens maximum. Le titre SoftBank Group perdait 3,5% à 4.958 yens. Malgré la vente d'une portion conséquente de ses actions Alibaba, le géant japonais des investissements dans les nouvelles technologies a de nouveau accusé une énorme perte nette sur son exercice écoulé 2022/23, équivalente à 6,6 milliards d'euros, sur fond de la débandade des valorisations dans la tech. Du côté des devises et du pétrole, la monnaie japonaise était stable par rapport au dollar, qui valait 134,55 yens vers 01H20 GMT contre 134,53 yens jeudi à 21H00 GMT. Le cours euro/yen était aussi quasi inchangé, un euro s'échangeant pour 146,91 yens contre 146,85 yens la veille. Et un euro cotait à 1,0917 dollar, pratiquement comme la veille à 21H00 GMT. Sur le marché du pétrole, le baril de WTI américain gagnait 0,41% à 71,16 dollars vers 01H10 GMT et le baril de Brent de la mer du Nord gagnait 0,31% à 75,21 dollars.

FRANCE

L'inflation confirmée à 5,9% sur un an en avril

La hausse des prix à la consommation en France s'est établie à 5,9% sur un an en avril du fait d'un sursaut des prix de l'énergie alors que ceux de l'alimentation ont ralenti, a indiqué vendredi l'Insee, confirmant sa première estimation.

L'inflation avait atteint 5,7% sur un an en mars. Les prix de l'énergie ont accéléré de 6,8% sur un an (contre 4,9% en mars), alimenté notamment par ceux de l'essence. Les prix du gaz ont eux nettement ralenti sur un an, progressant de 22,9% en avril après 35,6% en mars, a détaillé l'Institut national de la statistique. Sur un an, il y a également eu une accélération des prix des services en avril (+3,2% après 2,9% en mars). Le

renchérissement des produits alimentaires a en revanche été moins rapide qu'au mois de mars, puisque leurs prix ont progressé de 15% sur un an après avoir atteint 15,9% le mois précédent. L'inflation alimentaire est devenue en 2023 le principal moteur de l'inflation, replaçant l'énergie. Le ralentissement de la hausse des prix alimentaires en avril concerne surtout les produits frais, dont le coût a progressé de 10,6% sur un an, après avoir bondi de plus de 17,1% en mars.

Les autres produits alimentaires se sont accrus de 15,8% sur un an, un rythme quasi identique à celui du mois précédent (15,7%). Les prix des produits manufacturés, tels

que l'habillement, les meubles ou les petits appareils électroménagers, ont également légèrement ralenti sur un an, croissant de 4,6% sur un an contre 4,8% en mars. L'inflation sous-jacente, qui exclut les éléments les plus volatils comme l'énergie et certains produits alimentaires, et per-

met ainsi de dégager une tendance de fond de l'évolution des prix, s'est élevée à 6,3% sur un an en avril, après 6,2% en mars. L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), utilisé pour des comparaisons à l'échelle européenne, s'est établi à 6,9% sur un an en avril, contre 6,7% en mars.

ETATS UNIS

La banque américaine PacWest de nouveau dans la tourmente à Wall Street

La banque régionale américaine PacWest plongeait de nouveau à Wall Street jeudi après avoir indiqué que de nombreux clients avaient retiré des dépôts début mai et qu'elle avait fait en sorte de pouvoir emprunter davantage auprès de la banque centrale. Son titre reculait de plus de 20% dans les échanges électroniques précédant l'ouverture de la Bourse de New York. Il a déjà perdu 77% depuis le 8 mars, début d'une crise bancaire qui secoue depuis deux mois le monde de la finance.

Pacific Western, ou PacWest, basée à Los Angeles, est la 53e banque américaine par la taille des actifs. Elle est désormais considérée comme le nouveau maillon faible du système après les faillites de SVB et Signature Bank en mars, et la prise de contrôle par les autorités de First Republic début mai avant sa revente à JPMorgan Chase. PacWest avait déjà été secouée à Wall Street quand elle avait indiqué le 3 mai, deux jours après la chute de First Republic, qu'elle examinait "toutes les options stratégiques".

Le message se voulait alors rassurant, PacWest indiquant ne pas avoir enregistré de retrais exceptionnels. Mais dans un document boursier jeudi, PacWest a reconnu que "ces informations (avaient) renforcé les craintes de (ses) clients quant à la sécurité de leurs dépôts". Résultat: au cours de la semaine qui s'est terminée le 5 mai 2023, ses dépôts ont baissé d'environ 9,5%, la majeure partie de cette baisse s'étant produite les 4 et 5 mai. La banque avait déjà vu ses dépôts fondre de 17% au premier trimestre. "Ces événements récents, et la couverture médiatique dont ils font l'objet, ont accru certains risques et incertitudes liés à nos activités et à nos perspectives d'avenir", écrit la banque.

Elle a aussi indiqué dans le même document qu'elle avait apporté un portefeuille de prêts d'une valeur totale de 5,1 milliards de dollars en garantie auprès de la Réserve fédérale américaine (Fed) afin de pouvoir augmenter sa capacité d'emprunt auprès de l'institution de 3,9 milliards de dollars. PacWest dit désormais disposer de 15 milliards de dollars de liquidités rapidement disponibles.

CHINE

Hausse de 4,4% du secteur automobile

Le secteur automobile chinois a enregistré une augmentation de 4,4% au cours du premier trimestre de 2023, selon les données publiées par l'Association chinoise des constructeurs automobiles. La valeur ajoutée de la production industrielle du secteur a enregistré une hausse de 5,4 points de pourcentage par rapport au chiffre enregistré au cours des deux premiers mois de l'année en cours et de 1,5 point de pourcentage par rapport à l'ensemble de l'industrie manufacturière, d'après l'association. Sur le seul mois de mars, la valeur ajoutée de la production industrielle du secteur a bondi de 13,5% sur un an, selon les données. De janvier à mars, le chiffre d'affaires combiné des entreprises du secteur a atteint 2.140 milliards de yuans (environ 308 milliards de dollars), en hausse de 1,3% en glissement annuel. Ce rythme représente une progression de 2,6 points de pourcentage par rapport à celui de l'ensemble de l'industrie manufacturière.

ROYAUME-UNI

Le PIB progresse légèrement au premier trimestre

Le produit intérieur brut (PIB) britannique a légèrement progressé, de 0,1%, au premier trimestre, écartant les craintes de récession qui pesaient en début d'année sur l'économie du pays. Le PIB a progressé pour les trois premiers mois de l'année en ligne avec les dernières projections des économistes, selon une première estimation publiée vendredi par l'Office national britannique des statistiques (ONS), après une hausse de 0,1% également au dernier trimestre de 2022. En revanche, l'économie s'est contractée sur la fin du trimestre, de 0,3% pour le seul mois de mars, après avoir stagné en février et progressé

de 0,5% en janvier, a précisé l'Institut statistique. La croissance au premier trimestre "a été tirée par les secteurs informatique et de la construction", mais l'économie a été ralentie par les grèves pour les salaires "dans la santé, l'éducation et l'administration publique", a relevé sur Twitter Darren Morgan, directeur des statistiques économiques de l'ONS. Au mois de mars, l'économie a souffert d'une activité en "baisse généralisée dans le secteur des services", mais aussi de ventes de voitures déprimées et d'un mois difficile pour les secteurs du stockage en entrepôts, de la distribution et de la vente au détail, a ajouté M. Morgan.

VIETNAM

Un sous-traitant de Nike et Adidas va licencier 6.000 ouvriers supplémentaires

L'un des plus gros fabricants de chaussures du Vietnam, qui produit notamment pour Nike et Adidas, ayant déjà supprimé plusieurs milliers de postes en début d'année, va licencier 6.000 ouvriers à partir du mois prochain en raison de commandes en berne, a annoncé samedi un média d'Etat. Le pays d'Asie du Sud-Est, l'un des plus grands exportateurs mondiaux de textiles, chaussures et meubles, subit la crise liée au coût de la vie affectant ses clients occidentaux, qui consomment moins qu'avant. Quelque 6.000 employés permanents de PouYuen Vietnam, détenu par le Taïwanais Pou Chen, vont perdre leur travail à partir de la fin du mois prochain, a annoncé l'entreprise aux autorités, selon le journal VNExpress. "Il s'agira du plus important licenciement depuis que PouYuen a commencé ses activités à Hô Chi Minh-Ville en 1996", a déclaré le média public.

BECHAR Les préoccupations de la société civile au centre des intérêts du CNDH (Zaalani)

La prise en charge des préoccupations de la société civile est au centre des intérêts du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), a affirmé jeudi à Bechar le président de cette institution, Abdelmadjid Zaalani.

Le CNDH contribue, avec le concours de tous les acteurs concernés, à prendre en charge les préoccupations et doléances soulevées par la société civile, a indiqué M. Zaalani, dans une déclaration à la presse, à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya.

"Nous allons transmettre aux parties compétentes les doléances exprimées par des représentants de la société civile à Bechar", notamment celles inhérentes au manque de certaines spécialités médicales à l'Établissement public hospitalier "Tourabi Boudjemaa" de Bechar, a-t-il déclaré, précisant que "ces préoccupations, qui sont légitimes et relèvent du droit à la santé du citoyen, démontrent l'intérêt que porte la société civile aux questions de santé publique".

Interrogé sur la visite qu'il a effectuée à l'établissement de rééducation dans la commune de Lahmar (nord de Bechar), le président du CNDH s'est félicité de conditions de prise en charge des détenus au niveau de cet établissement qui, a-t-il assuré, "répond aux normes (...) en matière de respect des droits de l'homme et la dignité humaine".

Au cours de sa tournée, le premier responsable du CNDH, qui s'est rendu au centre psychopédagogique des enfants déficients mentaux, a souligné le rôle de cette structure dans la contribution à la résolution du problème de manque d'orthophonistes qui s'occupent de cette frange de la société.

A cette occasion, il a salué les efforts consentis par le staff chargé de l'encadrement du Centre qui compte actuellement 76 enfants dont 28 filles.

Pour rappel, le président du CNDH avait présidé mercredi une cérémonie d'installation du délégué régional de cet organisme à Béchar, en l'occurrence Ahmed Benaisa, député à l'Assemblée populaire nationale.

ARTISANAT Renforcer la coordination avec les secteurs concernés pour un meilleur encadrement des artisans (ministre)

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Mokhtar Didouche a mis en exergue, jeudi à Alger, la nécessaire coordination du travail avec les secteurs concernés par le domaine de l'artisanat pour assurer un meilleur encadrement aux artisans.

Le secteur du Tourisme et de l'Artisanat œuvre avec les secteurs partenaires à "la préservation et à la protection de l'artisanat et des métiers, en assurant l'accompagnement, l'encadrement et le soutien aux artisans en vue d'améliorer leur productivité et leurs capacités concurrentielles, tout en leur permettant de s'adapter aux mutations socio-économiques et technologiques", a indiqué le ministre lors d'une journée d'étude consacrée à l'évaluation et à l'amélioration du Prix national de l'artisanat et des métiers.

Il a insisté, dans le même contexte, sur l'importance "d'exploiter les nouvelles technologies dans l'exposition, la promotion et la commercialisation du produit artisanal, et de protéger la propriété intellectuelle dans le secteur".

Cette rencontre est "une occasion pour évaluer le Prix national de l'artisanat et des métiers, créé en vertu du décret exécutif 97-273 modifié et complété", a-t-il estimé, rappelant que ce Prix "a été décerné à 92 artisans depuis sa première édition en 2002".

De nouvelles mesures seront proposées pour mieux organiser ce Prix et répondre aux aspirations des artisans, a-t-il fait savoir.

Cette journée d'étude, poursuit le ministre, intervient dans le cadre de la feuille de route tracée par le secteur au titre de 2023, laquelle prévoit notamment l'organisation de la 24^e édition du Salon international de l'artisanat et des métiers prévu du 17 au 24 juin prochain, pour mettre en exergue la richesse et l'authenticité du produit artisanal algérien.

Cette journée d'étude prévoit l'organisation d'ateliers consacrés à l'examen des moyens permettant d'améliorer l'aspect organisationnel du Prix, les mécanismes d'accompagnement des artisans, et le rôle des médias en la matière.

Elle devra être sanctionnée par des recommandations qui serviront de feuille de route pour le développement de l'artisanat national.

LOI SUR LES CONFLITS COLLECTIFS DE TRAVAIL ET L'EXERCICE DU DROIT DE GRÈVE Un texte pour renforcer les mécanismes de dialogue collectif (ministre)

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a affirmé jeudi à Alger que le texte de loi sur la prévention et le règlement des conflits collectifs de travail et l'exercice du droit de grève tendait à renforcer les mécanismes de dialogue collectif.

Répondant aux préoccupations des membres du Conseil de la nation, lors d'une plénière consacrée au débat autour dudit texte de loi et présidée par M. Salah Goudjil, président de cette instance parlementaire, le ministre a précisé que ce texte visait à renforcer les mécanismes de dialogue, de concertation et de négociation collectifs, qualifiant ces mécanismes de "moyens pacifiques les plus efficaces pour la régulation des relations professionnelles".

Ce texte de loi, souligne le ministre, "ne prévoit aucune forme de restriction ou d'entrave à l'exercice du droit de grève, mais vise, plutôt, à régler ce droit constitutionnel et à consacrer les autres droits et devoirs énoncés dans la Constitution".

Par ailleurs, M. Bentaleb a indiqué que ce texte avait été élaboré avec "la participation d'organisations syndicales les plus représentatives au niveau national, et la contribution d'enseignants en droit du travail, du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), de l'Observatoire national de la société civile (ONSC) et de différents secteurs ministériels".

Il s'agit par cette démarche, poursuit le ministre, d'élaborer "une loi fixant des mécanismes consensuels, équilibrés et efficaces, permettant de régler les conflits collectifs de travail dans le cadre du respect des droits de



toutes les parties concernées". Par ailleurs, le ministre a fait état d'un nouveau projet de loi "en cours d'élaboration" relatif au corps de l'inspection du travail.

Ce texte portera sur la modernisation de l'inspection du travail à travers l'adoption des moyens numériques, et le renforcement de ces structures par les moyens nécessaires pour accomplir pleinement leurs missions. Concernant le travail dans les wilayas du Sud, M. Bentaleb a rappelé les mesures de prise en charge des préoccupations des travailleurs dans ces zones et les efforts déployés pour "répartir équitablement les offres d'emploi et en toute transparence".

Plusieurs sénateurs ont salué, dans

leurs interventions, l'importance du texte de loi sur la prévention et le règlement des conflits collectifs de travail et l'exercice du droit de grève.

Ils ont souligné que le texte "intervient dans le contexte de la politique dont les contours ont été dessinés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en vue d'opérer des réformes sociales profondes, notamment celles liées aux relations du travail et au dialogue social".

La Commission de la Santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale du Conseil de la nation s'attelle à élaborer son rapport complémentaire sur ce texte de loi avant de le soumettre au vote lors d'une plénière prévue mardi.

LUTTE CONTRE LES STUPÉFIANTS Près de 10.000 opérations de sensibilisation initiées par le secteur des Affaires religieuses (Belmehti)

Le secteur des Affaires religieuses et des Wakfs a initié près de 10.000 opérations de sensibilisation aux dangers des drogues durant le trimestre en cours, a fait savoir jeudi à Alger le ministre du secteur, Youcef Belmehti, relevant que ces actions avaient aidé 700 toxicomanes à décrocher.

Présidant une journée d'étude à Dar el Imam (El-Mohamadia) sur "Le rôle de la mosquée dans la prévention contre le fléau des drogues", organisée dans le cadre d'une campagne nationale de sensibilisation à la lutte contre les stupéfiants, M. Belmehti a souligné que le ministère "a mené 10.000 opérations de sensibilisation durant le trimestre en cours dans le cadre de la lutte contre ces substances mortelles à travers lesquelles plusieurs parties tentent de déstabiliser l'Algérie en ciblant la société, sanctionnées par la renonciation de 700 toxicomanes à la drogue avec l'accompagnement d'imams".

Les différentes opérations ont englobé le prêché du vendredi, les dourous à la mosquée, les médias et conseils scientifiques, outre les écoles coraniques, les campagnes de sensibilisation, les sorties de terrain, la distribution de dépliants et autres, a précisé le ministre, affirmant que la mosquée est "une institution nationale qui fournit un service public à la société, en veillant



à protéger l'aspect spirituel, la référence religieuse nationale et l'institution d'un système moral fort".

A cet effet, il a affirmé la disponibilité de son secteur à "œuvrer avec tous les partenaires à lutter contre ce fléau et à déjouer toute tentative de porter atteinte à notre sécurité nationale", précisant que les portes des mosquées demeurent "ouvertes" à tous les experts et spécialistes pour sensibiliser aux dangers des drogues.

M. Belmehti a également appelé les imams "à consentir davantage d'efforts en termes de sensibilisation à la gravité de ce fléau et aux conséquences qui en découlent", arguant que "la mosquée s'érige en tribune pour faire face à tout ce qui

porte atteinte à notre société et à notre morale". Il a également mis en garde contre "les tentatives de cibler la jeunesse algérienne". Pour sa part, l'expert et consultant en prévention de proximité et chef de centre de prévention et de lutte anti-drogue, Abdelkrim Abidat a appelé à réfléchir à "la mise en place d'une stratégie nationale de prévention de proximité", et à la création de nouveaux centres de proximité de prise en charge des toxicomanes au niveau de toutes les wilayas.

Hausse du nombre des demandeurs de traitement en 2022

Le sous-directeur de la promotion de la santé mentale au ministère de la Santé, Moha-

med Chekali a mis l'accent, pour sa part, sur l'importance de la prévention "de manière étudiée et scientifique" loin de l'improvisation, à travers une stratégie bien ficelée, affirmant que le ministère veillait à assurer le traitement à tous les toxicomanes qui souhaitent en bénéficier, à travers 46 services extérieurs de traitement des toxicomanes, outre 5 services hospitaliers.

Il a fait état dans ce cadre d'une hausse "du nombre des demandeurs de traitement en 2022 à 27.000 à travers le territoire national contre 10.000 cas en 2012", estimant que ce chiffre "est encourageant et se veut le fruit des efforts des professionnels du secteur".

Le cannabis figure parmi les drogues les plus consommées, a-t-il fait savoir, relevant que la majorité des toxicomanes sont âgés entre 18 et 35 ans et ont besoin d'un accompagnement pour les aider à résister et à arrêter la consommation de ces substances.

Ont assisté à cette journée d'étude, la déléguée nationale à la Protection et à la promotion de l'enfance, Mme Meriem Cherfi, le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Nouredine Benbraham, des représentants de plusieurs départements ministériels, d'institutions sécuritaires, de la société civile et des imams.

JEÛNE MORTEL AU KENYA

Le nombre des corps exhumés atteint 150

Cinq nouveaux corps ont été exhumés jeudi dans la forêt de Shakahola à l'est du Kenya, dans le cadre de l'enquête sur les membres d'une secte qui seraient morts de faim, portant à 150 le nombre total des corps exhumés.

Il s'agit du plus faible nombre de corps exhumés depuis le début des opérations le mois dernier, a précisé la commissaire régionale de la côte, Rhoda Onyancha.

Lors d'un point de presse, la responsable sécuritaire a annoncé que deux hommes ont été retrouvés jeudi dans un état stable, portant à 72 le nombre total de personnes secourues dans le cadre de cette affaire, notant que le nombre de personnes portées disparues continue d'augmenter, s'élevant à 594.

La plupart des victimes sont mortes de faim, vraisemblablement après avoir suivi les prêches de Paul Mackenzie, pasteur autoproclamé de l'Église Internationale de Bonne Nouvelle qui prônait de jeûner "pour rencontrer le Christ". Cependant, les autopsies effectuées sur les cadavres exhumés des membres de la secte ont révélé des organes manquants sur certains corps, selon un document judiciaire, qui évoque "un trafic d'organes humains bien coordonné impliquant plusieurs acteurs".

Mercredi, un tribunal de Mombasa



(est) a ordonné le maintien en détention de Paul Mackenzie et de 17 co-accusés, dont sa femme, pour une durée de 30 jours à compter du 2 mai, date à laquelle

ils avaient comparu devant le tribunal. Accusé de la mort de plus d'une centaine de ses adeptes, il sera poursuivi pour "terrorisme", selon les procureurs.

GHANA

Au moins neuf écoliers se noient dans la capitale ghanéenne

Au moins neuf écoliers se sont noyés après qu'un bateau les transportant à chaviré dans un fleuve à Accra, la capitale ghanéenne, a confirmé jeudi un responsable.

Seji Saji Amedonu, directeur général adjoint de l'Organisation nationale de gestion des catastrophes, a indiqué que les enfants se sont noyés mercredi en fin de journée dans le Densu alors qu'ils

revenaient de l'école. Selon le responsable, les corps des personnes décédées ont été envoyés à la morgue de l'hôpital universitaire de Korle Bu et le propriétaire du bateau a été placé en garde à vue pour aider à l'enquête.

En mars, un bateau a chaviré dans la Volta au Ghana, causant la mort de cinq résidents.

CANADA

L'armée arrive dans l'ouest canadien pour lutter contre les feux

Le Canada a envoyé l'armée pour aider la province de l'Alberta dans l'ouest du pays à lutter contre les incendies qui ont brûlé plus de 410.000 hectares, une situation inédite.

"Les forces canadiennes vont aider les pompiers et fournir du transport aérien, participer à l'évacuation de communautés isolées et protéger les gens", a expliqué jeudi sur Twitter le Premier ministre canadien Justin Trudeau.

Deux jours après avoir déclaré l'état d'urgence, l'Alberta avait officiellement demandé

l'aide du gouvernement fédéral lundi.

"Les forces armées canadiennes se déploieront dans toute l'Alberta pour nous soutenir dans les opérations de nettoyage et les tâches de base de lutte contre les incendies, mais aussi pour le transport aérien et le soutien technique", a précisé devant la presse la Première ministre de la province Danielle Smith.

Quelques jours de temps plus frais ont donné un peu de répit aux pompiers permettant de réduire le nombre de feux actifs et aussi à cer-

tains habitants de rentrer chez eux. Quelque 80 feux étaient toujours actifs jeudi, dont 23 hors de contrôle.

Certaines compagnies pétrolières et gazières ont également pu redémarrer leur production interrompue pendant quelques jours.

La province canadienne de l'Alberta, l'une des plus grandes productrices de pétrole au monde, a connu un printemps chaud et sec propice aux départs de feux.

Dans la grande majorité, ces incendies sont d'origine humaine. Mais selon le site

météorologique Environnement Canada, les températures vont fortement remonter dans la fin de semaine, notamment dans le centre et le nord.

Elles devraient être accompagnées d'orages, des conditions propices au déclenchement de nouveaux feux en raison de la foudre.

Depuis quelques années, l'ouest du Canada est frappé à répétition par des événements météorologiques extrêmes, dont l'intensité et la fréquence sont accrues par le réchauffement climatique.

Le gouvernement approuve la demande d'aide de la province de l'Alberta

Le gouvernement canadien a indiqué avoir approuvé la demande d'aide de la province de l'Alberta (ouest) qui continue de lutter contre les incendies de forêt et de broussailles.

L'aide prévoit "des ressources de transport aérien pour la mobilité et les tâches logistiques, y compris l'évacuation des communautés isolées". Le ministre fédéral de la Protection civile, Bill Blair, a souligné

que cette aide s'ajoute à celle déjà fournie, ou en cours, par l'intermédiaire différents organismes. Mercredi soir, sur les 81 feux de forêt et de broussailles actifs en Alberta, 26 n'étaient toujours pas maîtrisés, selon le site d'Alberta Wildfire.

Plusieurs États américains ont envoyé des renforts pour combattre les incendies avant le temps chaud prévu dans les prochains jours. Des pompiers du Québec,

de l'Ontario, du Yukon, du Nouveau-Brunswick et de la Colombie-Britannique sont sur le terrain pour prêter main-forte.

Le nombre total des personnes visées par des ordres d'évacuation a baissé, passant de 29.000 à 17.861, selon les estimations du gouvernement.

Des ordres d'évacuation sont toujours en vigueur dans les régions du centre et du nord de la province.

CHINE

Alerte bleue à la forte convection

L'autorité météorologique de la Chine a émis vendredi une alerte bleue à la forte convection dans certaines régions, marquée par de fortes pluies susceptibles de provoquer des inondations et des glissements de terrain.

De vendredi après-midi à samedi après-midi, des orages, des coups de vent et de la grêle frapperont certaines parties du Hebei, de Pékin, de Tianjin, du Jilin, du Liaoning et du Shandong, selon le Centre météorologique national.

De fortes et courtes pluies, marquées par des précipitations allant de 20 à plus de 50 millimètres par heure, devraient toucher par endroit le Jilin, le Liaoning, le Hebei,

Pékin, Tianjin, le Shandong, le Sichuan, le Yunnan, le Guangxi, le Guangdong et Hainan, annonce le centre.

Le centre a conseillé au public de prendre des précautions contre les inondations, les glissements de terrain et les coulées de boue, et de réduire les activités en plein air.

Les navires opérant dans les eaux touchées ou transitant par celles-ci doivent rentrer au port ou faire des détours.

La Chine dispose d'un système d'alerte météorologique pour la forte convection à trois couleurs, avec l'orange représentant le niveau le plus élevé, suivi par le jaune et le bleu.

ALLEMAGNE

Deux morts dans une fusillade



Deux personnes ont été tuées jeudi matin lorsqu'un homme armé a ouvert le feu dans une usine du constructeur automobile Mercedes-Benz à Sindelfingen, dans le sud de l'Allemagne.

Selon l'enquête initiale, l'homme de 53 ans a tiré sur les deux victimes à l'usine mais il a été arrêté sans opposer de résistance, ont déclaré le bureau du procureur de Stuttgart et le siège de la police de Ludwigsburg dans un communiqué commun.

L'usine de Sindelfingen est située à environ 17 km au sud-ouest de Stuttgart.

La police et les services de secours sont toujours sur place en grand nombre car "le motif de l'attaque fait toujours l'objet d'une enquête", indique le communiqué.

FINLANDE

27 blessés dans l'effondrement d'une passerelle près d'Helsinki

Vingt-sept jeunes gens, principalement des enfants, ont été blessés jeudi en Finlande dans l'effondrement d'une passerelle provisoire près d'Helsinki qui a provoqué leur chute de plusieurs mètres, ont annoncé les secours.

"Quelque 27 jeunes gens, la plupart mineurs, ont été blessés à des degrés divers" lors de la chute de cette passerelle de chantier située à Espoo en banlieue de la capitale, ont indiqué les services de secours finlandais dans un communiqué, repris par des médias. L'incident a eu lieu vers 09H20 locales (06H20 GMT). Vingt-quatre des blessés ont été hospitalisés, mais leurs jours ne sont pas en danger, selon les services hospitaliers.

Selon les images diffusées par les médias finlandais, les planches de bois de la passerelle se sont brisées sous le poids des jeunes, provoquant leur chute environ quatre à cinq mètres en contrebas. Les blessés faisaient pour la plupart partie d'un groupe d'une école, ont précisé les services de l'hôpital universitaire d'Helsinki.

Selon les médias finlandais, il s'agit essentiellement d'une classe correspondant à des élèves d'environ 14 ans, qui se rendait à un musée voisin.

ITALIE

Au moins un blessé dans une explosion à Milan

Au moins une personne a été blessée après une violente explosion survenue jeudi dans le centre de Milan en Italie, ont rapporté les médias locaux. Selon la chaîne publique RAI, un incendie s'est déclaré après l'explosion d'une camionnette transportant des bouteilles d'oxygène dans le quartier de Porta Romana, enflammant au moins quatre véhicules stationnés et quelques bâtiments voisins. Un bâtiment et une école maternelle près du sinistre ont été évacués.

Les autorités ont bouclé la zone, tandis que les pompiers éteignaient les flammes.

Des vidéos publiées sur les réseaux sociaux ont montré des gens fuyant des bâtiments en direction des rues au milieu de panaches de fumée noire s'élevant dans l'air.

Le seul blessé recensé pour l'heure est le conducteur de la camionnette qui a explosé.

La police a promis de mener une enquête sur cette explosion, même si un responsable a dit qu'il n'y avait aucune indication immédiate qu'il s'agissait d'un acte criminel.

CHU D'ORAN Plus d'une cinquantaine de patients victimes d'AVC traités par thrombolyse

Plus d'une cinquantaine de personnes victimes d'accidents vasculaires cérébraux (AVC) ont été traitées par la technique de thrombolyse au niveau de l'unité neuro-vasculaire du Centre hospitalo-universitaire d'Oran "Dr Benzerdjeb", depuis le début de l'année en cours, a-t-on appris, mercredi, auprès du responsable de cette unité.

De janvier dernier jusqu'à aujourd'hui, mercredi, 51 personnes victimes d'AVC ont été traitées par la technique de thrombolyse à l'unité neuro-vasculaire du CHU d'Oran, un chiffre assez important qui témoigne de l'ampleur de cette pathologie qui touche de plus en plus de personnes", a indiqué à l'APS le Pr Goulmane Mourad, responsable de cette unité, également chef de l'unité de tri aux urgences médicales (UMC) du même CHU.

La thrombolyse est une technique médicale visant à détruire un thrombus (ou caillot sanguin) qui se forme dans les veines ou les artères, bloquant la circulation sanguine, a-t-il expliqué, précisant que cette technique consiste à injecter par voie intraveineuse des médicaments thrombolytiques, qui vont dissoudre le caillot de sang. Selon le même responsable, le traitement par thrombolyse se pratique au CHU d'Oran, depuis l'année 2015, "nous sommes les premiers à l'avoir utilisé à Oran, et deuxième au niveau du territoire national, après le CHU de Blida.

Cette nouvelle Unité a été créée aux UMC, l'année dernière".

"Se présenter à temps veut dire dans les 4 heures qui suivent l'accident, autrement le traitement n'aura aucun effet", a expliqué le même responsable, tout en soulignant l'importance de la sensibilisation de la population sur les risques des AVC.

Dès les premiers signes d'un AVC, soit une faiblesse d'un seul côté du corps, engourdissement ou un fourmillement au niveau du visage, dans les bras ou dans les jambes, difficulté à parler ou à comprendre, des troubles de la vue ou l'incapacité de voir, surtout d'un œil, entre autres, le patient doit se présenter en urgence au service ou à l'unité concernée pour recevoir les soins nécessaires à temps, récupérer les fonctions vitales et éviter le handicap", a-t-il souligné, notant que l'âge des patients varie entre 40 et 98 ans.

Après la thrombolyse, la grande majorité des patients traités par cette technique médicale dans l'Unité récupèrent leurs fonctions à 100%, dans quelques cas certains patients récupèrent leurs fonctions avec quelques séquelles, en raison du temps qu'ils ont passé avant de se présenter à l'hôpital, a-t-il expliqué, indiquant, par ailleurs, que 93 patients ont été traités, l'année dernière, au niveau de l'Unité.

TIARET Mise en exploitation d'un centre médical de l'association Kafil El-Yatim

Une cérémonie de mise en exploitation d'un centre médical relevant de l'association Kafil El-Yatim, dont les équipements sont un don de l'Ambassade du Japon en Algérie, a été organisée mardi à Tiaret.

La cérémonie s'est déroulée en présence du Directeur de l'Action sociale, Dahou Negadi, du Directeur de la Santé, Ali Bensadek, du Directeur régional de l'Agence de développement social (ADS), Ahmed Bekki, d'élus locaux, des cadres de l'association et de l'ambassadeur du Japon en Algérie, M. Kono Akira.

M. Akira a souligné que ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique de coopération du Japon avec les pays amis à travers le financement de mini projets locaux. Il a ajouté que, depuis novembre dernier, une convention concernant ce projet a été signée, en offrant un don d'une valeur de 46.699 euros, signalant que ce projet "profitera à un grand nombre d'orphelins". L'ambassadeur a rappelé, à ce titre, que son pays a financé, depuis 2022, deux projets, l'un à Tiaret, qui concerne ce centre médical, et le second à Ghardaïa, affichant la disposition du Japon à financer d'autres projets.

Pour sa part, le président régional de l'association Kafil El-Yatim, Larbi Djellab a indiqué que ce centre dispose d'un laboratoire d'analyses médicales, d'équipements en ophtalmologie, de médecine générale et d'une salle de chirurgie dentaire, fournissant des prestations à 6.500 orphelins et 4.500 veuves de la wilaya de Tiaret, outre des orphelins et veuves des wilayas de Tissemsilt, Laghouat, Saïda, Mascara et El Bayadh.

SENSIBILISATION CONTRE LA DROGUE ET LES PSYCHOTROPES Lancement prochain d'une caravane nationale (ministre)

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, a fait état jeudi à Khenchela du prochain lancement d'une caravane nationale de sensibilisation contre le fléau de la drogue et des psychotropes durant la période du 19 mai au 26 juin.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a précisé que dans le cadre du programme de protection de la jeunesse contre les divers fléaux sociaux, une campagne de sensibilisation contre le fléau de la drogue et des psychotropes sera lancée et sillonnera l'ensemble des wilayas du pays sous le slogan "les jeunes combattent les drogues" en vue de protéger cette catégorie qui constitue la locomotive du développement national.

Présidant la réception du projet de réhabilitation et de revêtement du stade communal de Bouhmama en gazon synthétique, M. Hammad a donné des instructions pour inscrire au profit de ce stade une opération de pose d'éclairage et permettre son exploitation nocturne pour les entraînements et compétitions des clubs et associations sportives.

Lors de son inspection de la piscine semi-olympique de Kaïs, le ministre a recommandé de parache-



ver les travaux et raccorder cet équipement sportif au réseau de gaz naturel afin que les jeunes de la région puissent accéder à ses services à partir de cet été.

Sur le chantier du projet du centre régional de préparation des sélections nationales de la région d'Aïn Silène dans la commune d'El Hamma, il a exprimé son mécontentement devant le retard notable accusé par ce projet inscrit en 2006 et lancé en 2013 avant de

connaître plusieurs arrêts en raison de problèmes techniques qui n'ont pas été pris en charge à ce jour par l'entreprise de réalisation. M. Hammad a donné ensuite le coup d'envoi des travaux de requalification du stade 1er novembre du complexe omnisports de N'sigha et a insisté sur le respect des délais de réalisation et des normes de qualité. Le ministre a rencontré les représentants des clubs sportifs qui lui ont fait part

de leurs préoccupations promettant de les résoudre dans les limites des moyens disponibles.

Au terme de sa visite, il a rappelé dans une déclaration à la presse que son département ministériel a inscrit plusieurs projets pour le développement et la modernisation des équipements de jeunes et encourager les associations sportives à réaliser d'excellentes performances dans les diverses disciplines.

CHU DE TIZI-OUZOU Réalisation d'une première laparoscopie avancée retransmise en direct au niveau national

Une première intervention chirurgicale par la technique de laparoscopie, retransmise en direct à travers tous les centres hospitaliers du pays, a été réalisée mercredi au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou.

Cette première expérience intervient à l'occasion des premières journées de chirurgie de laparoscopie avancée qu'organise le service de chirurgie générale de la même structure sanitaire.

Lors de ces journées, plusieurs interventions chirurgicales, portant sur diverses pathologies, réalisées par différentes structures sanitaires du pays, sont retransmises par visioconférence.

"La télé-médecine est déjà pratiquée dans le pays et le CHU de Tizi-Ouzou est en passe de devenir pionnier



en la matière, notamment, à travers ses jumelages avec plusieurs structures sanitaires du Sud du pays et des Hauts-plateaux", a souligné le Professeur Meziane Habarek, chef de service de chirurgie générale du CHU Nedir Mohamed.

Les participants à ces

journées, venus des quatre coins du pays, ont, également, débattu des pathologies traitées par la technique laparoscopique. Une technique qui se généralise en chirurgie générale, soulignent les spécialistes.

"Depuis quelques temps, toutes les interventions chi-

rurgicales de la vessie, du côlon et du rectum se font à 100% par laparoscopie alors que pour le foie, le pancréas la technique n'est pas encore bien maîtrisée du fait de la difficulté de la localisation de la tumeur", a indiqué, à ce propos, le Pr Zohra Imessaoudene, chef de service de chirurgie générale au CHU Mustapha Pacha d'Alger.

Le Pr Imassaoudene a expliqué que la laparoscopie "permet, par une petite ouverture de la paroi de l'abdomen d'observer de l'intérieur, au moyen d'une caméra, les différents organes digestifs et aussi d'intervenir sur ces organes et remplir ainsi deux objectifs, diagnostique et thérapeutique".

Elle permet, également, a relevé pour sa part le Pr Habarek, de gagner du temps pour le malade et le praticien.

Algérie Télécom assure la diffusion en direct d'interventions chirurgicales

Des interventions chirurgicales, se déroulant dans les blocs opératoires du service de chirurgie générale du Centre hospitalo-universitaires (CHU) de Tizi-Ouzou "Nedir-Mohamed", seront retransmises en direct par visioconférence, mercredi et jeudi, par Algérie Télécom, au niveau de l'auditorium de cet établissement de santé, indique un communiqué de l'entreprise publique de télécommunications.

Ces opérations sont programmées

dans le cadre des journées médico-chirurgicales du service de chirurgie générale du CHU de Tizi-Ouzou et ont un but pédagogique, précise le communiqué, ajoutant que des "interventions chirurgicales, exécutées par voie laparoscopique avancée, sont programmées et seront retransmises grâce à la solution de visioconférence d'Algérie Télécom".

"Des tests opératoires réels ont, préalablement, été effectués sous la super-

vision des chirurgiens et des équipes de la Division corporate et intégration de Solution IT, en collaboration avec la Direction opérationnelle des télécommunications de Tizi-Ouzou", ajoute la même source.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre des "efforts consentis pour accompagner l'ensemble des secteurs dans leur processus de digitalisation", souligne Algérie Télécom.

ONU 152 millions de bébés nés prématurément dans le monde lors de la dernière décennie

Quelque 152 millions de bébés sont nés avant terme au cours de la dernière décennie, ont indiqué mercredi les Nations Unies, relevant que les taux de naissances prématurées n'ont pas changé au cours de la dernière décennie, quelle que soit la région du monde.

Sur dix bébés nés, un est prématuré - et toutes les 40 secondes, un de ces bébés meurt, selon ce document de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

L'ONU estime à 13,4 millions le nombre de bébés nés avant terme en 2020, et à près d'un million le nombre de décès dus à des complications liées à l'accouchement prématuré.

Cela équivaut à environ un bébé sur dix né prématurément (avant 37 semaines de grossesse) dans le monde.

"Malgré les nombreux progrès réalisés dans le monde au cours de la dernière décennie, nous n'avons pas réussi à réduire le nombre de bébés nés trop tôt ou à éviter le risque de leur décès", a déclaré dans un communiqué,



le Directeur de la santé par intérim à l'UNICEF, Steven Lauwerier, déplorant un "bilan accablant".

L'ONU parle d'une "urgence silencieuse" dont l'ampleur et la gravité ont long-

temps été sous-estimées et qui entrave les progrès en matière d'amélioration de la santé et de la survie de l'enfant. Selon le rapport, les taux de naissances prématurées n'ont changé dans aucune région du monde au cours de

la dernière décennie et 152 millions de bébés vulnérables ont vu le jour trop tôt entre 2010 et 2020.

Les naissances prématurées sont aujourd'hui la principale cause de mortalité infantile, représentant plus d'un décès d'enfant sur cinq survenant avant leur cinquième anniversaire.

Les survivants de la prématurité peuvent être confrontés à des conséquences sanitaires tout au long de leur vie, avec une probabilité accrue de handicap et de retard de développement.

De plus, les impacts des conflits, du changement climatique et de la Covid-19 augmentent les risques pour les femmes et les bébés partout dans le monde, constatent les auteurs du rapport.

ZIMBABWE 215 cas de choléra confirmés depuis février

Le Zimbabwe compte au moins 215 cas confirmés de choléra par des tests en laboratoire depuis la dernière épidémie en date apparue le 12 février, a indiqué mardi soir le ministère de la Santé et de la Protection de l'enfance.

Faisant le point sur la situation, il a indiqué que les dix provinces du pays étaient touchées, mais qu'il n'y avait aucun lien épidémiologique entre elles. En date du 9 mai, "766 cas suspects de

choléra, cinq décès confirmés en laboratoire, 16 décès suspects de choléra et 215 cas confirmés en laboratoire ont été signalés", a précisé le ministère.

Lors d'une conférence de presse après le conseil des ministres mardi soir, la ministre de l'Information, de la Publicité et des Services de radiodiffusion, Monica Mutsvangwa, a annoncé que le gouvernement débloquent des fonds pour renforcer la réponse

du pays à l'épidémie. Le gouvernement "assure la nation que l'évaluation des risques de choléra, qui devrait guider la généralisation de la vaccination orale contre le choléra, a été achevée dans les dix provinces du pays", a-t-elle dit.

"La surveillance active des points d'entrée et de sortie se poursuit dans le cadre d'une approche multisectorielle de la réponse à l'épidémie de choléra."

ETATS UNIS Fin de l'urgence de santé publique liée à la COVID-19

L'urgence de santé publique (PHE) liée à la COVID-19 aux Etats-Unis a pris fin jeudi, marquant une transition majeure dans la lutte du pays contre la pandémie mondiale. La PHE avait été annoncée par le secrétaire américain à la Santé et aux Services sociaux d'alors, Alex Azar, en janvier 2020 pour mettre en œuvre des mesures temporaires et allouer des ressources en vue de mieux contenir la

pandémie. Depuis son entrée en fonction en 2021, le président américain Joe Biden l'a prolongée à plusieurs reprises.

La décision de l'administration Biden de mettre fin à l'urgence intervient alors que le nombre de décès et d'hospitalisations liés à la COVID-19 a considérablement diminué en raison de la disponibilité de vaccins, de traitements antiviraux et d'une exposition généralisée au virus.

Selon les données du Centre de contrôle et de prévention des maladies (CDC) des Etats-Unis, la pandémie a fait au moins 6 millions d'hospitalisations et 1,1 million de décès dans le pays.

La fin de la PHE apportera des changements significatifs dans la façon dont le pays réagit au virus.

En particulier, le CDC va réduire ses efforts de suivi du virus. Dans le même temps,

la plupart des outils, comme les vaccins, les traitements et les tests, resteront disponibles, mais d'autres, comme certaines sources de données et les rapports, changeront.

Jeudi également, l'administration Biden a mis fin aux exigences en matière de vaccins contre la COVID-19 pour les employés fédéraux, les sous-traitants fédéraux et les voyageurs aériens internationaux.

CHINE La vigilance reste de mise face au Covid-19 (épidémiologistes)

Des épidémiologistes chinois se sont félicités de la décision de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) de lever l'alerte maximale sur la pandémie du Covid-19, tout en soulignant qu'en Chine, la vigilance et la surveillance seront maintenues face à un virus dont la menace persiste toujours.

La décision de l'OMS selon laquelle le Covid-19 ne représente plus une urgence sanitaire mondiale signifie que les outils de contrôle de la maladie disponibles sont suffisants pour lutter contre les menaces du virus et que ses impacts sur la vie des gens peuvent être efficacement contenus, ont indiqué les experts chinois de la santé.

Cependant, ils ont souligné que la pandémie n'est pas officiellement terminée et que la Chine accordera la priorité à la surveillance des nouvelles variantes, à la vaccination des groupes vulnérables et au renforcement des systèmes médicaux et d'intervention d'ur-

gence à l'avenir. L'OMS a déclaré vendredi que le Covid-19 ne représente plus une urgence sanitaire mondiale, ouvrant la voie à la fin d'une pandémie qui a fait au moins 20 millions de morts dans le monde et fortement perturbé l'économie mondiale.

Plusieurs facteurs, dont la baisse constante des cas signalés, d'hospitalisations et de décès, ont contribué à la décision de l'OMS, indique Liang Wannian, chef du groupe d'experts sur la réponse aux épidémies de la Commission nationale chinoise de la santé.

Le monde a atteint une immunité collective adéquate contre la maladie grâce à la vaccination de masse au cours des trois dernières années, et a renforcé la préparation globale, y compris des stocks d'équipements de protection, a-t-il dit, soulignant que la décision de l'OMS devrait stimuler davantage les échanges mondiaux.

Cependant, l'épidémiologiste en chef

chinois a concédé que le changement ne signifie pas pour autant pas que la pandémie est terminée, et ne suggère pas que le Covid-19 est devenu inoffensif. "Cela signifie plutôt que la menace de la maladie peut être efficacement maîtrisée", a-t-il précisé.

La solidarité mondiale et des mesures ciblées et fondées sur la science sont toujours nécessaires pour protéger la santé publique, a-t-il insisté, relevant que dans le cas de la Chine, le développement de réseaux de surveillance et d'alerte précoce plus efficaces pour les mutations virales et les épidémies sera une tâche clé dans l'avenir.

"Les campagnes de vaccination ciblant les groupes à haut risque doivent continuer à être déployées et notre capacité à traiter les patients graves doit être encore améliorée", a-t-il dit, mettant l'accent sur la nécessité de rappeler au public l'importance d'observer les mesures d'hygiène.

HAÏTI La vie de plus de 100.000 enfants menacée par la malnutrition aiguë (Unicef)

La violence des gangs qui ravage Haïti a provoqué une augmentation de 30% en un an de la malnutrition aiguë sévère chez les enfants, a déploré jeudi l'Unicef, qui estime que la vie de plus 100.000 enfants est ainsi menacée.

"La violence armée a augmenté le nombre d'enfants en Haïti souffrant de malnutrition aiguë sévère, également appelée émaciation sévère, qui a grimpé en flèche de 30% dans le pays par rapport à 2022", s'est inquiétée l'agence onusienne dans un communiqué.

L'Unicef estime que 115.600 enfants vont souffrir en 2023 de cette forme de dénutrition la plus mortelle qui représente l'une des principales menaces pour la survie des enfants, contre 87.500 en 2022.

"En Haïti, de plus en plus de mères et de pères n'ont plus les moyens d'apporter soins et alimentation appropriés à leurs enfants, et les parents ne peuvent pas les emmener dans les centres de santé en raison de l'augmentation terrible des violences des groupes armés", a dénoncé le responsable de l'Unicef dans le pays, Bruno Maes.

"Combiné avec l'épidémie de choléra en cours, de plus en plus d'enfants souffrent d'émaciation sévère plus rapidement et vont mourir si des mesures urgentes ne sont pas prises", a-t-il insisté.

Depuis la résurgence du choléra dans le pays en octobre dernier, plus de 41.000 cas suspects ont été enregistrés, dont près de la moitié chez des enfants de moins de 14 ans, selon le communiqué.

Dans ce contexte, l'Unicef a un "besoin urgent" de 17 millions de dollars pour détecter les cas de malnutrition aiguë sévère et apporter aux enfants victimes les soins et l'alimentation nécessaires.

Dans le cas contraire, "la situation pourrait encore s'aggraver entre maintenant et octobre". "Un manque de financement pourrait mettre en danger les vies de plus de 100.000 enfants qui risquent une mort immédiate", a insisté l'Unicef, qui note que les enfants de la capitale Port-au-Prince sont les plus touchés. Près d'un enfant sur quatre dans le pays souffre d'autre part de malnutrition chronique, avec des conséquences physiques et cognitives à long-terme, a indiqué le communiqué.

Plus de 600 personnes ont été tuées pour le seul mois d'avril dans "une nouvelle vague de violence extrême" qui a frappé plusieurs quartiers de Port-au-Prince, selon l'ONU, qui ne cesse de répéter son appel à envoyer une force d'intervention internationale pour aider la police dépassée face aux gangs.

NICARAGUA Le parlement dissout la Croix-Rouge locale

Le parlement du Nicaragua a décidé mercredi à l'unanimité de dissoudre la Croix-Rouge nicaraguayenne, accusée d'avoir dérogé à son obligation de neutralité durant les manifestations anti-gouvernementales de 2018, et de la remplacer par un organisme public.

A l'unanimité, les députés ont voté une résolution pour annuler le décret qui avait fondé la Croix-Rouge nicaraguayenne le 29 octobre 1958.

Avant le vote, des députés ont accusé la Croix-Rouge nicaraguayenne d'avoir violé les lois régulant des associations sans but lucratif ainsi que le principe de neutralité de la Fédération Internationale de la Croix Rouge, basée à Genève où elle a été fondée en 1863.

"Durant les événements de 2018 (...) des filiales (de la Croix-Rouge) ont agi en contradiction avec ces principes (de neutralité) et de (ses) propres statuts", selon l'exposé des motifs de la résolution.

Celle-ci stipule que la Croix-Rouge serait remplacée par un "organisme autonome décentralisé".

FROID C'EST BON OU MAUVAIS POUR L'ORGANISME ?

La semaine s'annonce glaciale sur la moitié Nord de la France. Bonne nouvelle : le froid peut avoir un effet positif sur notre organisme. A commencer par notre tour de taille et notre sommeil.

Le froid polaire s'est installé sur le Nord de la France et cette vague de froid devrait persister toute la semaine. Une mauvaise nouvelle pour ceux qui ont le cœur fragile car à ces très basses températures, notre cœur doit redoubler d'efforts pour bien fonctionner. Mais une bonne nouvelle pour les personnes qui souffrent de troubles du sommeil ou qui ont des problèmes de poids. On vous dit pourquoi.

LE FROID, C'EST BON POUR LE SOMMEIL

La température du corps doit baisser pour assurer un sommeil réparateur. Elle n'est pas en plateau à 37 °C tout le temps, il y a un minimum qui se situe entre 4 et 6 heures du matin", précise le Dr Sylvie Hoyant-Parola, auteure de Comment retrouver le sommeil par soi-même (éd. Odile Jacob). Celle de la chambre a donc de l'importance. La température idéale pour bien dormir : entre 16 et 18°. Entrouvrez donc la fenêtre de la chambre quelques minutes avant de vous coucher, laissez entrer le froid polaire avant de vous glisser sous la couette et vous trouverez plus facilement le sommeil.

Pourquoi ? Lors du sommeil paradoxal, qui survient à la fin de chaque cycle, il n'y a plus de régulation de la température. Celle de notre corps s'équilibre donc sur celle de la pièce. Or notre cerveau n'aime pas voir sa température

s'élever. C'est pourquoi, s'il fait très chaud, non seulement on a du mal à s'endormir (car le sommeil se produit quand la température du corps diminue), mais on se réveille en outre à chaque cycle. Dormir au frais l'hiver est important, car la baisse de luminosité augmente le risque de dépression saisonnière.

LE FROID, C'EST BON POUR LE TOUR DE TAILLE

Avec le froid, entrent en scène les graisses brunes ou, pour le dire plus élégamment, le tissu adipeux brun, qui brûle plus vite les calories que la graisse blanche. Il est très présent chez les mammifères qui hibernent, pour les aider à garder une bonne température corporelle : c'est ce qu'on appelle la thermogenèse. Les nourrissons en possèdent eux aussi, ce qui leur permet de maintenir leur température à 37 °C. Or, il se trouve qu'un certain pourcentage de ces graisses brunes est encore présent chez les adultes, chez les femmes surtout. "C'est intéressant en hiver, car les deux graisses ne fondent pas de la même manière. Pour la blanche, c'est le sport, et pour l'autre, c'est le froid", explique le Dr Frédéric Saldmann, cardiologue et nutritionniste.

Pourquoi ? Parce que cette graisse brune, riche en mitochondries (produisant de l'énergie et de la chaleur), possède la capacité de les fournir au corps en dehors de tout effort musculaire, seulement



sous l'effet du froid", poursuit notre spécialiste. Si on résume, le froid fait fondre !

LE FROID, C'EST MOINS BON POUR L'IMMUNITÉ

Ce n'est pas une idée reçue de penser que le froid diminue la réponse immunitaire. Car le sang se concentre sur les organes vitaux, ce qui empêche les cellules chargées

de l'immunité, comme les globules blancs et les polynucléaires, de bien circuler dans l'ensemble de notre corps. Résultat : on devient nettement plus sensible aux petits bobos... et aux virus. D'où l'importance de suivre à la lettre les gestes barrières contre le coronavirus.

Le conseil : Autrefois, on se frictionnait très fort, en rentrant chez soi, en pensant que serait un bon

moyen de faire barrage aux rhumes. Eh bien on n'avait pas tort, ce n'était pas un geste inutile, il avait un fondement scientifique car, en réactant la circulation, on réactivait les défenses", remarque Christine Renard, chercheuse au CNRS.

LE FROID, C'EST MOINS BON POUR LES CŒURS FRAGILES

À l'arrivée de l'hiver, notre cœur se prépare à nous défendre contre le froid, mais le combat ne sera pas à armes égales pour les personnes hypertendues ou ayant un antécédent d'infarctus. Car "l'organisme doit mobiliser davantage d'énergie pour maintenir la température du corps, c'est-à-dire que le cœur va battre plus rapidement, sa consommation d'oxygène va augmenter, les vaisseaux vont se contracter, ce qui favorisera la coagulation du sang" note le Dr Patrick Assayag, vice-président de la Fédération française de cardiologie. "En hiver, la moindre activité physique demande un effort important au cœur, si bien que marcher dans le froid équivaut à courir un 100 mètres. Et les fumeurs sont plus à risque, car le tabac intensifie le rétrécissement des artères coronaires." Enfin, le froid est source de déshydratation, ce qui réduit la fluidité du sang et demande aussi plus d'effort au cœur. Le conseil : se couvrir les extrémités et la tête, pour éviter les phénomènes vasoconstricteurs, s'échauffer avant de s'exposer.

Comment éviter engèlures et gelures

L'ambiance glaciale qui vient de s'installer sur la France peut entraîner des engèlures superficielles et des gelures plus graves. Les recommandations du ministère de la Santé pour rester en forme, même par grand froid. Grand froid, neige, vent : un trio parfait pour vous faire courir le risque de gelures et d'engèlures. Face à cette ambiance glaciale qui s'installe sur la France, voici un petit rappel de ce qu'il faut faire pour rester en forme.

LES ENGÈLURES NE SONT PAS DANGEREUSES
Les engèlures superficielles peuvent être douloureuses mais elles ne sont pas dangereuses. Concrètement, les parties du corps exposées au froid (visage, mains, pieds) sont engourdis, et certaines zones de peau prennent une couleur blanche et paraissent anormalement malléable, comme de la cire.

Ces engèlures peuvent apparaître rapidement, surtout si le vent est fort. Pour les soigner : Réchauffez progressivement la zone atteinte, en l'immergeant, par exemple, dans une baignoire d'eau tiède, à 38°C au moins.

Ne frictionnez pas cette zone et ne la massez pas car cela pourrait aggraver la lésion. Ne vous approchez pas d'une source de chaleur trop forte, comme une lampe chauffante ou un radiateur, car cela réchaufferait la zone atteinte de façon trop brutale.

LES GELURES NÉCESSITENT LES SECOURS

Une brûlure, plus grave mais heureusement moins fréquente est celle des gelures. Celles-ci peuvent survenir en cas de gel complet des tissus de la peau. La peau devient inerte, peut devenir blanchâtre et se couvrir de cloques. Dans ce cas, il est conseillé d'appeler les secours médicaux rapidement (15 ou 112) car les lésions nécessitent des soins intensifs, et conduisent parfois (mais fort heureusement très rarement) à des amputations.

ATTENTION À L'HYPOTHERMIE

L'hypothermie survient lorsque la température du corps tombe au-dessous de 35°C. Vous ne pouvez vous empêcher de frissonner, de grelotter, vous perdez l'équilibre, vous avez des difficultés à manipuler les objets et à parler normalement (vous prononcez les phrases au ralenti).

L'hypothermie est potentiellement dangereuse car ces symptômes arrivent de façon progressive : les personnes atteintes d'hypothermie et leur entourage ne les remarquent souvent que tardivement. Progressivement, une confusion apparaît sous l'effet de ce jugement et d'une consommation mentale. Ses forces musculaires l'abandonnent, elle tombe de fatigue et elle peut aller jusqu'à s'endormir dans le coma.

DR HOGNERMÉ

POURQUOI CERTAINES PERSONNES SONT-ELLES PLUS FRILEUSES QUE D'AUTRES ?

L'humanité est divisée en deux catégories : ceux qui ont toujours (ou souvent) froid, et les autres. C'est un fait, mais l'heure est venue de vous expliquer ce qui se cache derrière cette éternelle scission.

L'expérience est assez simple à mettre en place hors période de crise sanitaire : regroupez une dizaine de personnes dans un espace clos en hiver, et attendez. Rapidement, un premier groupe va se dégaier et constater un froid intolérable. Dans la foulée, un second groupe émergera et tentera de dissuader le premier de monter le chauffage, prétextant "qu'on crève déjà de chaud". Eh bien, au risque de les décevoir, aucun des deux clans n'a raison. Nous ne sommes absolument pas égaux face au froid.

Divers facteurs peuvent expliquer cela, comme des différences d'alimentation et d'activité physique (le mouvement crêment la chaleur) ou encore des problèmes pathologiques (comme un dysfonctionnement de la thyroïde, qui joue sur la régulation de la chaleur, ou des soucis de circulation sanguine). Mais les explications principales ne se trouvent pourtant pas là.

UNE HISTOIRE DE SURFACE CORPORELLE ET DE MÉTABOLISME

Ainsi, les personnes particulièrement frileuses souffriraient avant tout d'un rapport défavorable entre leur surface et leur masse : "Les gens qui ont 'toujours froid' ont généralement une masse musculaire trop faible par rapport à leur surface corporelle", explique le médecin américain Christopher Minton, spécialiste de la question, à Upworthy. "Leur température corporelle réelle n'est peut-être pas vraiment inférieure à la normale, mais ils ont froid parce que leur corps leur dit de conserver la chaleur."

Mais ce n'est pas tout. Les différences d'activité métabolique entre les individus entreraient



également en ligne de compte. "Nos cellules vont utiliser en permanence toute sorte de molécules carbonées pour faire différentes transformations", précise ainsi le professeur de biochimie Daniel Ricquier à Sud Ouest. "Quand nos cellules fonctionnent, elles oxydent des substrats à partir de l'oxygène que nous inhalons. Et quand on oxyde des substrats, il y a inévitablement une partie de l'énergie d'oxydation qui est perdue sous forme de chaleur." Résultat : celles et ceux qui, pour de mystérieuses raisons, bénéficient de cellules particulièrement performantes seraient donc moins frileux.

Une loterie tout aussi injuste, par ailleurs, que celle de la graisse brune, soit des tissus adipeux producteurs de chaleur repérés chez les animaux hibernants et les nourrissons, mais récemment

découverts chez les adultes également. Seulement là, aussi, tout le monde n'en affiche pas la même quantité. Ce qui pourrait expliquer pourquoi vous portez un pull quand d'autres se promènent en débardeur.

L'INÉGALITÉ DES GENRES ?

En marge de toutes ces considérations, une question continue d'agiter l'humanité depuis des lustres : les femmes sont-elles plus frileuses que les hommes ? Sachez-donc - et cela ne vous surprendra pas - que nous n'avons toujours pas la réponse, les scientifiques n'ayant toujours pas trouvé de consensus.

Et ce n'est pourtant pas faute d'avoir essayé. Une étude américaine publiée en 1998 dans The Lancet constatait ainsi que les mains des femmes étaient 1,5°C plus froides que celles des hommes en

moyenne, tandis que leur température interne, elle, était légèrement supérieure. La conclusion des chercheurs : la chaleur perdue au niveau des extrémités (qui reliaient la sensation de froid au cerveau) au profit des organes internes accentue la sensation de froid chez les femmes.

Très bien, mais deux ans plus tard, en 2000, une équipe canadienne menée par Peter Tikuisis avance qu'il faut aussi tenir compte de la corpulence des sujets. Elle constate ainsi que 5 hommes et 6 femmes de corpulence similaire plongés dans un bain à 18°C pendant une heure se refroidissent aussi vite (avec une perte de 0,47 °C par heure). Bref, nous en revenons à la question du rapport de masse/surface : les femmes, dont la masse musculaire est généralement moindre que les hommes, seraient plus frileuses pour cette raison précise.

Mais d'autres experts, comme le directeur de recherche au CNRS Emmanuel Bourin, avancent de leur côté que cette inégalité entre hommes et femmes viendrait avant tout de leurs différences hormonales : "Les molécules réceptrices du froid sont régulées par la testostérone, ce qui fait qu'en fonction du sexe, on a une activité qui n'est pas égale", explique-t-il à Sud Ouest. Seulement, d'autres théories circulent, comme celle qui voudrait que les femmes aient une densité de vaisseaux sanguins supérieure à celle des hommes à la surface de la peau. "Cependant, nous n'avons pas recueilli assez de bonnes données sur cette thèse pour la confirmer ou l'infirmer", répond Christopher Minton. En femmes, nous n'avons pas fini de nous battre au sujet du chauffage.

Comment faire face au froid ?

La vague de froid annoncée est bel et bien installée : on frissonne, on grelotte... Comment faire face à ce froid polaire? Nos conseils pour faire monter votre température corporelle et avoir plus chaud illico.

FRICTIONNEZ VOTRE VISAGE

Le visage est la partie du corps la plus sensible et la plus exposée lorsqu'on est dehors. C'est donc celle qui souffre le plus des variations de température. Posez-les un instant sur les joues, le nez, le front. Le menton... Continuez, tapotez ou frottez délicatement votre visage du bout des doigts en partant du centre vers l'extérieur. Cela va stimuler la microcirculation et préparer la peau à affronter le froid. FROTTEZ VOS OREILLES

Ce geste simple peut se pratiquer à n'importe quel moment, dehors comme dedans. Il apporte rapidement une agréable sensation de chaleur.



Formez d'abord un V avec l'index et le majeur de chaque main. Placez les index derrière chaque oreille et les majeurs devant.

Fricionnez vigoureusement de haut en bas et de bas en haut, l'avant et l'arrière des oreilles. Continuez pendant 30 secondes à 1 minute. Terminez en malaxant avec les doigts, d'abord les lobes, puis les contours de chaque oreille, jusqu'à la pointe.

MALAXEZ VOS BRAS

En améliorant la circulation du sang, ce geste réchauffe les bras. Il a aussi l'intérêt de soulager les épaules. Mettez la paume de la main droite sur l'épaule gauche et pincez à pleine main en expirant, comme si vous vouliez "décoller" le muscle. Continuez les pincements sur le biceps (sur les côtés et l'avant du bras). Remontez jusqu'à l'épaule pour pincer le triceps (à l'arrière du bras). Terminez 2 à 3 fois et changez de bras. Commencez 2 fois et changez de bras énergiquement pendant 30 secondes.

TAPOTEZ LE BAS DU DOS

La médecine chinoise sait que le froid entre

dans le corps par la région lombaire, d'où l'intérêt de réchauffer souvent cette zone. Arrondissez le bas du dos, fermez les poings, puis tapotez le milieu du dos et de chaque côté de la colonne vertébrale par petites percussions fermes, en gardant le poignet souple.

Continuez en descendant vers les lombaires et en couvrant tout le bas du dos. Pendant 30 secondes à 1 minute.

Terminez en frictionnant la zone lombaire vigoureusement de haut en bas et de bas en haut avec les poings fermés, pendant 30 secondes. 3 ASTUCES LORSQUE VOUS SORTEZ

1. Portez un bonnet. Il faut avant tout éviter la déperdition de chaleur, or environ 20% de la chaleur corporelle s'échappe par la tête.
2. Côté chaussettes, préférez une bonne paire de chaussettes en laine au coton. Si besoin, superposez 2 paires fines (en prévoir une de rechange si on transpire beaucoup).
3. Si vous êtes asthmatique, couvrez-vous le nez avec une écharpe. Cela réchauffe l'air qui entre dans les bronches et limite le risque de crise d'asthme.

MAURITANIE

Les Mauritaniens aux urnes pour les élections législatives, régionales et municipales

Les électeurs mauritaniens ont commencé à voter samedi matin pour élire 176 membres de l'Assemblée nationale (parlement), 238 conseils communaux et 13 conseils régionaux.



Quelque 4728 bureaux de vote à travers la Mauritanie ont ouvert leurs portes à plus de 1,78 million d'électeurs, identifiés par un recensement officiel, qui devraient choisir leurs représentants parmi les candidats de 25 partis politiques en lice pour les élections législatives, régionales et municipales du 13 mai. Au cours de la campagne électorale qui s'est déroulée du 18 avril au 12 mai, ces formations politiques ont présenté 1.378 listes municipales où les femmes repré-

sentent 32,57%, 145 listes régionales avec une présence féminine de 35,10% et 559 listes parlementaires avec un pourcentage de 36,73% de femmes.

Au titre de ces échéances, le gouvernement et les partis mauritaniens ont convenu de l'adoption du mode de scrutin à la proportionnelle à un tour.

Les présidents des conseils régionaux et les maires seront les têtes de listes ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages

exprimés. Il a été convenu, également, que les députés à l'Assemblée nationale seront élus pour 50 % selon le système proportionnel et les 50 % restants selon le système majoritaire à deux tours, pour assurer une plus grande participation des différents acteurs politiques au sein du Parlement. Lors de ce scrutin, les Mauritaniens établis à l'étranger auront la possibilité de choisir leurs représentants au Parlement pour la première fois.

CONFLIT AU SOUDAN

Les belligérants signent un accord pour la protection des civils

L'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) ont signé dans la nuit de jeudi à vendredi un accord dans la ville portuaire saoudienne de Jeddah prévoyant de dégager des couloirs pour permettre aux civils pris au piège de sortir des zones de combat tout en laissant entrer l'aide humanitaire, ont rapporté des médias.

Les belligérants se sont mis d'accord pour "créer des passages sécurisés pour que les ci-

vils puissent quitter les zones de combats vers la direction de leur choix".

Ils se sont également engagés à "autoriser et faciliter rapidement le passage de l'aide humanitaire" ainsi que "le passage des humanitaires vers et dans le pays".

Ils ont souligné que les intérêts du peuple soudanais étaient prioritaires et ont accepté de permettre à tous les civils de quitter les zones as-

siégées, d'après elle. L'accord souligne la souveraineté et l'unité du Soudan et salue les efforts de médiation d'autres pays.

Il appelle également à l'arrêt de toutes les attaques susceptibles de nuire aux civils, selon la même source.

Les deux parties ont entamé des pourparlers samedi dernier à Jeddah en vue de parvenir à un cessez-le-feu qui faciliterait l'acheminement de l'aide hu-

manitaire d'urgence dans ce pays ravagé par le conflit.

Depuis le 15 avril, le Soudan est le théâtre d'affrontements armés meurtriers entre l'armée soudanaise et les RSF dans la capitale Khartoum et dans d'autres régions.

Ces affrontements meurtriers ont fait au moins 550 morts et 4.926 blessés, selon les chiffres publiés début mai par le ministère soudanais de la Santé.

L'UNICEF augmente son soutien aux enfants soudanais déplacés par le conflit militaire

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a annoncé jeudi qu'il intensifierait son soutien humanitaire aux enfants déplacés affectés par le conflit actuel au Soudan, 82.000 enfants ayant fui vers des pays voisins et 368.000 autres étant devenus des déplacés internes.

Le conflit brutal au Soudan a eu un impact dévastateur sur les enfants du pays, puisque des milliers d'entre eux ont connu

des événements profondément traumatisants ou ont été obligés de partir chercher une sécurité relative, a déclaré la directrice exécutive de l'UNICEF, Catherine Russell, dans un communiqué de presse.

"La situation reste précaire, et un soutien et une assistance continus de la communauté internationale et des partenaires humanitaires sont d'une importance critique", a-t-elle dit.

Selon l'agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), plus de 164.000 personnes ont cherché refuge de l'autre côté des frontières depuis l'éclatement du conflit militaire au Soudan le 15 avril.

En outre, l'Organisation internationale pour les migrations estime qu'environ 736.000 personnes sont devenues des déplacés internes au Soudan depuis le début de ce conflit, près de 3,8 millions de personnes étant déjà des déplacés internes au Soudan avant le début des violences.

Au Soudan, l'UNICEF a fourni des kits sanitaires d'urgence, des fournitures et des médicaments essentiels aux hôpitaux et aux établissements sanitaires de base pour contribuer au traitement des blessés et à garantir un accès à des services vitaux et sanitaires essentiels.

L'UNICEF soutient également les enfants et familles déplacés, s'efforçant d'assurer une continuité des services essentiels, y compris la fourniture de denrées nutritionnelles pour aider à maintenir le fonctionnement de plus de 80 % des établissements dans les zones affectées.

L'UNICEF appelle la communauté internationale à soutenir d'urgence ses efforts en fournissant des fonds et des ressources supplémentaires pour faire face à la crise grandissante.

Avec un soutien durable, l'UNICEF affirme se fixer l'objectif de toucher et d'aider davantage d'enfants dans le besoin et d'assurer leur droit à la survie, au développement et à la protection.

BURKINA FASO Arrestation de 21 personnes pour le trafic de carburant au profit des terroristes

Vingt et une personnes ont été arrêtées lors d'une opération menée du 27 au 29 avril dernier par la gendarmerie nationale du Burkina Faso contre un réseau de contrebande d'hydrocarbures au profit de groupes armés terroristes dans trois régions du pays, a annoncé jeudi la gendarmerie dans un communiqué.

Elle a précisé que cette opération avait été menée dans les régions du Centre-Est, du Centre-Sud et du Plateau central, permettant également de saisir près de 20.000 litres d'hydrocarbures et de placer sous scellés trois stations-service.

Une précédente opération en septembre 2021 avait permis à l'époque d'arrêter 72 personnes. La gendarmerie nationale a expliqué que les commerçants "véreux" qui alimentent cette contrebande agissent au sein de puissants réseaux et ont développé avec ingéniosité des stratégies de contournement en passant par des frontières limitrophes pour rallier Ouagadougou, la capitale burkinabè.

La même source a souligné qu'avec cette contrebande les commerçants ravitaillent les terroristes en divers produits, ajoutant que les investigations sont en cours et les personnes interpellées ainsi que les saisies seront présentées à la justice.

Depuis 2015, le Burkina Faso est la cible d'attaques terroristes dans plusieurs de ses régions, faisant de nombreuses victimes et des milliers de déplacés, selon les observateurs.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO Conflit aux portes de Kinshasa: un militaire et quatre miliciens tués

Un militaire de l'armée congolaise et quatre miliciens ont été tués jeudi dans une attaque dans la périphérie de Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo, a-t-on indiqué de source militaire.

Des "miliciens Yaka communément appelé Mobondo ont attaqué" la localité Nguma, située à 75 kilomètres de Kinshasa, a indiqué le général Sylvain Ekenge, porte-parole de l'armée.

Le bilan encore "provisoire" de cette attaque qui a eu lieu vers 5H00 (4H00 GMT) est de "quatre miliciens neutralisés (tués) et un soldat des FARDC (Forces armées de la RDC) grièvement blessé à la machette qui a succombé à ses blessures", a-t-il détaillé.

Les militaires des FARDC ont récupéré quatre armes et des munitions ainsi que "plusieurs armes blanches", a ajouté le général Ekenge.

"Les renforts en provenance de Kinshasa sont déjà sur place et les opérations de nettoyage de la zone continuent", a précisé l'officier. Présentés comme membres de la communauté Yaka, les miliciens "Mobondo" sont accusés de prendre une part active dans les violences communautaires qui secouent le territoire de Kwamouth dans la province de Mai-Ndombe (oue st).

Ce conflit foncier oppose depuis juin les Teke qui se considèrent comme originaires et propriétaires des villages situés le long du fleuve Congo sur une distance d'environ 200 kilomètres, aux Yaka venus s'installer après eux.

Arrivée en Ethiopie de plus de 18.000 réfugiés du Soudan, selon l'ONU

Le nombre de réfugiés arrivant en Ethiopie en raison de la situation actuelle au Soudan a dépassé les 18.000, a annoncé jeudi le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA).

"Les personnes arrivant du Soudan en Ethiopie via la ville frontalière de Metema ont maintenant atteint plus de 18.000 personnes", a-t-elle dit en ajoutant que plus de 440 autres à ce jour sont entrées en Ethiopie via le point de passage frontalier de Kurmuk dans la région éthiopienne de Benishangul Gumuz.

Selon l'agence onusienne, de nouvelles arrivées ont par ailleurs été signalées au poste frontière de Pagak/Bubieyr dans la région éthiopienne de Gambella pour la première fois depuis le début du conflit au Soudan.

Ces chiffres montrent que les arrivants sont de 60 nationalités différentes, les groupes les plus importants étant constitué d'Ethiopiens, de Soudanais et de Turcs. L'OCHA avait annoncé auparavant que des abris et des zones d'accueil étaient en cours de construction pour ceux qui ont besoin d'être relogés et qu'une aide médicale supplémentaire serait apportée.

Depuis le 15 avril, le Soudan est le théâtre d'affrontements armés meurtriers entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (RSF) dans la capitale Khartoum et dans d'autres régions.

PALESTINE

Pose de la première pierre d'un musée à la mémoire de la journaliste Shireen Abu Akleh à Ramallah

L'Autorité palestinienne a posé jeudi la première pierre d'un musée à la mémoire de Shireen Abu Akleh au premier anniversaire de la mort de cette journaliste tuée lors d'un raid de l'armée d'occupation sioniste en Cisjordanie.



Journaliste vedette de la télévision qatarie Al Jazeera, Shireen Abu Akleh couvrait une incursion de l'occupant

INDE Le bilan des violences au Manipur s'élève à 71 morts

Le bilan des récentes violences qui ont secoué l'Etat indien du Manipur, dans le nord-est du pays, s'est alourdi à 71 morts, ont annoncé samedi les autorités.

"Trois ouvriers du département des travaux publics ont également été retrouvés morts dans un véhicule dans une tranchée de 300 mètres de profondeur dans le district du Churachandpur.

Toutefois, la question de savoir s'ils ont eu un accident ou s'ils ont été tués doit être examinée", a déclaré aux médias Kuldeep Singh, conseiller à la sécurité du gouvernement du Manipur.

Des violences à grande échelle ont éclaté dans cet Etat au début du mois lors d'une manifestation tribale contre l'inclusion de la communauté non tribale des Meiteis dans la liste des tribus répertoriées.

L'appel à manifester a été lancé par l'All Tribal Student Union Manipur (ATSUM).

En Inde, les tribus répertoriées sont officiellement désignées comme des groupes socio-économiques défavorisés.

Elles bénéficient de places réservées dans les domaines de l'éducation et de l'emploi dans le but d'améliorer leurs conditions de vie.

Des milliers de personnes ont participé au rassemblement, au cours duquel des violences ont éclaté entre tribaux et non-tribaux.

Des écoles, des maisons, des églises, des véhicules et des biens publics ont été incendiés par des groupes de manifestants à travers l'Etat.

Selon les autorités, plus de 230 personnes ont été blessées et environ 1.700 maisons ont été incendiées au cours des violences dans l'Etat du Manipur. Les autorités ont imposé un couvre-feu pour contenir les violences. Plus de 100 colonnes de l'armée et des forces paramilitaires ont été déployées dans l'Etat pour rétablir la paix.

sioniste dans le camp de réfugiés palestiniens de Jénine, dans le nord de ce territoire occupé par l'entité sioniste depuis 1967, lorsqu'elle a été mortellement touchée par balle, le 11 mai 2022. Elle avait 51 ans.

A Ramallah, siège de l'Autorité palestinienne, les travaux de construction du Musée Shireen Abu Akleh pour les médias ont été officiellement lancés lors d'une cérémonie empreinte d'émotion et de recueillement, en présence de sa famille, d'amis et de responsables palestiniens, selon des médias.

Le musée "transmettra l'image de la vérité et celle de la souffrance pour les générations futures", a déclaré Anton Abou Akleh, frère de la journaliste défunte, en s'adressant à l'assemblée d'environ 70 personnes.

"Toute une génération a grandi en écoutant Shireen couvrir la souffrance du peuple palestinien à cause de l'occupation" sioniste, a-t-il ajouté.

"Shireen a commencé sa vie comme témoin et l'a finie en martyre", a déclaré le Premier ministre palestinien

Mohammed Shtayyeh. Avec ses reportages, "elle est entrée dans chaque foyer de Palestine, dans chaque maison arabe et peut-être aussi dans chaque maison du monde", a-t-il ajouté.

Depuis mardi, plusieurs manifestations à sa mémoire ont eu lieu à Ramallah, où la rue du bureau d'Al Jazeera où elle travaillait porte désormais son nom, et ailleurs.

A Jénine, plusieurs personnes se sont rassemblées jeudi pour un hommage sur le lieu même où la reporter a été tuée.

Des photos, bannières et graffitis à son effigie y sont visibles à côté d'une plaque commémorative.

Shireen, comme l'appellent tous les Palestiniens, "est devenue un symbole de la lutte palestinienne et son sacrifice est en tout point semblable à celui de n'importe quel combattant", a déclaré Thaer Daoud, venu de Qalqilya, autre ville du nord de la Cisjordanie, pour lui rendre hommage: "chacun est témoin de son sacrifice pour la Palestine".

ONU

La réunion quadrilatérale sur l'Initiative céréalière de la mer Noire a été "substantielle", selon un porte-parole de l'ONU

La réunion quadrilatérale qui s'est tenue à Istanbul pour discuter de l'avenir de l'Initiative céréalière de la mer Noire a été "importante et substantielle", a déclaré jeudi un porte-parole de l'ONU.

La réunion s'est tenue jeudi à Istanbul avec la participation de plusieurs hauts responsables de Russie, de Turquie, d'Ukraine et des Nations unies, a déclaré Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres.

"Je qualifierais cette réunion d'importante et de substantielle", a-t-il déclaré lors de son point de presse quotidien au siège de l'ONU à New York.

Au cours de la réunion, le secrétaire général adjoint des Nations unies aux Affaires

humanitaires Martin Griffiths a félicité les parties impliquées pour avoir permis l'exportation sécurisée de plus de 30 millions de tonnes de céréales ukrainiennes depuis le début de l'initiative en juillet 2022. Il a réitéré l'importance de cette initiative pour la sécurité alimentaire mondiale, et a également reconnu l'importante contribution des exportations d'aliments et d'engrais russes à cet égard, a affirmé M. Dujarric.

Les participants à la réunion ont discuté des récentes propositions des Nations unies, de la prolongation éventuelle de l'accord, des améliorations à apporter au Centre conjoint de coordination pour des opérations et des exportations stables, et de diverses autres questions

soulevées par les parties prenantes.

Les parties ont présenté leurs points de vue respectifs, et sont convenues de continuer à discuter de ces éléments.

M. Griffiths a souligné que les Nations unies continueraient à travailler en étroite collaboration avec toutes les parties concernées pour assurer le maintien et la mise en œuvre complète de l'initiative, conformément à leur engagement commun à lutter contre l'insécurité alimentaire mondiale, a déclaré le porte-parole.

Le protocole d'accord conclu entre la Russie et les Nations unies pour faciliter les exportations de produits alimentaires et d'engrais russes constitue un accord parallèle à l'Initiative céréalière de la mer Noire.

ETATS UNIS

Dettes: report d'une réunion prévue vendredi entre Biden et l'opposition (Maison Blanche)

Une réunion prévue vendredi sur la dette publique entre Joe Biden et le patron républicain de la Chambre des représentants Kevin McCarthy a été repoussée au "début de semaine prochaine", a dit jeudi un porte-parole de la Maison Blanche.

Ce report est "positif", a assuré une source proche des discussions, "les équipes poursuivent leurs réunions et ce n'était pas le bon moment d'impliquer les dirigeants" au plus haut niveau. Mais le ténor républicain a livré un autre son de cloche. Joe Biden n'a "pas de plan", "apparemment il ne veut pas d'accord, il veut un défaut de paiement", a dit Kevin McCarthy lors d'une conférence de presse.

Le FMI s'est inquiété jeudi des "graves répercussions" sur l'économie mondiale qu'aurait un défaut de paiement des Etats-Unis, si un accord politique n'est pas trouvé très rapidement.

Les démocrates, camp du président américain, et les républicains, maîtres de l'une des chambres du Congrès, sont engagés dans un bras de fer sur le relèvement du plafond de la dette américaine, s'accusant mutuellement de prendre la première économie mondiale "en otage".

Cette manœuvre législative est indispensable pour que la première économie mondiale puisse continuer à emprunter et à payer ses factures, ses fonctionnaires et ses créanciers.

L'ancien président Donald Trump s'est mêlé au débat en exhortant mercredi les républicains, sur lesquels il conserve une immense influence, à "provoquer un défaut de paiement", si les démocrates ne leur concèdent pas "des coupes massives" dans les dépenses.

Joe Biden quant à lui réclame un relèvement sans conditions du plafond d'endettement, en faisant valoir que pendant très longtemps, y compris sous la présidence de son prédécesseur, le Congrès avait voté en ce sens sans débat particulier. Le président américain avait déjà réuni mardi les chefs de file démocrates et républicains du Sénat et de la Chambre des représentants, dont Kevin McCarthy, sans trouver de solution.

La frontière américaine "n'est pas grande ouverte" (ministre)

La frontière entre les Etats-Unis et le Mexique "n'est pas grande ouverte", a prévenu jeudi le ministre américain de la Sécurité intérieure, au moment où son pays se prépare à la levée imminente d'une mesure verrouillant l'accès à son territoire depuis le début de la pandémie.

"Je veux être très clair: notre frontière n'est pas grande ouverte. Les personnes traversant notre frontière illégalement et sans fondement légal pour rester seront immédiatement (...) expulsées", a dit Alejandro Mayorkas lors d'une conférence de presse à la Maison Blanche.

Toutefois, "nous sommes lucides sur les défis auxquels nous allons probablement faire face dans les jours et semaines à venir et nous sommes prêts à y répondre", a-t-il ajouté, notant qu'"un nombre élevé d'arrivées" avait déjà été observé "dans certains secteurs".

Le président Biden lui-même a récemment affirmé que la situation serait "chaotique pendant un moment".

Pour se préparer, l'Etat fédéral a mobilisé "plus de 24.000 agents et forces de l'ordre" à la frontière, en plus de 4.000 militaires.

La levée du "Titre 42" est prévue à 23H59 heure de Washington ton (03H59 GMT vendredi), mais certains migrants se dépêchent de passer la frontière de quelque 3.000 km avant cette échéance pour demander l'asile, de crainte que le changement de règles ne les empêche de le faire pendant cinq ans.

Le "Titre 42", censé limiter la propagation du Covid-19, confèrait la possibilité aux autorités américaines de refouler immédiatement tous les migrants entrés dans le pays, y compris les demandeurs d'asile.

En trois ans, il a été utilisé à 2,8 millions de reprises. De nouvelles restrictions au droit d'asile, finalisées par les ministères américains de la Justice et de la Sécurité intérieure, entreront en vigueur jeudi soir.

Avant de se présenter à la frontière, les demandeurs d'asile, à l'exception des mineurs isolés, devront désormais avoir obtenu un rendez-vous sur une application téléphonique mise en place par les gardes-frontières, ou s'être vu refuser l'asile dans un des pays traversés lors de leur périple migratoire.

Dans le cas contraire, leur demande sera présumée illégitime et ils pourront faire l'objet d'une procédure d'expulsion accélérée, leur interdisant pendant cinq ans l'entrée sur le sol américain.

CONCOURS DES ÉCRIVAINES ET POÉTESSES D'EXPRESSION ARABE ET AMAZIGHE Boulimani distingue les lauréates

Le ministre de la Communication, Mohamed Boulimani a présidé jeudi à Ghardaia une cérémonie de remise des primes à six lauréates ayant participé à la 13^{ème} édition du concours des écrivaines et poétesses d'expression arabe et amazighe dédié à la créativité des femmes au foyer et organisé par la radio locale.

Initié annuellement par la radio algérienne à Ghardaia, en collaboration avec un sponsor local, en vue d'encourager les divers œuvres poétiques, littéraires et autres essais écrits soit en arabe ou en tamazight n'ayant fait l'objet d'aucune publication auparavant que ce soit en version imprimée ou numérique, ce concours a pour objectif de dévoiler le talent des femmes au foyer de la région de Ghardaia, a expliqué le directeur de la radio locale Ali Djeridi.

Cette initiative ambitieuse d'aider les femmes au foyer à mettre en valeur leurs capacités dans les domaines artistique, culturel ou littéraire, a permis de promouvoir la produc-

tion littéraire et artistique sous les différents modes d'expression locaux et les encourager à l'écriture et à l'émulation créative, a-t-il précisé.

C'est une occasion aussi pour célébrer l'art d'écrire féminin de la région et de participer à l'enrichissement culturel de Ghardaia, a ajouté M. Djeridi.

Au total, plus de 160 femmes ont été primées depuis la création en 2010 de ce concours organisé à l'initiative de la radio algérienne de Ghardaia grâce à leurs travaux en langues arabe et amazighe, ont indiqué les organisateurs, précisant que plus d'une dizaine d'œuvres littéraires de ces femmes a

été éditée. En visitant le siège de l'antenne locale relevant de l'Etat-établissement public de télévision de Ghardaia, M. Boulimani a, à cette occasion, indiqué que "les pouvoirs publics font tout pour accompagner la télévision algérienne appelée à mettre en valeur les potentialités de la région".

Le ministre a, par ailleurs, exhorté les responsables de l'antenne locale de la télévision à donner une grande importance aux jeunes talents et créateurs.

Apparavant, M. Boulimani avait donné le coup d'envoi d'un cycle de formation sur la communication institutionnelle à l'université de Ghardaia, dont les travaux s'éta-



leront sur deux jours (11-12 mai).

Le ministre de la Communication poursuivra sa visite de travail par l'inspection des structures re-

levant de son département, avant de présider la cérémonie de clôture de la session de formation sur la communication institutionnelle.

OPÉRA D'ALGER BOUALEM-BESSAIH

Le Ballet "Igor-Moïsejev" de la Fédération de Russie enchante le public

Un spectacle époustouflant de chorégraphies folkloriques, représentant la mosaïque patrimoniale de Russie et autres cultures du monde, a été présenté, jeudi soir à Alger, par l'Ensemble académique d'Etat de danses populaires, "Igor-Moïsejev" de la Fédération de Russie, sous la direction artistique d'Elena Scherbakova, devant un public nombreux.

En présence de la ministre de la Culture et des Arts Soraya Mouloudji, la cinquantaine de ballerines et de danseurs de l'Ensemble "Igor Moïsejev" ont présenté, 90 mn durant, une dizaine de tableaux riches en couleurs et en mouvements, alternant entre danses folkloriques, traditionnelles et populaires russes et autres pays.

"La culture joue un très grand rôle dans le rapprochement des peuples, permettant l'échange d'expériences et le renforcement des liens amicaux", a déclaré le ministre de la Culture et des Arts. Le public a ainsi pu apprécier et découvrir quelques unes des danses de l'Ex.

Union soviétique de différentes régions et contextes sociaux, appréciant la finesse et la précision de leur exécution dans des cadences rapides qui exigent une grande souplesse. Les différentes danses présentées, souvent mêlées à des performances phy-

siques hautement acrobatiques, reposaient, au delà des cadences et des chorégraphies que recèle chacune d'elles, sur la variété de l'accoutrement, somptueusement conçu dans des modèles de haute couture, aux couleurs vives, propres à chaque région ou contexte représenté.

Dans des atmosphères de grands soirs, les ballerines et les danseurs russes, pimpants et aux mines joviales, ont présenté, entre autres danses hautement techniques et esthétiques, "Le Khorovod", danse festive qui consiste à se déplacer en cercle en tenant par la main, alors que la danse "plaska", également festive propulse l'assistance sur les terres et la tradition de la vaste Russie, à travers des mouvements très énergiques.

Autres danses exécutées par l'Ensemble russe, le "Iablotchko" ou la "quadrille russe", une danse de marins, la "Kalinka", "la Barynia", joyeuse et aux mouvements très physiques exécutés sur un air et au rythme de l'accordéon, ou encore, des danses populaires, espagnoles, mexicaine ou grecque avec la célèbre "Dance de Zorba" qui a suscité un grand engouement du public.

Le public a pris du plaisir à apprécier un spectacle visuel plein, aux mouvements

et gestes "fins, justes, élégants et précis", sortant avec l'impression d'avoir pris part à un "vrai voyage initiatique" à la découverte de la richesse culturelle de la "grande Russie".

Fondé en 1943 par le grand danseur russe Igor Moïsejev, le Ballet national russe de danse populaire baptisé du nom de cette grande figure artistique du XX^e siècle, est le premier ensemble académique de danse folklorique à voir le jour dans le monde.

Reconnu comme le plus grand chorégraphe du XX^e siècle, en particulier dans le domaine de la danse folklorique inspirée de contes populaires et de légendes basées

sur des épopées théâtrales, Igor Alexander Moïsejev (1906-2007), était un jeune danseur au Ballet Bolchoï lorsqu'il avait décidé de s'intéresser aux danses folkloriques populaires en Russie et dans le monde.

Alexander Moïsejev arrivera à mettre en valeur les danses locales de différentes régions, en rassemblant plus de 200 danseurs formés au ballet, et en concevant plus de 300 œuvres de danse.

Le Ballet "Igor-Moïsejev" de la Fédération de Russie continuera de se produire à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, jusqu'à dimanche prochain.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MILA

L'artiste Mohamed-Walid Chemami, d'Oum El Bouaghi, remporte le prix du 4^{ème} salon des arts plastiques

L'artiste-peintre Mohamed-Walid Chemami, d'Oum El Bouaghi, a décroché le prix de la meilleure toile, intitulée "La jeune fille et l'emblème", dans le cadre de la 4^{ème} édition du Salon national des arts plastiques clôturé mercredi soir à la Maison de la Culture Mubarak El Mili de Mila, et dédiée au thème "Mémoire de la Révolution".

Le prix du "meilleur tableau de l'exposition" a été décerné à l'artiste Baghdad Ben Malika de la wilaya de Tiaret pour son œuvre "la ligne Challe" qui a suscité l'admiration du jury qui a évalué les œuvres du concours.

Selon Mohamed-Walid Chemami, lauréat du concours, le salon a donné lieu à une saine compétition et permis de juger de la maîtrise des techniques des arts plastiques autour du thème de la mémoire de la glorieuse Révolution et des sa-

crifices consentis par le peuple algérien pour recouvrer son indépendance.

Sadek Amine-Khodja, président du jury, artiste, professeur assistant et ancien directeur de l'Ecole des beaux-arts de Constantine, a souligné que les 26 œuvres participant à ce concours étaient d'un niveau "acceptable" voire, pour certaines, "très honorable", ce qui augure, selon lui, d'un avenir prometteur pour l'art plastique.

M. Amine-Khodja a ajouté que les peintures ayant participé à ce salon ont été évaluées en fonction de plusieurs critères, dont la profondeur de l'œuvre, le respect du thème du concours, la maîtrise des techniques d'arts plastique, le style adopté et l'esthétique de la toile présentée.

Dans une déclaration à l'APS, en marge de la cérémonie de clôture du salon, le directeur de la Maison de

la culture Mubarak El-Mili, Abderrezak Bouchenak, a estimé que ce rendez-vous artistique, qui a vu une participation distinguée d'artistes de différentes wilayas du pays, est une "opportunité qui a permis de réconcilier à nouveau le public avec les arts plastiques".

La forte affluence à l'atelier organisé en "open space" au jardin public Rachid Chaâbouh de Mila "encourage l'organisation d'événements similaires et la tenue régulière d'autres activités culturelles à l'avenir" a souligné M. Bouchenak.

Il est à noter que la quatrième édition du Salon national des arts plastiques, organisé par la Maison de la Culture Mubarak El Mili du 08 au 10 mai 2023, a vu la participation de 30 artistes plasticiens de différentes wilayas du pays, à l'image de Souk Ahras, Bouira, Tiaret, Blida et Touggourt.

APS

UNIVERSITÉ DE CONSTANTINE 3 Domiciliation de 10 start up au pôle d'innovation

Dix (10) start-up labellisées ont bénéficié jeudi de décisions d'attribution d'espaces pour domicilier leurs projets au pôle d'innovation (techno-pole colline Constantine) ouvert récemment à l'université Salah Bounbider Constantine 3, a indiqué Mme. Salhi Widad, responsable du techno-pole.

Les attestations de domiciliation et les clés des bureaux ont été remises à leurs bénéficiaires au cours d'une journée ouverte à l'université Constantine 3 en présence de représentants du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et des responsables de l'accélérateur public des start-up "Algérie Venture" et du Fonds de financements des start-up. Selon Mme.

Salhi, les start-up bénéficiaires de ces espaces de domiciliation sont spécialisées dans le e-commerce (applications et site web pour plusieurs secteurs comme la santé, le tourisme et l'éducation), l'économie verte, l'énergie renouvelable, l'intelligence artificielle (IA), la robotique, l'électronique, et l'apiculture intelligente, entre autres.

Il s'agit là, a ajouté la même responsable, de la première promotion de bénéficiaires en attendant, la sélection d'autres start-up conformément aux normes établies par les autorités centrales pour l'octroi d'espaces de domiciliation au techno-pole colline Constantine qui dispose de plus de 400 espaces dédiés aux start-up



et aux projets innovants. L'initiative s'inscrit dans le cadre des mesures prises par l'Etat visant encouragement et accompagnement des start-up considérées comme un maillon fort pour le développement économique du pays, a indiqué la même responsable, estimant que cela intervient pour faciliter aux start-up leur premier pas dans le monde de l'investissement.

Le pôle d'innovation (techno-pole colline Constantine) inauguré le mois de février dernier à l'université Salah Bounbider Constantine-3 par les ministre de l'Enseignement

supérieur et de la Recherche scientifique, et celui de l'Economie de la connaissance des Start-up et des Micro-entreprises, dispose outre les espaces de domiciliation (plus de 400 espaces), des annexes du Fonds de financements des start-up et de l'accélérateur public des start-up "Algérie Venture".

La même responsable a mis l'accent dans ce cadre sur l'impact de la colline techno-pole Constantine dans le développement des compétences des start-up qui évolueront, a-t-elle ajouté dans un environnement motivant où se trouvent

également plusieurs plateformes spécialisées, des centres de recherches, et un laboratoire ultramoderne de biotechnologie.

De son côté, le représentant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le Pr Ahmed Mir a indiqué que cette activité intitulée "université de Constantine: université de l'innovation et des entrepreneurs", intervient dans le cadre de la visite effectuée dernièrement à Constantine par le ministre de tutelle et celui l'Economie de la connaissance des Start-up et des Micro-entreprises et durant laquelle le techno-pole colline Constantine avait été inauguré.

Mettant l'accent sur l'importance des start-up dans la création de la richesse, le même responsable a indiqué que l'Etat oeuvre à travers ce genre d'infrastructures existant également à Oran, Ghardaïa et Tlemcen et qui seront ouverts ultérieurement dans plusieurs universités du pays, à accompagner les jeunes versés dans le domaine de l'innovation pour faire de l'université la locomotive du développement économique national.

ROYAUME UNI Première ligne de bus autonome à Edimbourg

Une ligne de bus autonome sera mise en service la semaine prochaine à Edimbourg, une première au Royaume-Uni, même si des chauffeurs resteront présents dans les véhicules pour en reprendre le contrôle en cas d'urgence.

"La technologie d'autonomie présente dans le bus a déjà été testée par le passé mais c'est la première fois qu'elle est utilisée sur une ligne de bus", a indiqué Peter Stevens, directeur des affaires publiques de la compagnie Stagecoach, lors d'une démonstration jeudi près d'Edimbourg.

Cette nouvelle ligne longue d'environ 22 kilomètres, située dans l'ouest de la capitale écossaise, prévoit de transporter environ 10.000 passagers par semaine.

Dans les cinq bus en service, qui pourront rouler à une vitesse allant jusqu'à 50 km/h, un chauffeur sera quand même présent pour vérifier le bon fonctionnement de la technologie, comme le prévoit la loi britannique qui n'autorise pas encore la circulation de véhicules totalement autonomes sur la voie publique.

Un autre agent sera à bord pour vérifier les titres de transport et répondre aux questions des usagers.

Un système embarqué doté d'intelligence artificielle permettra de détecter les autres véhicules présents sur la route afin d'éviter les collisions, tandis que des caméras et un radar scanneront la route pour éviter les piétons.

Selon Peter Stevens, le service sera plus sûr et plus efficace avec une économie de carburant pouvant aller jusqu'à 20%.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Programme de la soirée

TF1 21:05

france 2 21:05

france 3 21:05

CANAL+ 20:05

6 21:05

Les randonneuses Saison 1



C'est le jour du départ pour six femmes touchées de près ou de loin par le cancer, qui ont décidé de partir en randonnée à l'assaut du Dôme de la Lauze, un sommet de près de 4 000 mètres ! Sara rejoint in extremis Noémie, Patty, Karen, Morgan et Valérie à bord du train. Elle est bouleversée car elle a renversé son mari en partant et ne s'est pas arrêtée. Au camp de base, elles font la connaissance de Tom, leur guide, et de Pablo, qui accompagnera Julien et Jonathan. Ce dernier tente de se remettre d'une peine de cœur. Karen porte dans son sac à dos les cendres de sa sœur, qu'elle compte disperser au sommet.

Bardot Saison 1



1957. Brigitte enchaîne les tournages. Elle parvient à faire rentrer à Paris Jean-Louis, stationné en Allemagne, pour y terminer son service militaire près d'elle. Un appel de son idole, le chanteur Gilbert Bécaud, l'enchanté. Après une émission de télévision, les deux stars ont un coup de cœur. Se sentant trahi, Jean-Louis quitte Brigitte. L'actrice entame alors une liaison avec Bécaud alors qu'elle tourne aux côtés de Jean Gabin dans « En cas de malheur » de Claude Autant-Lara. L'entourage de Brigitte a peur du scandale car le chanteur est un homme marié.

L'empereur de Paris



1805. Napoléon vient d'être sacré empereur. Au même moment Vidocq est prisonnier sur une galère. Malmené par les gardiens et Dubillard, il réussit à s'évader grâce à la complicité d'un autre détenu, Nathaniel. Quelques années plus tard, Vidocq est à Paris. Il travaille, incognito, comme drapier sur un marché. Mais sa réputation le précède et il est vite reconnu. Arrêté par la police, il propose ses services en échange d'une lettre de grâce. Il forme une équipe avec laquelle il est chargé d'arrêter les criminels.

B.R.I Saison 1



Après l'assassinat d'un de ses proches sous ses yeux, Nina Perez désigne le frère de Rachid El Hassani comme étant l'auteur des coups de feu. Convaincu de son innocence, Saïd le prévient pour qu'il puisse s'enfuir. En échange, il livre des informations aidant Socrate sur l'enquête sur un trafiquant de drogue qu'il mène depuis plusieurs semaines. Quant à la commissaire Ferracci, elle décide d'envoyer Patrick et Badri au Maroc pour prêter main forte aux policiers de la brigade des stupéfiants sur une affaire.

Mariés au premier regard Saison 7



Quatorze célibataires - huit hommes et six femmes - participent à une expérience sur la compatibilité amoureuse. Après des mois de tests et d'entretiens, sept couples ont été formés par les experts de l'émission, Estelle Dossin et Gilbert Bou Jaoudé, médecin sexologue. Parmi eux, Estelle, secrétaire dans l'entreprise de son père et Maximilien, professeur de fitness de 30 ans ou encore Pedro, tapissier décorateur de 40 ans et Jefferson, directeur d'agence en assurance. Autant de prétendants qui se rencontrent le jour de leur mariage à Gibraltar, et s'ils le souhaitent, poursuivent leur aventure lors d'un voyage de noces.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2453

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



«La meilleure façon de ne pas se perdre, c'est de ne pas savoir où on va»

Jean-Jacques Schuhl

Mots croisés n°2453

Horizontalement :

- 1- Pêcheuse d'écrevisses en eau trouble
- 2- Extirpes les yeux superflus
- 3- Repas entre disciples - Quatrième partie du jour - Note de clé
- 4 - Marque d'infinifit - Argot très british - Coup de baguette
- 5 - Snifer - Elle voulait la pomme et eut les pépins
- 6 - Mesure avant remplissage - Objet parfois défensif
- 7 - Sans accent - Mesquin
- 8 - Courberaient
- 9 - Règle d'état - Distend - Le numéro 58
- 10- Porteur de géniteur - Pas détendus du tout

Verticalement :

- A - Contenant qui reçoit n'importe quoi
- B - Manque total de bon sens
- C - Bienfaisant - Sorte d'humour
- D - Terre bretonne
- E - Patrie d'Abraham - Peu fidèle
- F - Complètement inculte - Belle période pour hâler
- G - Autre terre bretonne - Nigaud
- H - Côtele - Vice rédhilbitore
- I - Epine de rose - Fluctuer
- J - Début de compte - Archipel danois
- K - séparé du reste - Pas très important
- L - Agents de liaison

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1153

amours du pays grands compas	↓	nation railleries	↓	méditent vraiment peu	↓	vieux journaux chien de chasse	↓	placa	↓	assomèrent tragédie au Japon	↓	chute d'eau gelée allongée	↓
rôdez	→							ridicule	→				
rouspètera	→							bonnes pommes	↓				
	→									accord du Nord rapport ce cercle	→		
bien dans le coup	→		très visible	→						naturelle	→		
gaieté	→		diffusées	↓						foyer	↓		
	→				gladiateur	→							séjour-nais
modèren	→				attend	↓							
hallucination	→						favorisé	→			support de quille incontestable	→	
	→						fin de verbe	↓					attrapé
vêtement de pluie	→	paysage	→					propriétés va trop loin	→				
	→	montrai	↓										
	→				jeune danseuse se figera (se)	→				mois des touristes sortis d'Œuf	→		
anneaux marins montre son culot	→						léger	→					se rident (se)
	→						démonstratif	↓					
	→		incriminé	→							sélection	→	
	→		voies du sang	↓							bonne copine	→	
	→	arbres de fraîcheur faucés tachetés	→						siège de société	→		crack	→
leste	→								portier	↓		quatre saisons	→
	→												
	→						préposition arçon du chimiste	→			support de voile sainte réduite	→	
risquera un œil ami du milieu	→							fabriques massues de base-ball	→				crasses
	→												
	→				route de satellite	→						posses-sif	→
	→				copie	↓						distingué	→
grande capitale régle-ments	→						enzyme	→				abject	→
	→						siège musical	↓				femme du rajah	→
	→									caractère nordique roue de poulie	↓		
	→	déquète-ra	→										coordi-nation c'est le thulium
ancienne O.N.U.	→	à poil	↓	explore	→								
	→								parmi	→			
fiable	→						envoias au loin	→					

Solution

Sudoku n°2453

8	3	2	4	5	6	1	7	9		7	5	6	8	1	2	9	4	3			
5	7	9	2	3	1	8	4	6		8	3	4	7	9	5	6	2	1			
1	6	4	7	9	8	5	3	2		2	9	1	3	4	6	7	8	5			
7	9	5	6	2	4	3	1	8		3	1	7	9	2	4	5	6	8			
2	4	1	9	8	3	7	6	5		5	6	2	1	8	7	3	9	4			
6	8	3	1	7	5	2	9	4		9	4	8	5	6	3	1	7	2			
9	1	8	3	6	2	4	5	7	9	1	2	6	8	3	4	7	1	2	5	9	
4	2	7	5	1	9	6	8	3		5	7	4	1	2	9	6	5	8	4	3	7
3	5	6	8	4	7	9	2	1		3	8	6	4	7	5	2	3	9	8	1	6
										7	4	6	1	3	5	8	9	2			
										8	3	2	6	9	7	5	1	4			
8	5	7	3	9	1	2	6	4		7	5	1	9	3	8	6	7	4	1	5	2
2	9	1	5	4	6	3	7	8		4	6	9	2	5	1	3	9	8	6	4	7
6	4	3	7	2	8	1	9	5		8	2	3	7	4	6	2	5	1	3	8	9
4	8	5	6	3	2	7	1	9		6	8	5	1	2	9	7	3	4			
7	1	6	8	5	9	4	2	3		3	9	2	7	4	5	8	1	6			
3	2	9	1	7	4	8	5	6		1	7	4	8	3	6	2	9	5			
1	7	8	9	5	3	2	4	6		4	2	7	9	1	3	5	6	8			
9	3	4	2	1	5	6	8	7		8	1	9	5	6	7	4	2	3			
5	6	2	4	8	7	9	3	1		5	6	3	4	8	2	9	7	1			

Mots Croisés n°2453

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	
1	R	A	B	O	U	I	L	L	E	U	S	E
2	E	B	O	U	R	G	E	O	N	N	E	S
3	C	E	N	E		N	O	N	E		U	T
4	E	R		S	L	A	N	G		F	L	A
5	P	R	I	S	E	R		E	V	E		F
6	T	A	R	A	G	E	S		A	R	M	E
7	A	T	O	N	E		E	T	R	O	I	T
8	C	I	N	T	R	E	R	A	I	E	N	T
9	L	O	I		E	T	I	R	E		C	E
10	E	N	E	E		E	N	E	R	V	E	S

Grille géante n°1153

•	P	•	E	•	P	•	G	•	C	•	E	•	G																																														
•	M	•	A	•	T	•	R	•	S	•	A	•	Z	•	C	•	N	•	O	•	S	•	T	•	O	•	E	•	R	•	E	•	T	•	I	•	L	•	E																				
•	P	•	A	•	T	•	R	•	S	•	A	•	Z	•	C	•	N	•	O	•	S	•	T	•	O	•	E	•	R	•	E	•	T	•	I	•	L	•	E																				
•	J	•	O	•	I	•	N	•	E	•	R	•	R	•	E	•	T	•	T	•	E	•	S	•	A	•	P	•	I	•	B	•	R	•	E	•	E	•	S	•	T	•	I	•	L	•	E												
•	V	•	I	•	S	•	I	•	M	•	P	•	O	•	N	•	E	•	R	•	E	•	S	•	A	•	P	•	I	•	B	•	R	•	E	•	S	•	T	•	I	•	L	•	E														
•	I	•	M	•	P	•	O	•	N	•	E	•	R	•	E	•	S	•	A	•	P	•	I	•	B	•	R	•	E	•	S	•	T	•	I	•	L	•	E	•	R	•	E	•	S	•	T	•	I	•	L	•	E						
•	O	•	S	•	A	•	P	•	I	•	B	•	R	•	E	•	S	•	A	•	P	•	I	•	B	•	R	•	E	•	S	•	T	•	I	•	L	•	E	•	R	•	E	•	S	•	T	•	I	•	L	•	E						
•	A	•	L	•	E	•	N	•	T	•	E	•	R	•	A	•	B	•	E	•	S	•	A	•	P	•	I	•	B	•	R	•	E	•	S	•	T	•	I	•	L	•	E	•	R	•	E	•	S	•	T	•	I	•	L	•	E		
•	P	•	O	•	T	•	A	•	R	•	A	•	B	•	E	•	S	•	A	•	P	•	I	•	B	•	R	•	E	•	S	•	T	•	I	•	L	•	E	•	R	•	E	•	S	•	T	•	I	•	L	•	E						
•	P	•	A	•	I	•	E	•	M	•	E	•	N	•	T	•	E	•	R	•	E	•	S	•	A	•	P	•	I	•	B	•	R	•	E	•	S	•	T	•	I	•	L	•	E	•	R	•	E	•	S	•	T	•	I	•	L	•	E
•	P	•	A	•	I	•	E	•	M	•	E	•	N	•	T	•	E	•	R	•	E	•	S	•	A	•	P	•	I	•	B	•	R	•	E	•	S	•	T	•	I	•	L	•	E	•	R	•	E	•	S	•	T	•	I	•	L	•	E
•	P	•	A	•	I	•	E	•	M	•	E	•	N	•	T	•	E	•	R	•	E	•	S	•	A	•	P	•	I	•	B	•	R	•	E	•	S	•	T	•	I	•	L	•	E	•	R	•	E	•	S	•	T	•	I	•	L	•	E
•	P	•	A	•	I	•	E	•	M	•	E	•	N	•	T	•	E	•	R	•	E	•	S	•	A	•	P	•	I	•	B	•	R	•	E	•	S	•	T	•	I	•	L	•	E	•	R	•	E	•	S	•	T	•	I	•	L	•	E
•	P	•	A	•	I	•	E	•	M	•	E	•	N	•	T	•	E	•	R	•	E	•	S	•	A	•	P	•	I	•	B	•	R	•	E	•	S	•	T	•	I	•	L	•	E	•	R	•	E	•	S	•	T	•	I	•	L	•	E
•	P	•	A	•	I	•	E	•	M	•	E	•	N	•	T	•	E	•	R	•	E	•	S	•	A	•	P	•	I	•	B	•	R	•	E	•	S	•	T	•	I	•	L	•	E	•	R	•	E	•	S	•	T	•	I	•	L	•	E
•	P	•	A	•	I	•	E	•	M	•	E	•	N	•	T	•	E	•	R	•	E	•	S	•	A	•	P	•	I	•	B	•	R	•	E	•	S	•	T	•	I	•	L	•	E	•	R	•	E	•	S	•	T	•	I	•	L	•	E
•	P	•	A	•	I	•	E	•	M	•	E	•	N	•	T	•	E	•	R	•	E	•	S	•	A	•	P	•	I	•	B	•	R	•	E	•	S	•	T	•	I	•	L	•	E	•	R	•	E	•	S	•	T	•	I	•	L	•	E
•	P	•	A	•	I	•	E	•	M	•	E	•	N	•	T	•	E	•	R	•	E	•	S	•	A	•	P	•	I	•	B	•	R	•	E	•	S	•	T	•	I	•	L	•	E	•	R	•	E	•	S	•	T	•	I	•	L	•	E
•	P	•	A	•	I	•	E	•	M	•	E	•	N	•	T	•	E	•	R	•	E	•	S	•	A	•	P	•	I	•	B	•	R	•	E	•	S	•	T	•	I	•	L	•	E	•	R	•	E	•	S	•	T	•	I	•	L	•	E

ESCRIME - COUPE DU MONDE 2023 (SABRE FÉMININ) L'Algérienne Saoussen Boudiaf termine 34^e sur 174 participantes

La sabreuse algérienne Saoussen Boudiaf a terminé 34e sur un total de 174 participantes à la Coupe du Monde 2023 de la spécialité, dont les épreuves individuelles ont été clôturées samedi à Batoumi (Géorgie).

L'Algérienne de 29 ans, classée 29e mondiale, avait commencé par un sans-faute, en remportant la totalité de ses six premiers duels, ce qui lui avait permis de se qualifier haut la main pour le tableau des 64, où elle fut finalement éliminée par l'Italienne Chiara Mornile (27 ans / 27e mondiale) qui l'avait dominée 15-12.

Les trois autres sabreuses algériennes engagées dans cette compétition ont eu des parcours moins intéressants, puisque la meilleure d'entre elles, Zohra

Kehli (32e mondiale) s'était contentée de la 85e place, pour n'avoir remporté que trois combats sur six, alors que Abik Bounagab (97e mondiale) et Kaouthar Mohamed Belkebir (127e mondiale), ont vu leurs aventures respectives s'arrêter plus précocement.

Selon les organisateurs, 174 athlètes de 35 pays ont participé à cette compétition (Individuel et par équipes), que les représentantes algériennes ont disputée avec l'objectif de récolter un maximum de points, dans la

perspective d'améliorer leur Ranking mondial.

Outre l'Algérie, l'Afrique était représentée par la Tunisie (deux athlètes), alors que l'Italie, les USA et la France comptaient parmi les plus importantes délégations, avec 12 athlètes chacune, suivies du Japon (10) de la Corée du Sud (9). Le pays hôte, la Géorgie, a engagé 8 athlètes, tout comme l'Allemagne, le Kazakhstan et l'Espagne.

Après la Coupe du Monde à Batoumi, les sabreuses algériennes prendront part à plu-



sieurs compétitions qualificatives aux JO-2024, dont les Championnats d'Afrique, prévus du 20 au 23 juin en Egypte, où les

athlètes auront l'occasion de gagner des titres et assurer une qualification au rendez-vous olympique.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES ÉCHECS INDIVIDUEL SENIORS TOUTES CATÉGORIES L'Algérienne Nassr Lina sacré championne

L'échéchère algérienne Nassr Lina a remporté le championnat d'Afrique des échecs individuel seniors toutes catégories, clôturé samedi en Egypte, après sept jours de compétition.

Nassr Lina a dominé la compétition dames avec sept victoires et un nul sur 9 rondes devant l'Égyptienne Mona Khaled avec 7 points. L'autre algérienne Latreche Sabrina a complété le podium avec 6,5 points. Chez

les hommes, la première place a été remportée par l'Égyptien Fawzi Adham (8 points) devant l'Algérien Bellahcene Billal avec 7,5 points. L'Égyptien Amine Bessam a pris la 3^e place du podium avec 7,5 points.

À l'issue de cette compétition, le vainqueur de chaque catégorie est qualifié à la Coupe du monde qui aura lieu mois d'août prochain à Bakou en Azerbaïdjan.

Plus de 100 échéchères dames et messieurs, représentant 24 pays du continent africain ont pris part ce rendez-vous sportif, disputé selon le système suisse en neuf rondes à la cadence d'une heure trente minutes plus trente secondes par coup joué, organisé par la fédération égyptienne des échecs sous l'égide de Confédération africaine de la discipline.

ATHLÉTISME - COUPE D'ALGÉRIE INTERCLUBS (MESSIEURS ET DAMES) Le MC Alger et le NR Draria sacrés

Le MC Alger s'est adjugé l'édition 2023 de la Coupe d'Algérie Interclubs d'athlétisme chez les messieurs, à l'issue de la deuxième et dernière journée de compétition, disputée samedi au stade

de Souk El Tenine, dans la wilaya de Béjaïa, après avoir dominé la majorité des épreuves.

Le podium des messieurs a été complété par le NR Draria (2e) et l'AMC Béjaïa (3e), alors que chez

les dames, "Le Doyen" s'est contenté de la troisième place, derrière le NR Draria (vainqueur) et l'AMC Béjaïa (2e).

La compétition a été marquée par la participation de certains inter-

nationaux, comme Souad Azzi et Melissa Touloum, engagées sur le 5000 mètres/marche, sous les couleurs de leurs clubs respectifs, en l'occurrence: le MB Béjaïa et l'AMC Béjaïa.

TOUR CYCLISTE NATIONAL D'AIN DEFLA Boudar Zaki de Majd El Guerara remporte la dernière étape

Le coureur Boudar Zaki du club Majd El Guerara a remporté samedi dans la catégorie senior la troisième et dernière étape (circuit-fermé de 80 km) du tour cycliste national organisé les 11, 12 et 13 mai dans la wilaya d'Ain Defla.

La deuxième place est revenue à Hamza Meghrouche de l'équipe nationale de cyclisme, tandis que Karar Zineddine de l'OM Baraki termine le podium de cette course nationale. Dans la catégorie junior, la première et seconde place sont revenues aux coureurs du Club Amel El Malah d'Ain Témouchent,

respectivement Benmachou Al-Eddine et Chaieb Said Ayoub. Quant à la troisième place, dans cette même catégorie, elle a été décrochée par Mihoubi Nacereddine du NR Dely Ibrahim.

Pour les résultats de la 2e étape, qui s'est déroulée vendredi dans la catégorie senior, les trois coureurs du club NR Dely Ibrahim, Oussama Mimouni, Fayçal Hamza et Oussama Khellaf se sont imposés en remportant les trois premières places du classement. Concernant la catégorie junior, c'est le coureur Chaieb Said Ayoub du Club Amel

El Malah qui a remporté la course, suivi d'Abdelhamid Cherhabil et Rayan Debab de l'IRB El Kantara, respectivement en 2e et 3e position.

Le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Khéreddine Barbari, a indiqué que la 5e édition du tour cycliste national d'Ain Defla est une compétition "préparatoire pour nos sélections, qui ont un calendrier riche et qui vont participer au tour de Zacharie en Turquie, le tour international du Cameroun et le tour international de l'Île Maurice".

CYCLISME - TOUR DE SAKARYA L'Algérie engagée avec 6 coureurs en Turquie (Fédération)

La sélection algérienne (Elite/Messieurs) de cyclisme sur route s'est engagée avec six coureurs dans le Tour de Sakarya, prévu en quatre étapes, du 17 au 20 mai courant en Turquie, a appris l'APS samedi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAC).

Les représentants algériens sont : Hamza Yacine, Youcef Reguigui, Abderraouf Bengayou, Ayoub Ferkous, Oussama Mimouni et Oussama Cheblaoui, sous la direction de l'entraîneur Mohamed Mokhtari, secondé dans sa tâche par le mécanicien Tarek Boudiaf.

"Le départ de la sélection nationale est prévu dimanche soir" a encore précisé l'instance fédérale dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel.

Parcours du tour :

1^{re} étape, le 17 mai :

Contre-la-montre individuel (Prologue) sur une distance de 4,9 kilomètres à Sakarya

2^e étape, le 18 mai :

Sakarya - Akmesli Camili : 119 kilomètres

3^e étape, 19 mai :

Sakarya - Kaynarca : 136 kilomètres

4^e étape, le 20 mai :

Sakarya - Karnasu : 138 kilomètres.

BOXE L'Australien Moloney champion WBO des poids coqs

L'Australien Jason Moloney a remporté son premier titre mondial, samedi en Californie, sur décision des juges, contre le Philippin Vincent Astrolabio pour la couronne vacante des poids coqs de la WBO. Le natif de Melbourne, âgé de 32 ans, s'est imposé sur des scores de 115-113 et 116-112, le troisième juge ayant noté un match nul 114-114 à l'issue du combat qui s'est déroulé à Stockton.



Le bilan de Moloney est désormais de 26 succès pour deux revers: ses deux seules défaites en carrière étant intervenues lors de ses combats pour un titre mondial, face au Portoricain Emmanuel Rodriguez en 2018 et au Japonais Naoya Inoue en 2020.

Astrolabio, 26 ans, a lui concédé sa quatrième défaite pour 18 victoires. Lors de la même soirée, le champion WBO des poids moyens, le Kazakh Janibek Alimkhanuly, a pris le meilleur sur le Canadien Steven Butler, arrêté lors du deuxième round, pour ce qui était la première défense de sa couronne.

BASKET - SUPER-DIVISION (PLAY-DOWN) Quatre équipes quittent l'élite

Le RC Constantine, le CSMBB Ouargla, l'AB Skikda et l'OMS Miliana sont les quatre équipes reléguées en palier inférieur, à l'issue de l'ultime journée des play-down de la Super-Division de basket-ball disputée samedi à Blida et Staouéli.

En revanche, le TRA Draria, le CRB Dar Beida, le Rouiba CB, le CR Béni Saf, l'US Sétif et le PS El-Eulma ont assuré leur maintien parmi l'élite.

Par ailleurs, les Play-off de la Super-Division se poursuivent avec le déroulement de la neuvième journée prévue mardi prochain. Les quatre premiers à l'issue de cette phase (aller-retour) se qualifieront au tournoi des As.

Classement :	Pts	J
1. NB Staouéli	15	8
--. MC Alger	15	8
3. WO Boufarik	14	8
4. USM Alger	12	8
--. CSC Gué de Constantine	12	8
6. NA Hussein-Dey	10	8
--. USM Blida	10	8
8. OSBB Arreridj	8	8

CAN-2023 (U17)

La CAF dévoile le meilleur onze de la phase de groupes

Le Groupe d'étude technique (TSG) de la Confédération africaine de football (CAF), a dévoilé l'équipe type de la phase de groupes de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2023 des moins de 17 ans (U17) qui se déroule en Algérie (29 avril - 19 mai), a indiqué l'instance continentale dans un communiqué publié samedi sur son site officiel.

Le Mali, double champion en titre, compte trois joueurs dans le meilleur onze, après son impressionnant parcours dans le tournoi jusqu'à présent. Le sélectionneur sénégalais Saliou Dia Serigne a été désigné meilleur entraîneur, après avoir mené son équipe en demi-finale pour la première fois de son histoire avec un record d'invincibilité, tandis que son capitaine et meilleur buteur du tournoi, Amara Diouf, a été désigné meilleur joueur de la phase de groupes. Diouf a marqué cinq buts jusqu'à présent, battant le record de quatre buts de l'actuel buteur nigérian de Naples Victor Osimhen en 2015. Le portier malien Bourama Koné, qui n'a pas encaissé de buts depuis le début de la compétition, a été désigné meilleur gardien de but. Sa défense est composée de l'arrière droit nigérian Yahaya Lawali, qui a été élu deux fois homme du match en phase de groupes. Le



Burkinabé Lassina Traoré a été sélectionné comme le meilleur arrière gauche de la compétition. Le Sénégalais Fallou Diouf, qui fait partie d'une défense qui n'a pas encaissé un seul but depuis le début du tournoi, et le Marocain Abdelhamid Aït Boudlal ont été désignés comme les deux meilleurs défenseurs centraux. Le Malien Angel Martial Tia, auteur du premier but contre le Congo en quarts de finale, ainsi que l'un des jumeaux congolais, Abiga Wumba Niati, forment le milieu de terrain. Le tournoi entrera dans le dernier carré

dimanche avec deux choc : Sénégal-Burkina Faso à Annaba (17h00) et Maroc-Mali à Constantine (20h00). La finale se jouera le vendredi 19 mai 2023 au stade Nelson Mandela de Baraki à 22h00.

Le onze de la phase de groupes :

Gardien : Koné (Mali)
 Défenseurs : Traoré (Burkina Faso), Aït Boudlal (Maroc), Diouf (Sénégal), Lawali (Nigeria)
 Milieux : Tsimba (Congo), Chakir (Maroc), Martial (Mali)
 Attaquants : Diouf (Sénégal), Alio (Burkina Faso), Doumbia (Mali).

PARTENARIAT

La CAF et la Fédération saoudienne signent "un accord historique" de coopération

Le président de la Confédération africaine de football (CAF), Dr Patrice Motsepe, et le Président de la Fédération saoudienne de football (SAFF), Yasser Al Mishaal, ont annoncé la signature d'un accord historique de coopération et de développement d'une durée de cinq ans, a indiqué l'instance continentale samedi dans un communiqué publié sur son site officiel. "Ce partenariat favorisera les opportunités de croissance pour le football africain et saoudien. Le protocole d'accord signé se concentrera sur des initiatives relatives au développement technique et footballistique au niveau des clubs et des équipes nationales. Ils s'intéressera également au football de base, au football féminin, à la détection des talents, aux compétitions, aux matchs amicaux et aux opportunités commerciales", précise la CAF. Ce protocole "souligne la forte volonté des deux organisations de développer des initiatives innovantes et qui visent à long terme à élever le niveau de compétition du football et à développer les compétences des administrateurs du football." La CAF est heureuse de travailler avec la Fédé-

ration Saoudienne de Football pour développer et faire grandir le football en Afrique et dans le monde. Il y a également des domaines spécifiques pour des partenariats mutuellement bénéfiques dont nous discutons et des annonces seront faites en temps opportun", a affirmé le patron de la CAF. De son côté, le président de l'instance footballistique saoudienne a qualifié d'"important" cet accord de coopération : "ça nous permettra d'apprendre de la CAF et de grandir avec elle. En tant qu'institutions, nous nous efforçons toutes les deux d'être plus performantes sur la scène mondiale, et d'offrir de nombreuses opportunités aux hommes et aux femmes de tous âges, pour progresser et développer leur talent footballistique". La CAF et la SAFF organiseront des ateliers et des séminaires visant à permettre aux officiels de match, hommes et femmes, de partager leurs connaissances. Le partage de connaissances se concentrera également sur les domaines suivants : l'organisation des matches, le marketing, les médias, l'arbitrage et la sécurité, conclut le communiqué.

BEACH-SOCCER

La 1^{ère} Coupe de la Ligue les 16 et 17 juin à Marsa Ben M'hidi à Tlemcen (FAF)

La première Coupe de la Ligue de Beach-Soccer aura lieu les 16 et 17 juin sur la plage de Marsa Ben M'hidi, dans la wilaya de Tlemcen, avec la participation de 18 clubs représentant 11 wilayas du pays, tous affiliés à la Ligue nationale de Futsal, a indiqué dimanche un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF). Organisée sous l'égide de la FAF, cette 1^{ère} Coupe de la Ligue qui coïncide avec l'ouverture de la saison estivale 2023 devra donner le coup d'envoi des premières compétitions dans cette discipline la saison prochaine, souligne la même source. D'ailleurs, l'un des objectifs de cette épreuve est de détecter de jeunes talents, intéresser un grand nombre de pratiquants et créer une adhésion d'un nouveau public, sans compter, à terme, la constitution de sélections nationales afin de prendre part aux compétitions régionales, continentales et mondiales. Tous ces participants seraient hébergés dans les communes de Marsa Ben M'hidi, Maghnia et Nedroma. Concernant l'arbitrage, la Ligue de football de la wilaya de Tlemcen mettra à disposition huit arbitres jeunes talents, en présence de deux arbitres internationaux formés dans le Beach-Soccer qui viendront encadrer les jeunes arbitres et les préparer pour la saison 2023/2024.

COUPE D'ALGÉRIE (1/8 DE FINALE)

Le CRB bat la JSEB (2-0) et donne rendez-vous à l'ASK

Le CR Belouizdad s'est qualifié pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football, en s'imposant devant la JS El-Biar sur le score de 2 à 0 (mi-temps 1-0), en huitième de finale disputé samedi au stade du 5 juillet.



Les buts du CRB ont été inscrits par Boussouf (45e) et Draoui (68e). En quart de final, prévu le dimanche 21 mai, le tenant du trophée sera opposé à l'AS Khroub, pensionnaire du groupe Centre-Est de la Ligue 2 de football amateur. Vendredi, trois clubs ont composé leur billet pour le dernier carré de Coupe-Coupe. Il

s'agit de la JS Saoura, en battant le Paradou AC (2-0), du NC Magra vainqueur devant le CR Zaouia (1-0) et de l'ASO Chlef aux dépens de l'Olympique Akbou (1-0). Le tirage au sort des demi-finales de la Coupe d'Algérie de football aura lieu le mercredi 17 mai. Cet avant-dernier stade de l'épreuve verra l'utilisation pour la première fois

en Algérie de la VAR (assistance vidéo à l'arbitrage).

Résultats partiels des quarts de finale :

CR Zaouia - NC Magra 0-1

ASO Chlef - OS Akbou 1-0

JS Saoura - Paradou AC 2-0

Dimanche, 21 mai à 16h00 :

A Alger : CR Belouizdad - AS Khroub.

LIGUE 1 MOBILIS (20E JOURNÉE/MISE À JOUR) La JSK domine le MCEB (3-1) et sort de la zone rouge

La JS Kabylie a subtilisé au Paradou AC la place de premier club non reléguable après sa victoire contre le MC El Bayadh (3-1, mi-temps 2-0) en match en retard, disputé samedi après-midi au stade du 1er-Novembre (Tizi-Ouzou), pour la mise à jour de la 20e journée de Ligue 1 Mobilis. Les Canaris ont ouvert le score d'entrée de jeu, par l'intermédiaire de Koçella Boualia (8e), avant que Dadi El Hocine Mouaki ne double la mise à la 39e. Mais au retour des vestiaires, ce sont les visiteurs qui se sont montrés les plus menaçants, et leurs efforts ont été récompensés par une réduction du score méritée, signée Ramdane Hitala à la 55e.

Une joie de courte durée cependant, car les Canaris ont bénéficié d'un pénalty à la 59e, que s'est chargé de transformer le milieu de terrain Salim Boukhenchouche, portant ainsi le score à trois buts à un. Grâce à cette importante victoire, la JSK s'empare seule de la 14e place au classement général, avec 24 points, soit avec trois longueurs d'avance sur le Paradou AC, désormais premier club reléguable, avec 21 points. Le club de Kheireddine Zetchi compte cependant un match en moins par rapport aux Canaris (ndlr : à domicile, contre l'USM Alger), ce qui lui permettrait de revenir à hauteur du club du Djurdjura en cas de victoire. La JSK poursuit

néanmoins sa bonne marche dans la perspective du maintien en Ligue 1, avec notamment un troisième match consécutif sans défaite. Soit la même série que pour le nouvel entraîneur, Youcef Bouzidi, qui a été appelé en pompier, en remplacement de Miloud Hamdi, qui a été limogé pour mauvais résultats, juste après l'élimination du club en quarts de finale de la Ligue des champions. De son côté, et malgré sa défaite à Tizi-Ouzou, le MCEB du coach Chérif Hadjar reste solidement accroché à sa 8e place, avec 30 points, mais voit sa série d'invincibilité s'arrêter à seulement cinq matchs.

Mise à jour de la 20e journée (Samedi, 13 mai) :

Kabylie - MC El Bayadh	Pts	J
1). CR Belouizdad	49	22
2). CS Constantine	40	22
3). MC Alger	36	22
4). ES Sétif	35	22
5). JS Saoura	33	22
6). USM Alger	32	20
7). USM Khenchela	32	22
8). MC El Bayadh	30	22
9). MC Oran	30	21
10). RC Arbaâ	28	22
11). US Biskra	28	22
12). ASO Chlef	27	22
13). NC Magra	26	22
14). JS Kabylie	24	22
15). Paradou AC	21	21
16). HBC-Laïd	02	22.

LIGUE 2 AMATEUR-ACCESSION EN LIGUE 1

Sprint final indécis au Centre-ouest, l'US Souf sur du velours

A trois journées du tomber de rideau de la saison de Ligue 2 de football amateur, tout reste possible dans le groupe centre-ouest où le sprint final pour l'accession en Ligue 1 s'annonce indécis avec une époustouflante course poursuivie entre l'ES Mostaganem et l'ES Ben Aknoun, alors que l'US Souf, solide leader du groupe Centre-Est, a déjà franchi un grand pas pour rejoindre l'élite nationale. Si l'US Souf (57 pts) a pris une sérieuse option pour une accession historique en Ligue 1 avec sept points d'avance sur son dauphin l'AS Khroub, le chassé-croisé entre l'ES Mostaganem (1ere, 61 pts) et l'ES Ben Aknoun (2e, 60 pts) devient intense et stressant pour les deux galeries, avant la grande explication prévue lors de la dernière journée sur les hauteurs d'Alger, à Ben Aknoun.

Avant ce match capital pour les deux équipes, l'Espérance de

Mostaganem se déplacera chez le MCB Oued Sly (5e, 45 pts) puis accueillera le SKAF Khemis Miliana (7e, 39 pts), alors que l'ES Ben Aknoun recevra le SC Mecheria (4e, 51 pts) avant de se rendre chez le WA Tlemcen (14e, 25 pts) déjà en vacances. L'esprit sportif et le fair-play seront convoqués lors de ces trois derniers matchs autant dans le groupe centre-ouest que dans celui de Centre-est. Dans le groupe Centre-Est, l'US Souf, surgie de nulle part, n'a plus besoin que d'une seule victoire pour composer son ticket pour la Ligue 1. Elle aura les faveurs des pronostics lors de la prochaine journée en se déplaçant chez la lanterne rouge, la JSM Skikda, déjà condamnée à la relégation au palier inférieur.

L'épilogue de la saison de Ligue 2 sera également marqué par la lutte pour le maintien avec plusieurs équipes menacées par la

relégation dans les deux groupes.

Dans la poule Centre-Ouest, six équipes sont à la lutte pour éviter les deux dernières places synonymes de relégation, étant donné que le sort du RC Relizane (0 point) est déjà scellé : il s'agit du WA Tlemcen, du RC Kouba, du MC Saïda, de l'O Médéa, du NA Hussein-Dey et du GC Mascara, qui devront faire le plein de points lors des prochaines journées pour éviter le purgatoire. Autant dire que la bataille sera rude et tout aussi épiquée pour ces équipes qui ont déjà évolué en Ligue 1. Contrairement à la poule Centre-Ouest, la bataille risque d'être plus féroce dans la poule Centre-Est pour le maintien



en Ligue 2 et éviter d'accompagner la JSM Skikda et HAMRA Annaba en Int er-régions la saison prochaine. Dans ce groupe, il s'agit d'au moins 10 clubs qui sont concernés par la lutte pour le maintien : de l'US Chaouia premier reléguable avec 33 points au

MO Constantine et le CA Batna qui totalisent 39 points. Selon les règlements de la Ligue nationale de football amateur (LNFA), en cas d'égalité de points entre deux équipes ou plus au terme du classement final, plusieurs critères seront pris en compte.

Gr. Centre-Ouest : le Sporting de Mecheria sommé de rembourser plus de 600.000 DA à l'ES Mostaganem (LNFA)

La Direction du SC Mecheria, club évoluant en Ligue 2 de football amateur (Gr. Centre-Ouest), a été sommée de payer une amende estimée à 667.000 DA au profit de son homologue de l'ES Mostaganem pour le saccage de son bus par les supporters de Mecheria après le match ayant opposé les deux équipes le 8 avril dernier, interrompu par un envahissement de terrain, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction

nationale du football amateur (LNFA).

Cette sanction financière, prise après "présentation du rapport d'expertise et de la facture de réparation du bus", s'ajoute à d'autres sanctions infligées au SC Mecheria, après les incidents ayant émaillé la rencontre jouée à domicile contre l'ES Mostaganem, interrompue à quelques minutes de la fin par un envahissement de terrain, alors que le score était en faveur des visiteurs

(1-0). La LNFA a rappelé que les sanctions en question "sont maintenues", à savoir la perte de la partie par le SCM sur le score de 3-0, tout en contraignant ce club à jouer quatre matchs à huis clos, dont deux hors de son stade. La Ligue a déjà sanctionné le SC Mecheria, récidiviste, le 13 mars dernier d'un match à huis-clos pour "utilisation de fumigènes et jet de projectiles sur le terrain sans dommages physiques",

rappelle-t-on. Promu cette saison en Ligue 2, le "Sporting" a perdu ses dernières chances dans la course à l'accession après sa défaite contre l'ESM, avec lequel il partageait la deuxième place. À l'issue de la 27e journée, jouée vendredi dernier, Mecheria a été battue par le WA Tlemcen au stade d'El Bayadh, occupant la 4e place avec 51 points, avec un retard de 10 points sur le nouveau leader, l'ESM.

MCB Oued Sly : "exclusion définitive" de joueurs après le match contre la JSMT (club)

La direction du MCB Oued Sly, évoluant en Ligue 2 de football amateur dans le groupe Centre-Ouest, a annoncé samedi soir avoir "exclu définitivement" quelques joueurs de son effectif pour des "raisons disciplinaires". Cette décision a été prise au cours d'une réunion tenue samedi, au

lendemain de la défaite concédée vendredi à Tiaret contre la JSMT (3-0) pour le compte de la 27e journée du championnat de Ligue 2 amateur. La mesure en question, prise à la lumière d'un rapport établi par le staff technique, concerne des joueurs "ayant refusé de faire le déplacement de

Tiaret, alors qu'ils étaient retenus sur la liste des 18, en plus d'autres écarts disciplinaires", précise-t-on de même source. La direction du club de la ville de Oued-Sly (wilaya de Chlef), qui n'a pas cité les noms des joueurs renvoyés ni leur nombre, s'est, en outre, engagée à "respecter l'éthique sportive",

jusqu'aux derniers instants du championnat, même si le club n'est plus concerné, ni par le maintien ni par l'accession.

Le MCB, qui occupe la 5e place au classement avec 45 points à trois journées de la fin du championnat, accueillera samedi prochain le nouveau leader, l'ES Mos-

taganem qui devance d'une seule longueur le dauphin, l'ES Ben Aknoun, et de quatre points le troisième, la JSMT Tiaret. Un seul club de chacun des deux groupes du deuxième palier accèdera parmi l'élite en fin d'exercice, rappelle-t-on.

PSG
Les sifflets contre Messi agitent Twitter

De retour comme titulaire contre Ajaccio (5-0) ce samedi en Ligue 1 après sa suspension liée à son voyage non-autorisé en Arabie saoudite, l'attaquant Lionel Messi (35 ans, 29 matchs et 15 buts en L1 cette saison) a reçu un accueil mitigé de la part du public du Parc des Princes : des sifflets, mais aussi des applaudissements. Sur Twitter, le comportement de certains fans parisiens par rapport à l'international argentin a suscité de l'incompréhension.



MONTPELLIER
Grosse offre refusée pour Wahi

Auteur d'un quadruplé retentissant à Lyon (5-4), la semaine passée, Elye Wahi (20 ans, 30 matchs et 17 buts en L1 cette saison) a confirmé son statut de grand espoir du football français. Fortement convoité, l'attaquant de Montpellier pourrait rapporter très gros à ses dirigeants, gourmands pour le mercato estival à venir. "C'est la suite logique des joueurs formés au club de quitter le cocon. Le tout, c'est que tout le monde soit gagnant. On a des discussions avec ses agents. On ouvrira la porte si on obtient le montant souhaité, sinon, il restera une saison de plus. En janvier, j'ai refusé 25 millions d'euros plus des bonus d'un club anglais. Il y a beaucoup de clubs intéressés. Je pense que, si Elye Wahi était l'attaquant de l'Olympique de Marseille, il vaudrait 60 millions d'euros. Il est voué à jouer dans de très grands clubs européens parce qu'il a le potentiel pour. Je le lui souhaite", a indiqué le président du club héraultais, Laurent Nicollin, pour L'Equipe.

CHELSEA
Fin de saison pour Kanté

Encore un coup dur pour le milieu de terrain de Chelsea N'Golo Kanté (32 ans, 7 matchs en Premier League cette saison)... Déjà plombé par les blessures cette saison, l'international français, touché à l'aîne, a été contraint de déclarer forfait pour la réception de Nottingham ce samedi en Premier League. Et l'ancien Caennais pourrait rater la fin de cet exercice.

"Nous avons perdu N'Golo à l'entraînement vendredi, il a senti quelque chose à l'aîne, donc il va probablement rater plusieurs semaines. Nous savons tous ce que cela veut dire", a lâché l'entraîneur des Blues Frank Lampard au micro de Chelsea TV. Une nouvelle déception pour Kanté, qui revenait à un bon niveau sur les dernières semaines.

ARSENAL
Le conseil de Barnes à Balogun

Excellent en prêt avec Reims, l'attaquant Folarin Balogun (21 ans, 34 matchs et 19 buts en L1 cette saison) va-t-il retourner à Arsenal ou bien tenter une nouvelle aventure lors du mercato d'été ? L'ancien attaquant anglais John Barnes doute de la capacité de son jeune compatriote à bousculer la hiérarchie chez les Gunners. "Balogun se débrouille très bien avec Reims parce que la façon dont le club joue lui convient très bien. Mais ce n'est pas parce qu'il se débrouille bien à Reims qu'il va soudainement revenir en Angleterre et jouer de la même manière. (...) Si Balogun revient à Arsenal, il ne jouera pas pour autant à la place de Jesus ou de Nketiah. Selon moi, Balogun doit rester à Reims ou trouver un club qui lui conviendra. Je ne pense pas nécessairement qu'il retournera à Arsenal", a redouté l'ex-star de Liverpool pour le site Betting Expert.



BAYERN MUNICH
Salihamidzic insiste pour Pavard

Après avoir longtemps envisagé une vente, le Bayern Munich a revu ses plans et désire maintenant conserver le défenseur polyvalent Benjamin Pavard (27 ans, 28 matchs et 4 buts en Bundesliga cette saison), en lui offrant un nouveau contrat. Le directeur sportif des Roten Hasan Salihamidzic a encore confirmé les intentions bavaroises ce samedi, en marge du succès contre Schalke 04 (6-0) en Bundesliga. "Nous saurions Mazaroui va rester avec nous.

C'est un joueur de classe. Nous adorerions aussi garder Benjamin Pavard. Nous avons actuellement des discussions avec lui et son agent", a assuré le dirigeant auprès de Kicker. Reste à connaître les intentions de l'international français, actuellement lié jusqu'en juin 2024

REAL MADRID
Mendy vers un départ cet été ?

Et si les blessures avaient raison de la carrière du latéral gauche Ferland Mendy (27 ans, 25 matchs toutes compétitions cette saison) au Real Madrid ?

Ce samedi, le quotidien AS annonce que cet exercice 2022-2023 pourrait représenter le dernier de l'international français au sein de la Maison Blanche.

Logiquement embêtée par les absences répétées de l'ancien Lyonnais, la Maison Blanche, qui a heureusement trouvé avec Eduardo Camavinga une belle alternative ces dernières semaines, va-t-elle se résoudre à se séparer du Tricolore pour faire de la place cet été à un nouveau spécialiste du poste en tant que titulaire ?

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Gérant
Mourad Cherbal
Directeur de publication
Smâil Oulebsir

Directeur de la rédaction
Smâil Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

WILAYA DE DJELFA

Le Président de la République décide un programme de développement complémentaire pour la wilaya (ministre de l'Intérieur)

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé un programme de développement complémentaire pour la wilaya de Djelfa, a indiqué jeudi le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, précisant que ce programme serait connu "dans les semaines à venir".



"Dans le cadre de la prise en charge des préoccupations des citoyens et du renforcement de la dynamique de développement, le président de la République a décidé un programme de développement complémentaire au profit de la wilaya de Djelfa, lequel sera annoncé dans les semaines à venir", a déclaré M. Merad à la

presse lors de son inspection du projet de la ligne ferroviaire dans cette wilaya.

Ce programme, explique-t-il, prévoit "une enveloppe financière importante" visant à pallier les lacunes constatées dans la wilaya par les différents secteurs ministériels, que ce soit "au niveau central ou local", affirmant que "ledit pro-

gramme est à même d'ériger la wilaya de Djelfa en une locomotive de développement, au vu de sa position stratégique reliant toutes les régions du pays".

M. Merad a souligné, par ailleurs, que "l'Algérie nouvelle, sous la direction du Président Tebboune, a connu un changement pour le mieux, au mieux des intérêts du citoyen".

Le ministre de l'Intérieur et la délégation qui l'accompagne dont des responsables de différents départements ministériels, poursuit sa visite de travail et d'inspection entamée jeudi matin dans la wilaya de Djelfa, en inspectant des projets dans les secteurs de la santé, de l'enseignement supérieur et des transports.

Collectivités locales

La mise en place d'un nouveau découpage administratif au centre des priorités des Pouvoirs publics (Ministre)

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad a affirmé, jeudi à Djelfa, que la mise en place d'un nouveau découpage administratif du pays est "au centre des priorités des Pouvoirs publics". Répondant aux préoccupations de la société civile de Djelfa, M. Merad a indiqué que "la mise en place d'un nouveau découpage administratif du pays répond aux nouvelles mutations et figure au cœur des priorités des Pouvoirs publics", ajoutant que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune "attache de intérêt à ce projet afin de rapprocher davantage le citoyen de l'Administration".

Il a souligné que le président de la République qui "a instauré un nouveau mode de gouvernance locale basé sur le dialogue et la concertation sur toutes les questions, œuvre également à asseoir le principe d'équilibre entre les régions pour concrétiser

l'équité en matière de développement entre les citoyens dans tout le pays".

Le ministre a fait savoir à cette occasion, que "le Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) actualisé sera annoncé prochainement", précisant que ce plan "prévoit des schémas nationaux et d'autres locaux et communaux".

Dans le même contexte, le ministre de l'Intérieur a fait savoir que "le mérite revient au Président Tebboune qui a changé le monde rural en Algérie, à travers le programme des zones d'ombre qu'il suit personnellement sans relâche". Précisant que "le programme complémentaire pour la wilaya de Djelfa vise à booster le développement" dans la wilaya, M. Merad a relevé que toutes les opérations qui sont inscrites dans ce programme "se font de manière participative entre les responsables et la société civile" ajoutant que "le Gouvernement

pourrait tenir sa réunion dans la wilaya de Djelfa, les prochains jours, en vue d'arrêter les opérations relatives à ce programme".

Le ministre a, en outre, indiqué que le président de la République a accordé "une importance particulière" à la wilaya de Djelfa, réitérant "les salutations chaleureuses" du président de la République à la population de cette wilaya. Les habitants de Djelfa ont, par ailleurs, remercié lors de cette réunion à laquelle ont également pris part les notables de la région et la famille révolutionnaire, le président de la République pour l'intérêt qu'il leur accorde.

Le ministre de l'Intérieur et la délégation qui l'accompagne poursuit sa visite dans la wilaya de Djelfa, en inspectant des projets dans les secteurs des ressources en eau, de l'industrie et de l'agriculture, au niveau des deux communes de Bouira Lahbab et d'Ain Oussara.

EN VISITE DANS LA 3^{ÈME} RÉGION MILITAIRE

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha inaugure de nouvelles infrastructures militaires

Le Général d'Armée, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), Saïd Chanegriha, en visite à la 3^e Région militaire (RM) à Béchar, a inauguré, jeudi, de nouvelles infrastructures militaires au profit de cette région, indique dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale (MDN). "Au quatrième et dernier jour de sa visite en 3^e RM à Béchar, le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP a inauguré de nouvelles infrastructures militaires au profit de la Région, inscrites dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail et de vie des personnels, avant d'inspecter quelques unités déployées dans cette région", précise la même source.

"Après la cérémonie d'accueil, au niveau du Secteur opérationnel Centre Bordj Akid Lotfi, le Général d'Armée a suivi, en compagnie du Général-major Mustapha Smaili, Commandant de la 3^e RM, un exposé exhaustif présenté par le Commandant du Secteur Opérationnel, portant sur la préparation au combat des unités et des personnels, avant de procéder à l'inauguration du nouveau siège de Commandement dudit Secteur Opérationnel, qui est doté d'infrastructures modernes, à même d'assurer les meilleures conditions de travail aux personnels", ajoute le communiqué. "La visite s'est poursuivie par l'inspection de quelques unités du Secteur opérationnel Centre, où le Général d'Armée s'est enquis des conditions de travail et de vie de ses personnels.

A cette occasion, il a donné des orientations aux responsables quant à l'impératif d'accorder une importance particulière à la ressource humaine et de veiller à l'amélioration des conditions de travail au sein des unités, à travers la communication directe et la prise en charge des préoccupations des personnels", souligne le communiqué. "Dans le cadre de cette visite en 3^e RM, le Général d'Armée a inauguré des infrastructures sociales, à savoir, deux crèches à Béchar et Tindouf. Ces infrastructures militaires de proximité constituent de nouveaux acquis pour les personnels et leurs familles, s'inscrivant dans le cadre des efforts visant à réunir des conditions de travail adéquates dans cette Région du Sud", conclut le communiqué du MDN.

PÉTROLE

L'Opep maintient ses prévisions de demande mondiale pour 2023

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a maintenu ses prévisions de croissance de la demande mondiale de pétrole, estimant qu'elle atteindrait en moyenne 101,9 millions de barils par jour en 2023, une hausse toujours portée par les pays non-membres de l'OCDE, selon le dernier rapport mensuel de l'organisation publié jeudi.

Pour l'année en cours 2023, les prévisions de la croissance de la demande en pétrole restent pratiquement "inchangées", par rapport à sa dernière évaluation en avril, soit une hausse de 2,3 millions de barils par jour par rapport à 2022. La croissance de la demande est toujours principalement tirée par les pays non-membres de l'OCDE (+4,21% par rapport à 2022), avec la Chine en tête (+5,42%) suivie de l'Inde (+4,89%) tandis que dans les pays de l'OCDE (Amérique, Europe et Asie-Pacifique), elle progresse à peine de 0,15%. Cependant, souligne l'Opep, "ces prévisions sont soumises à de nombreuses incertitudes, notamment l'évolution de l'économie mondiale et les tensions géopolitiques persistantes". "L'économie mondiale

continue de faire face à des défis, notamment une inflation élevée, des taux d'intérêt plus élevés aux Etats-Unis et dans la zone euro et des niveaux d'endettement élevés dans de nombreuses régions", commente l'organisation qui révisé ses prévisions tous les mois.

"Compte tenu des incertitudes à venir, les pays membres de l'Opep et les pays participant à la déclaration de coopération (DoC) continueront de suivre de près l'évolution du marché pendant le reste de l'année, afin de contribuer à préserver un marché stable et équilibré au profit des consommateurs et des producteurs", a par ailleurs précisé l'Opep, qui regroupe 13 pays producteurs, et comptait pour 28,2% de la production globale de pétrole brut en avril dernier.

La production de produits pétroliers liquides dans les pays non-membres de l'Opep devrait croître de 1,4 million de barils par jour par rapport à l'année 2022, principalement alimentée par des pays comme les Etats-Unis, le Brésil, la Norvège ou le Kazakhstan tandis que "des baisses sont attendues principalement en Russie".

Les cours du pétrole en légère baisse

Les cours du pétrole ont poursuivi leur reflux vendredi, lestés par le rebond du dollar ainsi que par un mauvais indicateur macroéconomique américain, qui s'ajoute à la perspective de la reprise des exportations irakiennes vers la Turquie. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juillet, a perdu 1,08%, pour clôturer à 74,17 dollars. Quant West Texas Intermediate (WTI) américain, avec échéance en juin, il a lui cédé 1,17%, à 70,04 dollars le baril. "Les cours sont pénalisés par l'élan du dollar", a observé, dans une note, Edward Moya, analyste d'Oanda. En deux jours, le billet vert a regagné près de 1,5% face à l'euro. Autre élément de pression

sur les prix, le ministre irakien du Pétrole, Hayan Abdel-Ghani, a déclaré à l'agence Reuters qu'il "n'y (aurait) pas de réduction supplémentaire" de la production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de ses alliés de l'accord Opep+ lors de la prochaine réunion ministérielle du 4 juin. "Pour ce qui est de l'Irak, nous ne pouvons pas réduire davantage" les volumes, a expliqué le dirigeant. Jeudi, les prix de l'or noir avaient déjà fléchi avec l'annonce d'une demande officielle transmise par l'Irak à la Turquie en vue de la reprise des exportations de brut du premier vers la seconde, qui représentent, en temps normal, quelque 450.000 barils par jour.